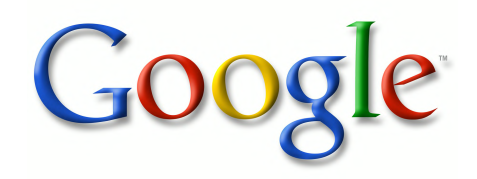
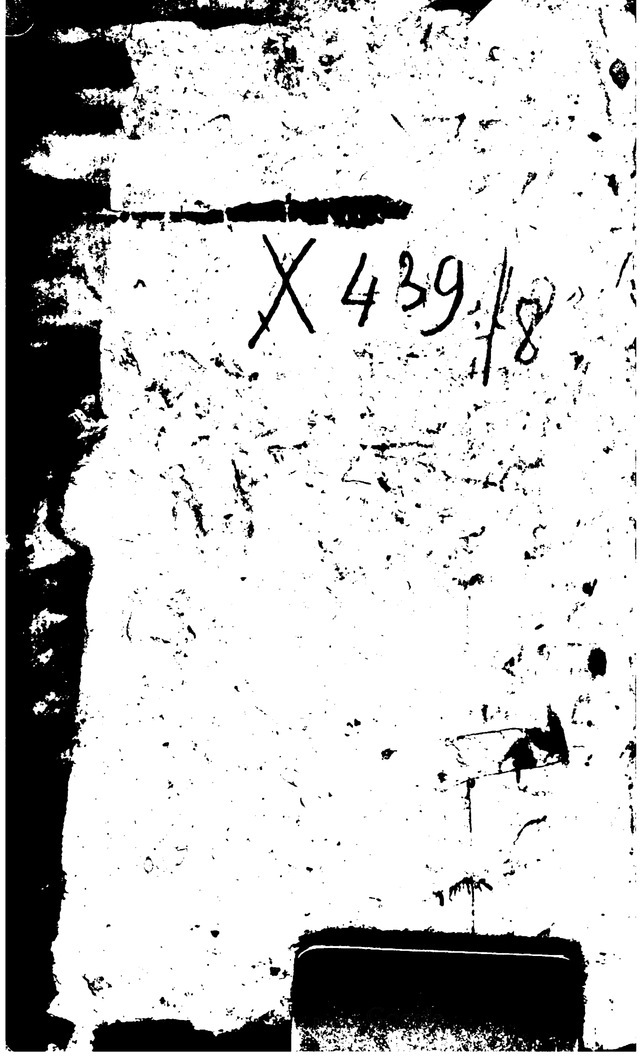



X
439
8
Digitized by Google


X 439/8

LES FABLES DE PHEDRE AFFRANCHY D'AVGVSTE.

TRADVITES EN FRANCOIS,

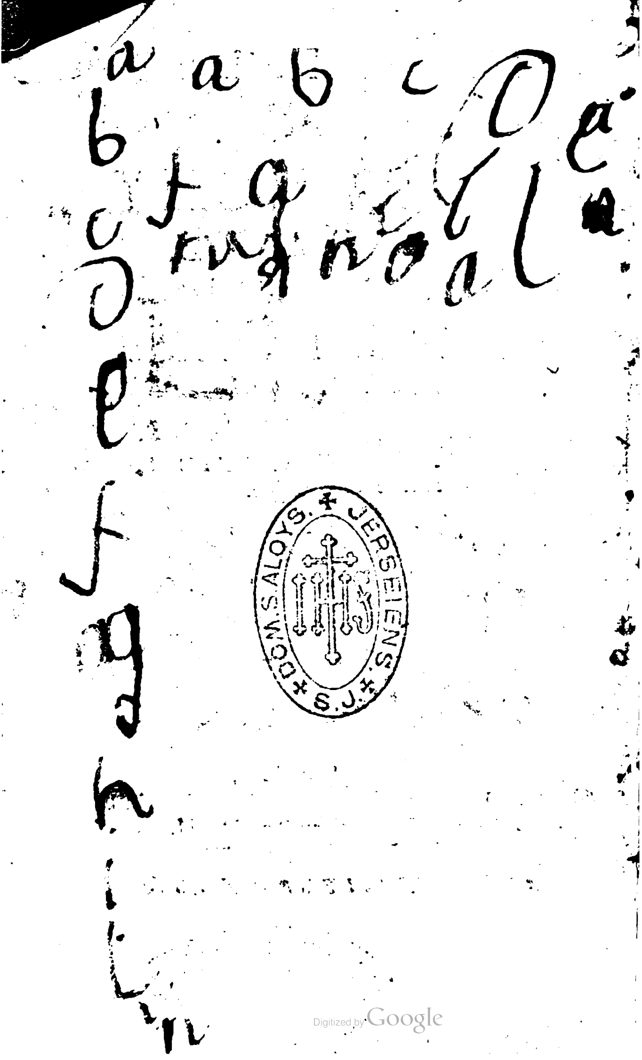
AVEC LE LATIN A COSTE'.

Pour seruir à bien entendre la langue Latine, & à bien traduire en François. *par le sieur de Saint-Aubin, masque Louis-Isaac Le Maistre de Sacy*

QVATRIESME EDITION, reueuë & corrigée.



A PARIS,
Chez la Vefue MARTIN DVRAND, ruë sainct Iacques, au Roy Dauid.
M. DC. LVIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.


a a b c D e
DOM. S. ALOYS. JERSEIENS. S.J.



AV LECTEVR.

Encore que ie ſçache que la lecture de ce petit Liure ſoit la recommandation la plus auantageuſe qu'on luy puiſſe donner, & qu'il ne trouuera point de iuges qui ne luy ſoient fauorables, que parmy ceux qui en iugeront ſans le connoiſtre : neantmoins ie me croy obligé d'en dire d'abord quelque choſe, pour empeſcher que quelques eſprits preoccupez d'vne fauſſe perſuaſion ne le condamnent ſans l'auoir ouy, & ne le croyent pas meſme digne d'eſtre leu.

Car il y a des perſonnes, que lors qu'ils entendent ſeulement le nom des fables, en ſont frappez auſſi-toſt, & en conçoiuent de l'auerſion. Ils s'imaginent qu'on leur veüille faire les meſmes contes, qui ſont ordinairement dans la bouche des femmes & des nourrices, & qu'on les rabaiſſe dans

vn entretien tout à fait indigne de l'âge auancé, qui nous rend capables des grandes choses.

Mais certes nous pouuons dire auec raison, qu'ils tombent sans qu'ils y pensent dans l'inconuenient qu'ils auoient voulu éuiter; & que faisant trop les hommes & ayant trop peur de paroistre enfans, ils iugent en effet de ces fables non en hommes mais en enfans. Car ils tesmoignent assez par le mespris mesme qu'ils en font, qu'ils ne les considerent que par l'escorce & l'exterieur, comme les enfans ont accoustumé de faire: & qu'entendant parler du Loup & de l'Agneau, ils ne s'arrestent qu'à la rencontre de ces deux bestes, sans porter leur esprit sur la violence des iniustes enuers les innocens, dont elles sont vne parfaite figure.

Les hommes sages au contraire penetrant iusques dans le fonds de ces Fables, y descouurent de tous costez des instructions tres-hautes, & d'autant plus vtiles, qu'elles sont meslées auec ces fictions ingenieuses & diuertissantes. Ils contemplent auec plaisir & auec estime ces tableaux excellens de tout ce qui se passe dans le monde, dont les traits ne sont pas formez auec des couleurs mortes, mais auec des creatures viuantes & animées, &

qui ne reprefentent pas feulement le viſa-ge ou la poſture d'vn homme, mais les actions de l'eſprit, & toute la conduite de la vie.

Ie ne m'arreſteray point icy à ce qu'on pourroit dire encore de plus conſiderable à l'auantage de ce Liure : Que ces ſortes de fables doiuent ſi peu paſſer pour vne choſe baſſe & puerile, qu'on a creu autrefois qu'Eſope auoit eſté inſpiré par vn Dieu pour compoſer les ſiennes, & meſme que Socrate le plus ſage de tous les hommes au iugement des Payens, & le pere de tous les Philoſophes, eſtoit l'Autheur de celles qu'on luy attribuë : Que ce genre d'eſcrire eſt preſque le meſme que ces hieroglyphiques ſi pleins de myſteres, qui ont eſté autrefois en vſage parmy les ſages d'Egypte. Et que l'Eſcriture ſainte meſme n'a pas craint de ſe ſeruir de quelques fables, dans leſquelles elle fait parler non ſeulement les beſtes, mais les arbres: ce que Phedre trouuant vn peu hardy, a prié d'abord qu'on ne trouuaſt pas mauuais s'il le faiſoit, quoy qu'il ne le faſſe en aucun lieu des Liures que nous auons.

Ie me contenteray ſeulement de renuoyer le Lecteur à vne excellente Lettre de Monſieur Rigault, dont la ſuffiſance & la ſageſſe ſont connuës de tout le monde, qui

n'a pas creu se rabaisser en trauaillant à donner vn nouueau lustre à ces Fables, tant par ses notes que par vne reueuë plus exacte sur d'anciens manuscrits ; ny faire à Monsieur le President de Thou vn present peu digne de son nom illustre, en luy dédiant les Ouurages de ce celebre Affranchy.

I'ay fait imprimer cette Lettre auec vne autre que Monsieur Rigault y auoit jointe d'vn de Messieurs Pithou à son frere, sur le sujet de ces mesmes Fables qu'ils ont les premiers données au public. Car deuant que de mettre Phedre en lumiere, auec l'esclaircissement d'vne Traduction Françoise, ieusse creu commettre vne espece d'ingratitude & d'iniustice de ne pas parler auec honneur de ces Messieurs, à qui le public a l'obligation de luy auoir découuert ce petit thresor qui estoit demeuré caché durant tant de siecles : leur nom estant d'ailleurs si connu & si estimé parmy les sçauãts qu'il suffit de les nommer, pour faire qu'on leur rende la loüange qui leur est deüe.

Mais parce que les Liures de Phedre sont d'autant plus excellents, que par vne auantage qui leur est propre, ils sont proportionnez tout ensemble aux personnes les plus sages & aux enfans ; les sages admirant les instructions importantes qui sont

cachées auec tant de grace & tant d'addresse dans les replis de ces Fables, & les enfans s'arrestant à l'écorce de ces fictions ingenieuses, qui les charment par vn agreable diuertissement : il est aisé de voir l'vtilité que tous ceux qui estudient peuuent tirer de la lecture de ce Liure.

Car premierement estant certain que toutes les langues s'apprennent par l'vsage, & l'vsage de la langue Latine qui est maintenant vne langue morte, n'estant plus viuante que dans ses Autheurs : le seul moyen de la sçauoir comme il faut, est de s'entretenir sans cesse auec eux dans leurs ouurages, & de faire qu'ils soient nos maistres mesme apres leur mort. Et parce que selon la reigle des Philosophes, ce que nous sçauons desia, nous doit seruir comme d'vne lumiere pour apprendre ce que nous ne sçauons pas, le meilleur moyen de penetrer bien-tost dans leurs escrits, & de nous les rendre comme naturels, au lieu qu'ils nous estoient estrangers auparauant, est d'en auoir vne Traduction Françoise qui soit jointe auec leurs paroles Latines, afin que nous puissions voir sans peine le rapport qui se trouue entre leur langue & la nostre, que nous comparions leurs expressions auec nos expressions, leurs figures auec nos figures,

pour apprendre tout ensemble à bien traduire de Latin en François & de François en Latin, qui sont deux choses qui enferment la connoissance parfaite de l'vne & l'autre de ces deux langues.

Aussi pour ce qui est de la connoissance de la langue Latine, les ieunes gens qui seront desia auancez dans les estudes des lettres humaines, ne doiuent pas croire que ce seroit les rabaisser, que de leur faire lire auec soin les ouurages de cét Autheur. Car outre qu'ils rencontreront plusieurs endroits difficiles à expliquer, qui ne seront que trop capables d'exercer leur intelligence, quelle qu'elle puisse estre: Ils y apprendront aussi quantité d'expressions, ou tres-pures, ou nobles & esleuez, & qui se sentent vn peu de la hardiesse de la poësie: & ils y trouueront vn modelle parfait d'vne des choses à laquelle ceux qui commencent doiuent trauailler dauantage selon Quintilien, qui est d'vne narration excellente, & accomplie en toutes ses parties: Toutes les personnes intelligentes pouuant iuger aisément que Phedre raconte ces Fables auec vne telle clarté, vne telle pureté, vne telle breueté & vne telle naïfueté, qu'on peut dire qu'il est parfait en son genre, comme Virgile & Horace le sont dans le leur.

Pour ce qui est de traduire de Latin en François ; qui est vne chose que tout le monde estime aujourd'huy, & qui a esté mesme introduite depuis peu auec grande raison par des personnes fort sages, dans les lieux où on instruit publiquement la ieunesse : il n'est pas besoin de representer combien non seulement les enfans, mais toute sorte de personnes qui desirent s'y exercer, peuuent trouuer d'auantages dans la lecture de ce Liure. Car on ne sçauoit presque se seruir d'vne Traduction Françoise pour cét effet, lors qu'on ne fait pas imprimer vis-à-vis les paroles de l'Autheur qu'on a traduit. Mais lors qu'on les voit toutes deux en mesme-temps, on les compare ensemble, non seulement sans peine, mais auec plaisir. On remarque les graces qui sont particulieres à la langue Latine, & celles qui sont propres à nostre langue ; on apprend à suiure la fidelité sans blesser l'elegance, & l'élegance sans blesser la fidelité : & enfin on voit dans la pratique mesme les regles de la Traduction, qui est la maniere la plus excellente pour apprendre les arts.

Au reste, comme i'ay tasché de rendre cette Edition de Phedre la plus vtile qu'il m'a esté possible : i'ay creu deuoir adjoûter au tiltre de chaque fable qui en mar-

quent seulement les personnages, vn autre qui en representast d'abord l'ame & l'esprit : dans lequel n'ayant pour but que de renfermer les sens en vne petite sentence, i'ay quelquefois touché vne autre moralité que celle de Phedre y auoit donnée. Et celuy qui voudra seulement parcourir ces tiltres, iugera aisément combien ces Fables sont pleines d'instruction, n'y en ayant presque aucune qui ne contienne quelque aduis excellent de la Morale, pour nous rendre tout ensemble iustes & prudens dans la conduitte de nostre vie. Et quoy que quelques-vns de ces tiltres ayent le nombre d'vn vers, ce que ie sçay estre vicieux en prose, ie ne me suis pas mis en peine neantmoins de les changer, ayant creu que cette cadence ne seroit pas desagreable en ces paroles courtes & pleines de sens, qui tiennent lieu de prouerbes ou de sentences : comme aussi ie ne me suis pas arresté à vouloir tousiours que la sentence Françoise ne fust qu'vne traduction de la Latine : mais i'ay plutost tasché à faire que l'vne & l'autre eust quelque grace en sa langue.

I'ay passé aussi trois ou quatre Fables, que des personnes qui ont quelque pudeur, auroient peine de lire mesme en Latin : ne croyant pas qu'on me voulust obliger de

traduire en François des choses qui peuuent corrompre les mœurs de la ieunesse, lors que ie tasche de contribuer selon le peu que ie puis à l'auancement de leurs estudes. Et neantmoins parce que ie n'en ay voulu retrancher que tout le moins qui m'a esté possible, ie me suis contenté de changer quelques mots en vne ou deux : & i'ay adjousté quelques vers à d'autres qui estoient imparfaits, mais que i'ay fait imprimer en vn caractere different, pour monstrer qu'ils ne sont pas de Phedre: mais seulement supplées en la place des siens qui sont perdus.

Pour ce qui est de ceux qui voudront monstrer ces Fables aux enfans qui ne font que commencer, ausquels tout le monde sçait qu'elles sont tres-propres, ils pourront se seruir de cette traduction pour leur conter ces Fables auec grace, & leur apprẽdre à bien narrer en François. Et parce que les enfans ne pourroient pas auec cette traduction seule comprendre la force des mots Latins, on en pourra tirer vne glose qu'on mettra d'abord sur chaque mot, ou s'ils sont vn peu plus aduancez, sur les plus difficiles seulement, & qui n'auront point esté glosez auparauant, la diminuant tousjours à proportion que les enfans auanceront dauantage dans la lecture & l'intel-

ligence de ce Liure. Car il faut les accouſtumer le plutoſt qu'on peut, à faire eux-meſmes cette gloſe, & à remarquer que la traduction Françoiſe enferme tout le meſme ſens que les paroles Latines de Phedre, mais qu'on n'a pas pû les traduire mot à mot, parce que ce qui a grace dans le Latin, ſeroit ſouuent ou tres-deſagreable, ou meſme ridicule dans noſtre langue.

Et afin que cela ſe peuſt faire plus commodément, i'ay fait laiſſer beaucoup d'eſpace entre les lignes Latines, qui pour cette raiſon peuuent tenir lieu de feüille, & ſi on veut eſcrire deſſus en petite lettre ; & i'ay fait imprimer ce Liure de telle ſorte, qu'on peut auoir ou le François & le Latin ioints enſemble comme il eſt à preſent, ou le Latin tout ſeul, & le François tout ſeul ; ſelon qu'on le iugera plus commode pour l'inſtruction des enfans.

Il ne me reſte plus qu'à dire vn mot des Fables d'Auiene, qu'on imprime d'ordinaire apres celles de Phedre, & dont i'euſſe joint auſſi la Traduction auec celle-cy, ſi j'y euſſe trouué les meſmes auantages que dans celles de ce Liure. Mais ie ne doute point que tous ceux qui les voudront lire auec ſoin, ne reconnoiſſent auſſi bien que moy, qu'elles ſont infiniment éloignées de la pureté, de la beauté & de la grace de

celles de Phedre, & qu'elles ne meritent ny la peine qu'on auroit de les traduire, ny celle qu'on donneroit aux Enfans de les apprendre, ausquels elles ne sont nullement propres ; puisque selon l'aduis de Quintilien, il ne leur faut monstrer d'abord que les choses les plus excellentes & les plus pures.





ILLVSTRISSIMO VIRO

IAC. AVG. THANO

SACRI CONSISTORII

CONSILIARIO, SENATVSQVE

PARISIENSIS PRÆSIDI.

NIC. RIGALTIVS S.D.

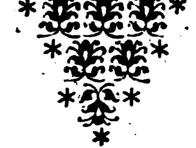
PHædri libellos, à me nuper ad fidem Pithœani codicis & alterius item vetustissimi, quem nobis ex Remensi bibliotheca doctissimi viri Iac. Sirmondi cura deprompsit, recognitos, vt tibi, Præses amplissime, offerrem, tuoque nomini deuouerem, fecit amicissimi tui Petri Pithœi non sine ingenti desiderio relicta bonis omnibus recordatio: fecit animus erga te meus, quem multis nominibus deuinctum iam habes: fecit solemne feriarum tempus atque ipsa ridentis anni, vt verbo Varronis vtar, autumnitas. Qua

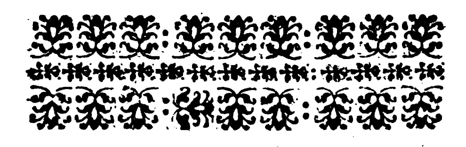
postrema ratio fabulares liberti iocos vernula urbanitate amabiles argutias, placere tibi posse, sola mihi facile persuasit. Nam aliàs huiusmodi scripta curis publicis occupato intempestiue nimis obtulissem. Neque opinor, displicebit, quod libertum otij tui comitem fecerim, quando feriæ istæ quasi Saturnalia sunt, quibus & minerui quondam ciues, & Romani rerum domini seruis suis velut precariam libertatem indulgere, vna cum ijs ludere, epulari, quin & aliqua etiam iubentibus gratiose parere consueuerant. Habe igitur imperatorium libertum, quem inter rusticandum, suauiter fabulantem, imo grauiter, & quidem paucis, Philosophantem admireris. Nec dubito quin ex animi tui sententia pronunties, parum cordatos videri, qui fabularum audito nomine statim fastidiunt, & tales pueris ab nutrice aut auia cum crepitacillis in aurem garrire solere blaterant. Adeo illi bis pueri, non intelligunt hisce fabulis vtilissima ciuilis sapientiæ capita contineri; quibus aut priuatorum vitia iucundè castigantur, aut Tiberij & quorumdam aliorum difficillima tempora figuratè notantur. Hanc enim scribendi formam nasutissimus libertus adinuenit, qua impune in sæculi sui mores, adeoque in procerum scelera luderet, ac sermone brutis attributo, in homines quibuslibet fe-

„ *ris efferaciores animaduerteret. Sic plerumque sub Agni pelle rapacem Lupum exagitat, & sub persona Lupi sæuissimum tyranni ingenium percellit. Siquidem iam tum depudescebat humanum genus, eaque vitia quæ vel in brutis damnanda esse omnes fatentur, ipsi inter sese maiore flagitio patrare non erubescebant, vt etiam præuaricante Rationis magistratu, tandem ad ipsius Naturæ tribunal fuerit prouocandum. Nam quis in Cane fidem, in Agno simplicitatem, in Formica laboris assidui constantiam commendari audit, & continuo in Homine perfidiam, malignitatem, segnitiam non redarguat? Aut quis in Lupo rapacitatem, in Vulpe dolos & insidias, in Vrso sæuitiam damnat; & hæc omnia in vnum plerumque hominem confluxisse non indignatur? Quis denique feras ipsas in Naturæ velut ancora stare & contineri non reluctantes; homines autem excusso rationis iugo, nullis legum frenis regi aut cobiberi posse non succenseat? Si igitur philosophus noster Æsopiis brutorum dialogis mores hominum brutescentes vaferrime tangit, ideoque forsan improbi nomen iocosæ sapientiæ artifici Martialis imposuit: horrida scilicet & improbatæ illo æuo libertatis, quam ille bestiarum fabulis subesse intelligebat, elogium potius quam vllius iniuriæ sensu concitatæ mentis*

rema-

rem maledicentia. Sed hoc fuit eximij Censoris fatum, vt diu latuerit ignobilis, fœda mancipatus incuria, abiectus inter purgamenta negligenter: vt quod ipse præsensisse videtur, margariti illius Æsopei vicem sortitus in sterquilinio iacuerit, donec ab Francisco Pithœo repertus, ac postmodum à Petro fratre detersus resplenduit, nostris antehac hominibus fere incognitus; at non antiquis: certe, non Martiali; sed nec Auieno, quos indicauit sagacissimus ille Pithæus in præclara ad Franciscum fratrem epistola, quam heic pro notore locupletissimo subiecisse sufficiet. Bene vale, vir amplissime, & munusculo litterario, qua soles litteras cura & humanitate complecti, si meruisse videbitur, faue. Lutetiæ Parisior. x. Sept. Reb. prolatis. Anno Chr. CIↃ. IↃIC.



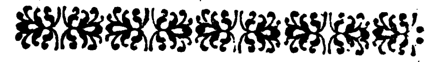


PETRVS PITHOEVS

FRANCISCO FRATRI.

Reddo tibi, Frater, pro nouellis constitutionibus Imperatoris, veteres fabellas Imperatorij liberti, & quantum quidem conijcio, Tiberij, atque adeo post Sejanum damnatum; nam quis istos deinceps laudauit vnquam? Eius scriptoris qui meminerit ex veteribus nullum dum reperi præter Martialem & Auienum, quem etiam Virgilij fabulas iambis scripsisse tradunt. Thracem se fuisse ipse innuit & Græciæ vicinum: vt nec ij libelli Senecæ fidem eleuent testantis Æsopios logos intentatum Romanis ingenijs opus, Senem admodum scripsisse præter seniles de ætate querelas, vel illa arguunt, quod se D Augustum jus dicentem audijsse, & Cilnij Mecenatis Bathyllum saltantem vidisse significat. Cuicui vero alapas & libertatem debue-

rit, tibi certe, Frater, iam vitam debet, quam temporum iniuria pene sepulto exemplaris à te reperti beneficio restituere conatus sum. Ita tu patronus Phaedro, ego adsertor ac vindex vel non idoneus, sine satisdatione tamen venio, & Augusti libertum, vel libertinum potius, priuatus hac etiam parte testabilem publicique iuris facio. Tu illi adsis ac faueas modo, qui & poëticis voluptatibus aures à forensi asperitate respirare non ignoras, & hoc figmenti genus à veri professoribus vsque adeo non esse alienum, vt à Socrate ipso Æsopi λόγους versibus redditos Cebes apud Platonem in eos laudauerit. Hanc, mi frater, & inter istam publicam luem salue. Tricassib. x. Kal. Septembris, rebus prolatis, anno CIↃ IↃ XCVI.



Martialis Epigr. xx. lib. III.

Dic Musa quid agat Canius meus Rufus.
Vtrumne chartis tradit ille victuris
Legenda temporum acta Claudianorum?
An quae Neroni falsus adstruit scriptor?
An aemulatur improbi iocos PHAEDRI?

Auienus in Præfatione Fabularum suarum Æsopicarum ad Theodosium.

Huius materiæ ducem nobis Æsopum noverit, qui responso Apollinis monitus ridicula orsus est vt legenda firmaret. Verum has pro exemplo Fabulas & Socrates diuinis operibus indidit, & poëmati suo Flaccus aptauit, quod in se, sub iocorum communium specie, vitæ argumenta contineant: quas Græcis iambis Babrius repetens in duo volumina coartauit; PHÆDRVS etiam partem aliquam quinque in libellos resoluit. De his ego vsque ad XLII. in vnum redactas fabulas dedi, quas rudi Latinitate compositas elegis sum explicare conatus.



NOTES

Sur les Fables de Phedre.

VNe personne de merite ayant leu auec soin ces fables de Phedre & y ayant remarqué jusques aux moindres choses qu'il croyoit auoir besoin d'vn plus grand esclaircissement, soit pour le texte Latin, soit pour la traduction Françoise; prit la peine il y a quelque temps d'y faire quelques notes On en a suiui vne partie, dont le public luy sera obligé. On en a laissé vne autre au jugement du lecteur, côme on l'a marqué par tout icy. Mais on en a omis plusieurs qu'on luy a renuoyez & sur lesquelles on a tasché de le satisfaire.

FABLE V.

p. 7. *Malo adsciscitur. Ie le mettray en pieces.* Plus simplement : *Il s'en repentira.* C'estoit vne façon de parler populaire dont il y a plusieurs exemples dans le Terence, comme aussy *malo cauere.*

Quoy que le sens du Traducteur fust plus litteral, on a neantmoins suiui cette notte:

Ibid. *Sola improbitas abstulit.*

Il faut remarquer que Phedre se sert souuent des abstracts pour des concrets, & quelque fois auec le nom ou de la personne, ou d'vn animal, comme *corui stupor*, pour *coruus stupidus* : qui est vne phrase greque. Horace souuent, *virtus Scipiada*; *sapientia Lelij*: *mens dia Catonis*, pour *diuinus Cato.*

FABLE X.

P. 12. *Iudex inter illos sedit simius, Le singe s'estant assis au milieu d'eux pour estre le juge de ce differend.*

Ie mettrois : *Il s'accorderent du singe pour estre leur juge. Sedent judices : stant aduocati.* Et simplement *sedere* pour *judicem esse.* Petrone. *Atque equez in causâ qui sedet, emtâ probat.* Et *stare* pour

aduocatum esse, ou, *Causam orare pro aliquo*, Horace: *Ibam forte via sacrâ: Aut valeo stare*. Ce que les interpretes d'Horace n'ont pas entendu.

Quoy que le premier sens soit fort bon, le mot de sedere *ne signifiant juger, que parce que les juges sont assis, on a creu neantmoins deuoir suiure cette note, en changeant un peu les termes.*

FABLE XIV.

P. 16. *Quorum stultitia quastus impudentia est.* Il faut corriger. *Quorum stultitia quastus impudentiæ est*. I'auois fait voir à feu M Rigault cette correction, & plusieurs autres auec d'autres endroits qu'il n'auoit pas entendus, & qu'il me ditvouloir corriger auec reconnoissance des auis que je luy auois donnez *Stultitia* c'est le peuple, *impudentia* sont ces charlatans; *Ceux qui par leur sotise enrichissent ces impudents*. Ce sont des abstracts cydessus remarquez

Cette correction du texte est tres excellente, on l'a suiuie dans le latin, & on l'a marquee dans la Traduction françoise.

FABLE XVI.

P. 17. *Fraudator nomen cum locat sponsu improbo. Non rem expedire, sed mala videre expetit.*

Il faut corriger: *Fraudatur nomen qui locat sponsu improbo: Nec &c. Celuy qui preste sous vne mauuaise caution se trouue trompé, & au lieu d'assurer ses affaires cherche son dõmage*. Celuy qui preste est dit: *Nomen locare*, non celuy qui emprunte, *Nomen pro debito*, & quelque fois *pro debitore*, ce qui est commun: Horace *Cautos nominibus certis expendere nummos*. *Rem expedire* démesler ses affaires, les faire sans embaras. Ainsi *locare filiam & collocare*.

Cette correction est judicieuse. Mais comme il faut estre fort reserué à changer le texte des Autheurs, sans grande raison, ou sans auoir aumoins l'authorité de quelque M. S. on a mieux aymé en laisser le jugement au lecteur.

FABLE XVII.

P. 18 *Quem commendasse panem se contenderet.*

Il faut corriger *commendasse* ; la suitte le preuue, *deberi*, *debebat*, *soluit*, & le vers en est meilleur aussi bien que le sens: & ie croy que d'autres Editions l'ont corrigé. Et si j'auois Meursius & Ritershusius, je remarquerois plusieurs fautes qu'ils ont faites sur cet Autheur.

On pourroit dire neantmoins que commendasse *peut subsister, les spondées estans fort bons dans les vers comiques. D'ailleurs* commendare *signifiant donner en dépost, ce sens n'est pas destruit par le mot de* debere, puis qu'on doit aussi bien les dépots que *les prests*. De plus *commendare* pour dire *prester* n'est peut estre pas à rejetter. *Bona mens, nec commendatur nec emitur*, dit Seneque. Ep. 27. *On le laisse neantmoins au jugement du Lecteur.*

FABLE XXIV.

P. 25. *Que tu as bonne enuie de ma peau. Que tu es friand de ma peau.* Cette sorte de traduire est plus gaye & agreable.

On a suiuy cette notte.

FABLE XXV.

P. 25. *Intrito cibo : d'vne viande qu'elle y auoit fait entrer*, le mettrois d'vn hachis ou d'vne viāde hachée

On a suiuy cette notte.

LIVRE II.

FABLE IV

P. 37. *Sua nemoris cultrix*, corr. *Nemoricultrix* en vn mot. Ibid. *Terrore effuse* Corrigez *offusa*. Ainsi dit on *caliginem offundere*, C'est vn effet de la frayeur. Cette correction est confirmée par la suitte ; *& perturbatis sensibus*, si ce n'est que ce soit *Error Typographi*, Ce qu'il faut voir dans d'autres Editions.

FABLE VI.

P. 41. *Duram inlidat corticem.* C'est ce que les corneilles font pour casser des noix.

LIVRE III.

PROLOGVE.

P. 48. *Fastidiosé tamen in coetum recipior. Je ne*

Suis neantmoins receu qu'auec peine dans cette troupe des Sçauans.

Ie mettrois auec dédain & mépris.

On a laißé cette notte au jugement des Lecteurs.

FABLE VI.

P. 57. *Quia videor acer: Parceque je parois vn peu vif.* Ie mettrois *aspre*, ou *ardent*. *Tous trois sont bons, on en laisse le choix au Lecteur.*

FABLE IX.

P. 62. *Stant Patroni fortiter. Les Aduocats demeurent fermes soutenant la cause si juste de cette femme.*

Ie mettrois *la deffendent courageusement. Stare*, comme nous auons déja dit, signifie *aduocatum esse alicui, & causam tueri.*

Quoy qu'on vist peu de difference dans le sens de ces deux Traductions on a neantmoins suiuy cette notte.

Ibid. *vt adjuuaret jurisjurandi fidem.*

Dans les affaires de grande importance, les Consuls juroient extraordinairement, & exigeoient le serment des juges, dont il y a plusieurs exemples dãs Tacite &c. de Tibere mesme; *se queque juratum in hac causa sententiam dicturum.*

FABLE X.

P. 64. *Qui me non intelligunt: Qui ne comprennent rien dans mes Fables.*

Ie mettrois: *Qui ne me connoissent pas.*

Cette fable peut s'entendre ou du liure ou de la personne de Phedre: si on l'entend du liure, il faut suiure la premiere Traduction: si on l'entend de la personne, il faut suiure la seconde. Nous auons suiuy cette derniere; le Lecteur en jugera.

FABLE XIV.

P. 69. *Quos putes Apollinis.* Corrigez *Apollinem.*

Ibid. *I'ay enuie de boire du nectar que Pallas m'a donné depuis peu.* Parce que le hibou est son oiseau & qu'on le peint toujours auec Pallas.

FABLE IV.

P. 80. *Fidem aduocauit* C'est vne elegance digne de Phædrus. La Foy estoit tenuë pour Deesse par les payens ; & cette mere n'ayant pû trouuer le sens du Testament par le jugemẽts des aduocats s'adressa à la Foy pour la resoudre, en ce douteux affaire. C'est à dire elle mesme iugea & termina ce doute de bonne foy, & selon que son sens luy dictoit.

FABLE. VI.

P. 84. *Si nec fabella* Le François ne peut pas traduire naïuement le mot *Fabula* qui en cet endroit signifie *drama*, comme cela est vulgaire.

FABLE XV.

P. 95. *Verum cruciari fame*, supplendum & subintelligendum est verbum, *iubet* ex sententiæ necessitate, quod est summæ elegantiæ.

C'est vne espece d'ellipse, dont il y a plusieurs exemples dans la Nou Methode Remarq. ch. 2. N. 10.

FABLE XVIII.

P. 98. *Libitina* pro libitinariis qui funebres pompas redimebant.

FABLE XXII.

P. 104. Opus adprobauit, *non Pycta, sed Simonides* C'est à dire, Simonides fit agréer son ouurage, C'est la Phrase Latine. La suite le fait mesme voir, *accepit*, où toute l'action est sous le nom du poete ; mais on a rendu le mesme sens en changeant de personne.

Il est certain que le mot d'approbauit *se rapporte à Simonide aussy bien que celuy* d'accepit, *mais parce que dans les expressions reciproques, on peut traduire vn sens par l'autre. comme nous changeons souuent le passif latin en actif françois: le traducteur a peu prendre vn autre tour, par ce qu'il se trouuoit plus naturel.* On le laisse neantmoins au jugement du lecteur.

Ibid. *Cognatos volo Hodie inuitare, quorum*

et in numero mihi, Car je veux inuiter tous mes bons amis, du nombre desquels vous estes.

Ie mettrois. Mes parens au nôbre desquels ie vous mets. *L'un & l'autre est bon, le lecteur peut choisir.*

FABLE XXIII.

P. 106. *Destringit.* Corrigez *Distrahit.*

LIVRE V.

PREFACE

P. 109. Æsopias, pi est icy long, & Græcorum.

FABLE I.

P. 111. *repetunt.* Corigez *reptant*, s'y traisnent des derniers. *Vestitu affluens* qualis erat cultus histrionum, & cantorum aut tibicinum qui Διονύσου τεχνῖται dicebantur; Bacchi artifices à Latinis.

FABLE VIII.

P. 120. *Sinistram fregit tibiam.* L'ambiguité de ce mot a surpris le traducteur, *fluste*, & *os de la jambe.* La gentillesse ne se peut traduire en François, mais se doit expliquer par vne annotation. Et chacun sçait ce que c'est que *Tibia dextra, tibia sinistra.*

Chacun sçait que Tibia *signifie vne fluste & l'os de la jãbe: Ce qui vient de ce qu'autrefois on a cõmencé a faire les flustes d'os des jambes de Grues. Mais la pensée de Phedre en cet endroit ne paroissant pas fort releuée; il est vray qu'elle auoit eschappé au traducteur, comme plusieurs de ses amis le luy auoient desja fait remarquer, a qui il auoit promis de corriger cet endroit. Et il s'estoit jetté dans vn autre sens d'autant plus aisement, que celuy cy est tout à fait incapable d'estre traduit en nostre langue. C'est pourquoy on l'a laissé en blanc, & on a renuoyé à cette note.*

Ibid. *Notum canticum imposuit.* Ce n'estoit pas luy qui chantoit.

Ibid. *Canticum repetere.* Ce n'estoit pas ce flusteur, mais d'autres qui chantoient ce cantique en chœur.

La notte est bonne & on l'a suiuie.

FIN.

LES FABLES
DE PHEDRE
AFFRANCHY
D'AVGVSTE.



LES FABLES DE PHEDRE AFFRANCHY D'AVGVSTE.

LIVRE PREMIER.

PROLOGVE.

I'Ay poly la matiere qu'Esope a trouuée le premiér, & l'ay mise en vers iambiques. Ce petit Liure a deux auantages ; l'vn qu'il est agreable & diuertissant , & l'autre qu'il donne aux hommes de sages conseils pour le reglement de leur vie. Que si quelqu'vn s'auisoit de nous vouloir faire vn crime , de ce que nous faisons parler , non seulement les bestes, mais les arbres mesmes : qu'il se souuienne que ce n'est icy qu'vn jeu de fictions & de fables.



PHÆDRI
AVGVSTI LIBERTI FABVLARVM ÆSOPIARVM.
LIBER PRIMVS.

PROLOGVS.

*Esopus auctor, quam materiam repperit,*
*Hanc ego poliui versibus * senariis.* V. Not.
Duplex libelli dos est; quod risum mouet,
Et quod prudenti vitam consilio monet.
Calumniari si quis autem voluerit,
Quod arbores loquantur, non tantum feræ,
Fictis iocari nos meminerit fabulis.

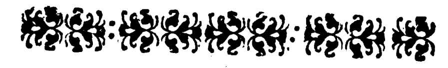
FABVLA I.

Facile est opprimere innocentem.

LVPVS ET AGNVS.

AD riuum eundem Lupus & Agnus venerant
Siti compulsi: superior stabat Lupus,
Longeque inferior Agnus. Tūc fauce improba
Latro incitatus iurgij causam intulit.
Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi
Aquam bibenti? Laniger contra timens:
Quî possum quæso facere quod quæreris, Lupe?
A te decurrit ad meos haustus liquor,
Repulsus ille veritatis viribus,
Ante hos sex menses at maledixisti mihi.
Respondit Agnus: Equidem natus non eram.
Pater hercule tuus, inquit, maledixit mihi.
Atque ita correptum lacerat iniusta nece.
Hæc propter illos scripta est homines fabula,
Qui fictis causis innocentes opprimunt.

FABLE



FABLE I.

Il est facile d'opprimer les Innocens.

LE LOVP ET L'AGNEAV.

VN Loup & vn Agneau pressez par la soif, estoient venus boire à vn mesme ruisseau. Le Loup estoit au dessus, & l'Agneau beaucoup plus bas. Alors ce voleur poussé par son auidité & par sa rage, cherchant querelle dit à l'Agneau : Pourquoy viens-tu icy troubler l'eau que ie boy? L'Agneau luy répondit en tremblant; O Loup, comment, ie vous prie, puis-je faire ce dont vous vous plaignez, puisque l'eau coule de vous à moy, auant que ie la boiue? Le Loup repoussé par la force de la verité luy dit; Mais il y a plus de six mois que tu as médit de moy. Certes, luy respondit l'Agneau, ie n'estois pas lors encore né. Si ce n'est toy, c'est donc ton pere qui a médit de moy. Et ainsi il se jete sur luy, le deschire, & le tuë injustement.

Cette Fable est faite pour ceux, qui sous de faux pretextes oppriment les Innocens.

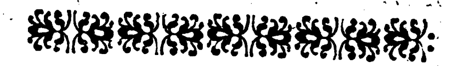
I I.

Souffrir le mal present de peur de pis.

LES GRENOÜILLES QVI DEMANDERENT VN ROY.

ATHenes estant fleurissante par l'équité de ses loix, l'insolence née de la liberté, broüilla toute la ville ; & vne licence nouuelle rompit le frein de l'anciēne discipline. En suite plusieurs partis & plusieurs factions s'estāt formées, le Tyran Pisistrate se saisit de la Citadelle. Les Atheniens dōc deplorant leur triste seruitude, non que Pisistrate fust cruel, mais parce qu'ils trouuoient extremement pesant vn joug qu'ils n'auoient point accoustumé de porter, comme ils commençoient à se plaindre, Esope leur fit le recit de cette Fable.

Les Grenoüilles estant en liberté dās les marêts, demāderent auec grāds cris vn Roy à Iupiter, afin qu'il arrestast par sa puissance le déreglement de leurs mœurs. Le Pere des Dieux les ayant entenduës se mit à rire, & leur donna pour Roy vn petit soliueau, qui tombant tout d'vn coup dans



II.

Minima de malis.

RANÆ REGEM POSTVLANTES.

Athenæ quum florerent æquis legibus,
Procax libertas ciuitatem miscuit,
Frenumque soluit pristinum licentia.
Hinc conspiratis factionum partibus
Arcem tyrannus occupat Pisistratus.
Quum tristem seruitutem flerent Attici,
Non quia crudelis ille, sed quoniam graue
Omnino insuetis onus, & cœpisset queri,
Æsopus talem tum fabellam retulit.
¶ *Ranæ vagantes liberis paludibus,*
Clamore magno Regem petiere à Ioue,
Qui dissolutos mores vi compesceret.
Pater Deorum risit, atque illis dedit
Paruum tigillum, missum quod subito vadis
Motu sonoque terruit pauidum genus.

Hoc mersum limo cùm iaceret diutius,
Forte vna tacite profert è stagno caput.
Et explorato rege, cunctas euocat.
Illæ timore posito certatim adnatant,
Lignumque supra turba petulans insilit:
Quod quum inquinassent omni contumelia,
Alium rogantes regem misere ad Iouem,
Inutilis quoniam esset qui fuerat datus.
Tum misit illis hydrum, qui dente aspero
Corripere cœpit singulas: frustra necem
Fugitant inertes: vocem præcludit metus.
Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Iouem
Adflictis vt succurrat. Tunc contra Deus,
Quia noluistis vestrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. Vos quoque ô ciues, ait,
Hoc sustinete, majus ne veniat malum.

leur eſtang, eſpouuenta ce petit peuple timide par l'agitation & par le grand bruit qu'il fit dans les eaux. Mais comme il demeuroit long-tẽps enfoncé dans la bouë, il y en eut vne qui ſe hazarda de leuer la teſte tout doucement au deſſus de l'eau; & ayant reconnu l'eſtat du Roy, appella toutes ſes compagnes. Alors leur crainte eſtant diſſipée, elles paſſent à nage à l'enuy l'vne de l'autre, & toute cette troupe inſolente ſaute hardiment ſur ce Roy de bois. Et apres luy auoir fait mille indignitez, elles enuoyerent à Iupiter, pour le prier de leur donner vn autre Roy, puiſque celuy qu'il leur auoit donné, n'eſtoit bon à rien. Iupiter donc leur enuoya vn Hydre, qui commença à les déchirer l'vne apres l'autre, auec vne dent cruelle. En vain elles fuyent la mort, eſtant foibles comme elles ſont. La crainte leur eſtouffe la voix. Elles s'addreſſent donc ſecrettemẽt à Mercure, afin qu'il prie Iupiter de leur part, qu'il leur donne quelque ſecours dans leur affliction. Mais ce Dieu leur fit cette reſponſe : Puiſque vous n'auez pas voulu ſouffrir voſtre bon Roy, ſouffrez-en vn méchant. Ainſi, Meſſieurs les Atheniens, ſouffrez le mal où vous eſtes, de peur qu'il ne vous en arriue vn plus grand.

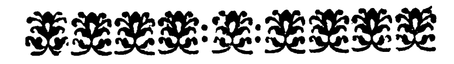
III.

Ne t'éleue point au dessus de ta condition.

LE GEAY SVPERBE.

ESope nous enseigne par cét Exemple à ne nous pas glorifier des biens qui ne nous appartiennent pas, & à passer plutost nostre vie dans l'estat qui nous est propre.

Vn Geay enflé d'vn vain orgueil, ramassa des plumes qui estoient tombées à vn Paon. Et apres s'en estre bien paré, mesprisant les siens, vint se mesler parmy la belle troupe des Paons. Eux voyant l'impudence de cét Oiseau, luy arrachent ses plumes, & le mettent en fuitte à coup de bec. Le Geay donc ayant esté ainsi mal traitté, commença à retourner tout triste vers les siens. Mais il en fut encore repoussé auec honte. Alors vn de ces Geais qu'il auoit mesprisé auparauant, luy dit ces paroles: Si vous vous fussiez contenté de demeurer auec nous, & si vous eussiez voulu viure dans la cõdition que la nature vous auoit donnée, vous n'auriez pas receu l'affrõt que vous auez receu des Paons.



III.

In propria pelle quiesce.

GRACCVLVS SVPERBVS.

NE gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potius habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.
¶ Tumens inani Graculus superbia,
Pennas Pauoni quæ deciderant, sustulit,
Seque exornauit: deinde contemnens suos,
Immiscuit se pauonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt aui,
Fugantque rostris. Male multatus Graculus
Redire mœrens cœpit ad proprium genus.
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos prius despexerat:
Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati.

Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.

IV.

Auidum sua sæpe deludit auiditas

CANIS NATANS.

AMittit merito proprium qui alienum appetit.
Canis per flumen carnem dum ferret natans,
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum,
Aliamque prædam ab alio ferri putans,
Eripere voluit: verùm decepta auiditas,
Et quem tenebat ore dimisit cibum,
Nec quem petebat adeo, potuit attingere.

& vous ne ſeriez pas dans la miſere où vous eſtes maintenant, eſtant rejetté meſme de vos proches.

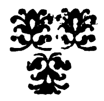
I V.

Qui veut tout auoir, perd tout.

LE CHIEN NAGEANT.

CEluy qui deſire le bien d'autruy, perd iuſtement le ſien propre.

Vn chien nageant dans vne riuiere, & portant de la chair dans ſa gueule, vid ſon image dans le miroir des eaux; & s'imaginant qu'vn autre chien portoit vne autre proye, la luy voulut arracher. Mais il fut trompé malheureuſement par ſon auidité demeſurée : parce qu'ayant laſché la proye qu'il tenoit dans ſa gueule, il ne pût attraper celle qu'il auoit deſirée auec tant d'ardeur.



V.

Fuy l'alliance d'vn plus puissant que toy.

LA VACHE, LA CHEVRE, LA BREBIS, ET LE LION.

L'Alliance auec vn plus puissant n'est iamais ferme ny asseurée. Cette Fable prouue cette maxime.

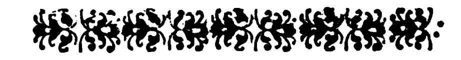
La Vache, la Chevre, & la Brebis qui souffre si patiemment les injures, firent societé dans les bois auec le Lion. Ayant donc pris ensemble vn fort grand Cerf, les parts estant faites, le Lion leur parla de la sorte: Ie prens la premiere part, à cause que ie m'appelle Lion: Vous m'accorderez aussi la seconde, à cause de mon courage: La troisiesme m'est acquise, parce que ie suis le plus fort: Et si quelqu'vn touche à la quatriesme, il s'en repentira. Ainsi la violence emporta seule toute la proye, qui deuoit estre commune.

V.

Potentioris societatem fuge.

VACCA, CAPELLA, OVIS ET LEO.

NVmquam est fidelis cum potente societas.
Testatur hæc fabella propositum meum.
Vacca & Capella, & patiens Ouis iniuriæ,
Socij fuere cum Leone in saltibus,
Hi quum cepissent Ceruum vasti corporis,
Sic est locutus partibus factis Leo:
Ego primam tollo, nominor quia Leo:
Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi;
Tum quia plus valeo, me sequetur tertia:
Malo adficietur, si quis quartam tetigerit.
*Sic totam prædam sola * improbitas abstulit.* V. Not.



VI.

Improborum improba soboles.

RANÆ AD SOLEM.

VIcini furis celebres vidit nuptias
Æsopus, & continuò narrare incipit.
¶ Vxorem quondam Sol quum vellet ducere,
Clamorem Ranæ sustulere ad sidera.
V. Not. *Conuicio * permotus quærit Iupiter*
Causam querelæ: quædam tum stagni incola,
Nunc, inquit, omnes vnus exurit lacus,
Cogitque miseras arida sede emori:
Quidnam futurum est, si crearit liberos?





VI.

Mauuais peres, mauuais Enfans.

LES GRENOVILLES SE PLAIGNANT DV SOLEIL.

ESope voyant vne nopce celebre d'vn de ses voisins, qui estoit vn insigne voleur, se mit à faire ce conte.

Le Soleil voulant vn iour se marier, les Grenoüilles firent vn grand cry, qui monta iusqu'au Ciel. Iupiter émeu de ces crieries importunes, leur ayant demandé quel estoit le sujet de leur plainte, l'vne de ces citoyennes des estangs luy dit : Le Soleil est seul maintenant, & neantmoins il brusle tous nos marests, & nous fait mourir miserablement, apres auoir seché nostre demeure : Que sera-ce donc s'il vient vne fois à auoir des enfans ?



VII.

Les grands honneurs deshonorent ceux qui en sont indignes.

LE RENARD QUI TROVVE VN MASQVE.

VN Renard voyant vn iour vn masque de Theatre: Voila vn beau visage, dit-il, c'est dõmage qu'il n'a point de ceruelle.

Ce mot s'addresse à ceux, à qui la fortune a donné de l'honneur & de la gloire, & leur a osté le sens commun.

VIII.

Il est dangereux d'assister les meschans.

LE LOVP ET LA GRVE.

CEluy qui oblige les meschans s'attendant d'en estre recompẽsé, peche doublement : Premierement en ce qu'il assiste ceux qui en sont indignes, & de plus, parce qu'il ne peut luy-même s'en tirer sãs peril.

VII.

Stultorum honor inglorius.

VVLPES AD PERSONAM TRAGICAM.

PErsonam tragicam forte vulpes viderat:
O quanta species, inquit, cerebrum non habet.
¶ *Hoc illis dictum est, quibus honorem & gloriam*
Fortuna tribuit, sensum communem abstulit.

VIII.

Malos tueri haud tutum.

LVPVS ET GRVS.

QVi pretium meriti ab improbis desiderat
Bis peccat: primum quoniam indignos adiuuat:
Impune abire deinde quia iam non potest.

¶ *Os deuoratum fauce quum hæreret Lupi,*
Magno dolore victus cœpit singulos
Inlicere pretio, vt illud extraherent malum.
Tandem persuasa est iureiurando Gruis;
Gulaque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medicinam Lupo.
Pro quo quum facto flagitaret præmium;
Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris, & mercedem postulas.

IX.

Ne insultes miseris.

PASSER ET LEPVS.

SIbi non cauere & aliis consilium dare,
Stultum esse paucis ostendamus versibus.
¶ *Oppressum ab Aquila fletus edentem graues*
Leporem obiurgabat Passer: Vbi pernicitas

Le Loup ayãt auallé vn os qui luy estoit demeuré dans la gorge, pressé de l'extréme douleur qu'il ressentoit, commença à attirer les autres bestes par ses belles promesses afin qu'elles luy ostassent la cause de son mal. Enfin la Gruë se laissa persuader au serment qu'il luy fit, & mettant son long col à la mercy de la gueule du Loup, s'exposa à vn peril eminent pour le guerir. Et comme elle le prioit de la recompenser pour ce bon office : Tu es ingrate, luy dit-il : Tu viens de retirer ton col sain & sauf d'entre mes dents, & apres cela, tu me viens encore demander recompense.



IX.

N'insulte point aux miserables.

LE MOINEAV ET LE LIEVRE.

IE veux montrer en peu de vers, qu'il est ridicule de donner des auis aux autres lors qu'on ne prẽd pas garde à soy-méme.

Vn Moineau voyant vn Lievre sous les grifes d'vn Aigle qui faisoit de grandes lamentations, le railloit en luy disant: Où est maintenant cette vitesse si connuë ? D'où

vient que tes pieds sont deuenus si pesans? Comme il parloit encore, vn Esperuier l'emporte tout d'vn coup lors qu'il ne pẽsoit à rien, & le tuë parmy ses cris & ses vaines plaintes. Ce que voyant le Liévre à demy mort, mais consolé neantmoins dans sa mort mesme, luy dit : Toy qui te mocquois il n'y a qu'vn moment de mon affliction, te croyant dans vne seureté toute entiere, tu deplores maintenant par vne plainte semblable ton propre malheur.

X.

On ne croit point le menteur, lors mesme qu'il dit vray.

LE LOVP ET LE RENARD PLAIDANS DEVANT LE SINGE.

QViconque s'est vne fois signalé par ses tromperies, perd toute creance, lors mesme qu'il dit vray. C'est ce que témoigne cette petite Fable d'Esope.

Le Loup accusoit le Renard de luy auoir desrobé quelque chose; le Renard soustenoit qu'il n'estoit point coupable, Surquoy

Nota, inquit, illa est, quid ita cessarunt pedes?
Dum loquitur, ipsum accipiter nec opinum rapit,
Questuque vano clamitantem interficit.
Lepus semianimus mortis in solatio:
Qui modo securus nostra inridebas mala;
Simili querela fata deploras tua.

X.

Mendaci ne verum quidem dicenti creditur.

LVPVS ET VVLPES IVDICE SIMIO.

QVicumque turpi fraude semel innotuit,
Etiam si verum dicit, amittit fidem.
Hæc adtestatur breuis Æsopi fabula.
¶ *Lupus arguebat Vulpem furti crimine,*
Negabat illa se esse culpa proximam.

V. Not. *Tunc iudex inter illos * sedit Simius:*
Vterque causam cum perorassent suam,
Dixisse fertur Simius sententiam:
Tu non videris perdidisse quod petis,
Te credo subripuisse quod pulcre negas.

XI.

Ridicula in imbelle virtutis ostentatio.

ASINVS ET LEO VENANTES.

VIrtutis expers verbis iactans gloriam,
Ignotos fallit, notis est derisui.
Venari Asello comite quum vellet Leo,
Contexit illum frutice, & admonuit simul
Vt insueta voce terreret feras,
Fugientes ipse exciperet. Hic auriculas
Clamore subito tollit totis viribus,
Nouoque turbat bestias miraculo,
Quae dum pauentes, exitus notos petunt,

le Singe ayant esté choisi pour estre iuge de ce different, & l'vn & l'autre ayant plaidé sa cause, on dit qu'il prononça cette sentence: Pour vous, ô Loup, il me semble que vous n'auez point perdu ce que vous redemandez : Et pour vous, ô Renard, ie croy que vous auez pris ce que vous soustenez si hardiment n'auoit pas pris.

X I.

La vanité est ridicule à vn homme sans cœur

L'ASNE ET LE LION CHASSANS.

CEluy qui n'ayant point de cœur vante ses beaux faits, trompe ceux qui ne le connoissent pas, & se rend ridicule à ceux qui le connoissent.

Le Lion voulant chasser auec l'Asne le cacha dans des broſailles, & luy donna charge en mesme temps d'espouuanter les bestes par son estrange voix, & que luy cependant se ietteroit sur elles lors qu'elles s'enfuiroient. Ainsi l'Asne dressant ses deux oreilles, & commençant à braire de toutes ses forces, troubla toutes les bestes par ce

nouueau prodige: & cõme dãs leur frayeur elles se jettoient dans les issuës des bois qu'elles connoissoient, elles furent surprises & deschirées par le Lion, lequel enfin lassé du carnage, appelle l'Asne, & luy cõmãde de se taire. Mais luy deuenu insolent: Que vous semble, luy dit-il, du seruice que ma voix vous a rendu aujourd'huy? Elle a fait merueilles, dit le Lion, & i'eusse eu moy-mesme aussi peur que les autres, si ie n'eusse connu ton courage, & ie n'eusse sceu que tu n'es qu'vn Asne.

XII.

Souuent ce qui sert le plus, est méprisé.

LE CERF PRIS PAR SON BOIS.

CEtte fable fait voir, que ce qu'on mesprise est plus vtile que ce qu'on loüe.

Le Cerf ayant beu à vne fontaine, s'arresta, & voyant son image dans l'eau, loüoit auec admiration son grand bois, & blasmoit ses jambes comme estãt trop menuës; lors que tout d'vn coup espouuanté par le bruit des Chasseurs, il commença de fuyr au trauers de la Campagne, & s'écha-

Leonis adficiuntur horrendo impetu
Qui postquam cæde fessus est, Asinum euocat,
Iubetque vocem premere: tunc ille insolens:
Qualis videtur ti[illegible]pera hæc vocis meæ?
Insignis, inquit, [illegible]isi nossem tuum
Animum, genusque, simili fuissem metu.

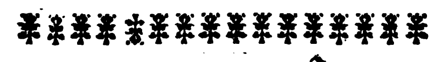
XII.

Vtilissimum sæpe quod contemnitur.

CER[illegible] CORNIBVS IMPEDITVS.

LAudatis v[illegible]iora quæ contempseris
Sæpe inueniri, hæc exerit narratio.
¶ *Ad fontem Ceruus quum bibisset restitit.*
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dum ramosa mirans laudat cornua,
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat.
Venantium subito vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, & cursu leni

Canes el[illegible] silua tum excepit ferum.
In qua retentis impeditus cornibus
Lacerari cœpit morsibus sæuis canum.
Tunc moriens, vocem hanc edidisse dicitur:
O me infelicem, qui [illegible]emum intelligo
Vt illa mihi profuer[illegible] despexeram,
Et quæ laudaram, quantum luctus habuerint.



XIII.

Laudatore nihil ins[illegible]s.

VVLPES ET [illegible]VS.

QVi se laudari gaud[illegible] verbis subdolis
Fere dat pœnas turpi pœnitentia.
Quum de fenestra Coruus raptum caseum
Comesse vellet celsa residens arbore,
Hunc vidit Vulpes, dehinc sic cœpit loqui:
O qui tuarum, Corue, pennarum est nitor!
Quantum decoris corpore & vultu geris?

pa des

par des chiens par la legereté de sa course. Mais estant entré en suitte dans la forest, & son bois s'estant embarassé dans des arbres, il fut deschiré aussi-tost par les morsures cruelles des chiens. Alors on dit qu'en mourant il fit cette plainte : Ie suis bien malheureux de n'auoir reconnu qu'à cette heure, combien ce que j'auois méprisé m'a seruy, & combien ce que ie loüois tant m'a esté funeste.



XIII.

Les loüanges sont des pieges.

LE CORBEAV ET LE RENARD.

CEluy qui est bien aise d'estre loüé par des paroles trompeuses, en est souuent puny par vn repentir honteux.

Vn Corbeau estoit monté sur vn grand arbre, pour manger vn fromage qu'il auoit pris sur vne fenestre. Et le Renard l'ayant veu, cõmença à luy parler de la sorte : O Corbeau, que tes plumes sont esclatantes, que ton corps & que ta teste sont belles; si tu auois aussi bien de la voix tu serois le premier des Oyseaux. Mais le

Corbeau, sot qu'il estoit, voulant monstrer qu'il sçauoit chanter, laissa tomber le fromage de son bec, qui fut pris aussi-tost & deuoré auec auidité par le fin Renard. Et alors le Corbeau trompé, deplora enfin sa stupidité & sa sottise.

Cette Fable fait voir ce que peut l'esprit, que la sagesse est tousiours la plus forte.



XIV.

Le peuple est vn mauuais Iuge.

LE CORDONNIER MEDECIN

VN mauuais Cordonnier se voyant reduit à vne extréme pauureté, commença à exercer la Medecine en vn lieu inconnu. Et vendant de faux antidote, s'acquit reputation par ses contes & ses charlataneries. Estant donc vn iour extremement malade, le Roy de la ville où il estoit, voulant esprouuer sa science, demanda vn verre, où versant de l'eau, en faisant semblant qu'il mesloit du poison auec son antidote, il luy commanda de boire ce verre en luy promettant recompense. Alors saisi de la crainte de la mort, il auoüa qu'il

Si vocem haberes, nulla prior ales foret.
At ille stultus, dum vult vocem ostendere,
Emisit ore caseum, quem celeriter
Dolosa Vulpes auidis rapuit dentibus.
Tum demum ingemuit Corui deceptus stupor.
Hac reprobatur quantum ingenium valet,
Virtute semper prævalet sapientia.

XIV.

Fallax vulgi iudicium.

EX SVTORE MEDICVS.

Malus quum Sutor inopia deperditus
Medicinam ignoto facere cœpisset loco.
Et venditaret falso antidotum nomine,
Verbosis adquisiuit sibi famam strophis.
Hic quum iaceret morbo confectus graui,
Rex vrbis eius experiendi gratia,
Scyphum poposcit, fusa dein simulans aqua
Antidoto miscere illius se toxicum,
Hoc bibere iussit ipsum posito præmio.

Timore mortis ille tum confessus est,
Non artis ulla medicum se prudentia,
Verum stupore vulgi factum nobilem.
Rex aduocata concione hæc addidit:
Quantæ putatis esse vos dementiæ,
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes?
¶ *Hoc pertinere vere ad illos dixerim,*
V.Not. * *Quorum stultitia quæstus impudentiæ est.*

XV.

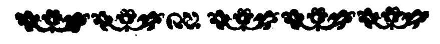
Pauper dominum non sortem mutat.

ASINVS EGREGIE CORDATVS.

IN principatu commutando, sæpius
Nil præter domini nomen mutãt pauperes.
Id esse verum parua hac fabella indicat.
¶ *Asellum in prato timidus pascebat senex.*
Is hostium clamore subito territus,
Suadebat Asino fugere, nè possent capi.
At ille lentus: Quæso num binas mihi

n'estoit point deuenu Medecin par aucune connoissance qu'il eust de cét art, mais que la sottise du peuple l'auoit rendu celebre. Ce Roy donc faisant assẽbler tout le monde leur dit ces paroles : N'estes-vous pas bien sots, de ne craindre pas de fier vos testes & vos vies à celuy, à qui personne n'a voulu fier ses pieds pour les chausser?

Cette Fable regarde ceux qui estans ignorans trouuent moyen de gagner & de s'auancer par leur imprudence.



X V.

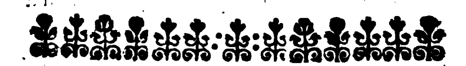
Le pauure change de maistre sans changer de fortune.

L'ASNE BIEN SENSÉ.

DAns les changemens d'Estat, les pauures pour l'ordinaire ne font que changer le nom de leur Maistre. Cette Fable nous fait voir cette verité.

Vn Vieillard timide faisant paistre vn Asne dans vn pré, fut épouuanté soudain par le cry des ennemis, & exhortoit l'Asne à s'enfuir, afin qu'ils ne fussent point pris. Mais l'Asne allant son pas tout doucemẽt luy répondit: Dites-moy, ie vo⁹ prie, croyez

vous que l'ennemy estant vainqueur me fasse porter quatre panniers ? Le Vieillard luy dit que non. Que m'importe-t'il donc, adjousta l'Asne, à qui ie serue, puis que ie dois tousiours porter mes panniers à l'ordinaire ?



XVI.

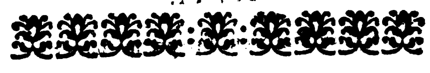
Garde-toy d'vn mauuais respondant.

LE CERF ET LA BREBY.

LOrs qu'vn fourbe s'oblige sous mauuaise caution, il ne veut pas agir sincerement, mais faire quelque méchanceté.

Le Cerf demandoit à la Breby vn boisseau de bled & donnoit le Loup pour répondant. Mais elle preuoyāt sa tromperie, luy dit: Pour le Loup, son ordinaire c'est de prédre tout par force & de s'en aller: Pour vous, vous vous enfuyez comme vn éclair, & on vous perd aussi-tost de veuë. Où vous iraye-je donc chercher, quand le temps de me payer sera venu ?

Clitellas impositurum victorem putas?
Senex negauit: Ergo, quid refert mea
Cui seruiam, clitellas dum portem meas?

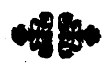


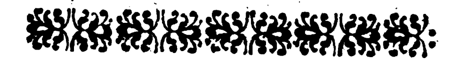
XVI.

Fideiussorem infidum caue.

OVIS ET CERVVS.

*FRaudator * nomen quum locat sponsu improbo,* V. Not.
Non rem expedire, sed mala videre expetit.
¶ Ouem rogabat Ceruus modium tritici
Lupo sponsore: at illa præmetuens dolum:
Rapere atque abire semper adsueuit Lupus.
Tu de conspectu fugere veloci impetu:
Vbi vos requiram quum dies aduenerit?





XVII.

Calumniatorem sua pœna manet.

OVIS, CANIS ET LVPVS.

Solent mendaces luere pœnas malefici.
Calumniator ab Oue quum peteret Canis
V. Not. *Quem * commendasse panem se contenderet,*
Lupus citatus testis, non vnum modò
Deberi dixit, verùm affirmauit decem.
Ouis damnata falso testimonio,
Quod non debebat, soluit. Post paucos dies
Ouis iacentem in fouea conspexit Lupum:
Hæc, inquit, merces fraudis à Superis datur.



XVII.

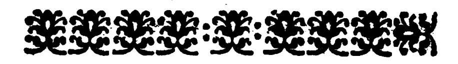
Vne iuste peine est reseruée aux calomniateurs.

LE CHIEN, LA BREBY, ET LE LOVP.

LEs faux tesmoins n'euitent gueres la punition de leurs mensonges.

Le Chien demandant à la Breby vn pain qu'il soustenoit faussement luy auoir donné en garde, le Loup fut appellé pour témoin, qui asseura que non seulement elle en deuoit vn, mais dix. La Breby estant ainsi condamnée par vn faux témoignage, paya ce qu'elle ne deuoit pas. Mais peu de iours apres, ayant veu le Loup estendu mort dans vn fossé; Voila la recompense, dit-elle, que les Dieux donnent à la fausseté & à la calomnie.





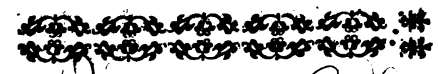
XVIII.

Ne donne aucune entrée aux méchans.

LA CHIENNE AVEC SES PETITS.

LEs caresses d'vn meschant homme dressent des pieges & des embusches. Les vers suiuant nous auertissent de les éuiter.

Vne Chienne estant preste de faire ses petits, en supplia vne autre qu'elle luy permist de les mettre dans sa petite maison; ce qu'elle obtint facilement. Et comme cette seconde luy vint redemander sa place, elle la pria de luy accorder encore vn peu de temps, en attendant que ses petits deuinssent plus forts pour les pouuoir emmener. Ce temps estant encore passé, celle à qui estoit la place commença à presser l'autre plus fortement de la luy rendre. Mais celle-cy luy respondit : Si vous estes assez forte pour me combattre moy & toute ma troupe, ie vous la quitteray.



XVIII.

Omnem aditum malis præcludito.

CANIS PARTVRIENS.

HAbent insidias hominis blanditiæ mali,
Quas ut vitemus, versus subiecti monent.
Canis parturiens, quum rogasset alteram,
Vt fœtum in eius tugurio deponeret;
Facile impetrauit, dein reposcenti locum,
Preces admouit: tempus exorans breue
Dum firmiores catulos posset ducere,
Hoc quoque consumto, flagitare validius
Cubile cœpit: Si mihi & turba mea
Par, inquit, esse potueris, cedam loco.



XIX.

Stultitia plerumque exitio est.

CANES FAMELICI.

STultum consilium non modo affectu caret,
Sed ad perniciem quoque mortales deuocat.
Corium depressum in fluuio viderunt Canes:
Id vt comesse extractum possent facilius,
Aquam cœpere bibere, sed rupti prius
Periere, quàm quod petierant, contingerent.

X X.

Miser vel ignauissimo cuique ludibrio est.

LEO SENIO CONFECTVS.

QVicumque amisit dignitatem pristinam
Ignauis etiam iocus est in casu graui.

XIX.

L'imprudence est souuent mortelle.

LES CHIENS AFFAMEZ.

VNe entreprise indiscrette est souuent non seulement inutile, mais pernicieuse.

Des chiens ayans veu vn cuir enfoncé dans vne riuiere, commencerent à boire l'eau pour le pouuoir apres tirer plus aisément & le manger: Mais auant qu'ils pussent auoir ce qu'ils desiroient, ils creuerent & moururent.

XX.

Les malheureux sont méprisez des plus lasches.

LE LION LANGVISSANT DE VIEILLESSE.

CEluy qui a perdu sa premiere dignité, est mesprisé dans son malheur, mesme des plus lasches.

Vn Lion accablé de vieilleſſe, ayant perdu toutes ſes forces, eſtoit languiſſant par terre, prés de rendre le dernier ſoûpir. Le Sanglier tout furieux le meurtriſſant auec ſes deffenſes, vengea par les playes qu'il luy fit, les vieilles iniures qu'il auoit receuës […] luy. Le Taureau baiſſant ſes cornes, vint […]eſme temps percer le corps de ſon ennemy. L'Aſne voyãt qu'on bleſſoit le Lion impunément, commença à luy donner des coups de pieds dans la teſte: Et alors le Lion expirant dit ces paroles: I'ay eu de la peine à ſouffrir que les beſtes les plus fortes m'inſultaſſent dans ma miſere, mais voyant que ie ſuis contraint de ſouffrir encore de toy qui es la honte de la nature, il me ſemble que i'endure vne double mort.

Defectus annis & desertus viribus
Leo quum iaceret spiritum extremum trahens,
Aper fulmineis ad eum venit dentibus,
Et vindicauit ictu veterem iniuriam:
Hostile corpus. Asinus vt vidit ferum
Impune lædi, calcibus frontem exterit.
At ille expirans: Fortes indigne tuli
Mihi insultare, te naturæ dedecus
Quod ferre cogor, certe bis videor mori.



XXI.

Qui alteri suam ob causam commodat,
iniuriâ postulat id gratiæ apponi sibi.

MVSTELA ET HOMO.

Mvstela ab Homine prensa, quum instantem necem
Effugere vellet: Quæso, inquit, parcas mihi,
Quæ tibi molestis muribus purgo domum.
Respondit illi: Faceres si causa mea
Gratum esset, & dedissem veniam supplici:
Nunc quia laboras vt fruaris reliquiis,
Quæ sunt rosuri, simul & ipsos deuores,
Noli imputare vanum beneficium mihi.
Atque ita locutus, improbam leto dedit.
Hoc in se dictum debent illi agnoscere,
Quorum priuata seruit vtilitas sibi,
Et meritum inane iactant imprudentibus.

XXI.

Ceux qui n'obligent que pour leur interest, ont tort de pretendre qu'on leur en doiue sçauoir gré.

L'HOMME ET LA BELETTE.

VNe Belette se voyãt prise par vn homme, & voulant éuiter la mort presente, luy dit: Ie vo⁹ prie de ne me point faire de mal; puis que c'est moy qui deliure vostre maison des Rats & des Souris qui vous incommodent tant. Mais l'Homme luy respondit : Si tu le faisois pour l'amour de moy, ie t'en sçaurois gré, & ie t'accorderois la grace que tu me demandes. Mais puis que tu ne poursuis les Souris auec tãt d'ardeur, que pour auoir les restes qu'elles doiuent ronger, & pour les manger elles-mesmes ; ne me fais point valoir icy vn bien-fait imaginaire. Et ayant dit ces paroles, il tua cette mauuaise beste.

Cette Fable s'addresse à ceux qui n'agissent que pour leur interest particulier; & neantmoins veulent faire croire aux simples qu'ils leur ont grande obligation.

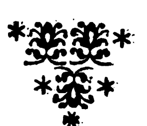
XXII.

Dans vn meschant le bien mesme doit estre suspect.

LE CHIEN FIDELLE.

CEluy qui deuient tout d'vn coup liberal, est aymé des personnes imprudentes; mais c'est en vain qu'il tend ses pieges aux hommes sages.

Vn Voleur de nuict ayant ietté vn morceau de pain à vn Chien, pour voir s'il le pourroit surprendre en luy donnant à manger: Ie vous connois, dit le Chien, vous voulez me lier la langue, de peur que ie n'aboye pour le bien de mon Maistre: Mais vous vous trompez fort. Car cette liberalité si soudaine & si extraordinaire, m'aduertit de me tenir sur mes gardes, afin que vous ne gagniez rien icy par ma faute.



XXII.

Suspecta malorum beneficia.

CANIS FIDELIS.

REpente liberalis stultis gratus est,
Verum peritis inritos tendit dolos.
¶ *Nocturnus quum fur panem misisset Cani,*
Obiecto tentans an cibo posset capi:
Heus, inquit, linguam vis meam praecludere,
Ne latrem pro re domini? multum falleris.
Namque ista subita me iubet benignitas
Vigilare, facias ne mea culpa lucrum.



XXIII.

Potentes ne tenuis æmulere.

RANA RVPTA.

INops potentem dum vult imitari, perit.

In prato quodam Rana conspexit Bouem,
Et tacta inuidia tantæ magnitudinis,
Rugosam inflauit pellem: tum natos suos
Interrogauit, an Boue esset latior.
Illi negàrunt. Rursus intendit cutem
Maiore nisu, & simili quæsiuit modo,
Quis maior esset; illi dixerunt: Bouem.
Nouissime indignata, dum vult validius
Inflare sese, rupto iacuit corpore.

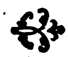
XXIII.

Il est dangereux d'imiter les Grands.

LA GRENOVÏLLE QVI CREVE D'ORGVEIL.

LEs petits se perdent, lors qu'ils veulent imiter les Grands.

Vne Grenoüille ayant veu vn Bœuf dans vn pré, deuint jalouse de cette grandeur demesurée, & enflant sa peau pleine de rides, demandoit à ses petits si elle estoit plus grande que le Bœuf. Ils luy respondirent que non. Alors estendant sa peau auec plus d'effort, elle leur demanda encore de mesme, lequel estoit le plus grand d'elle ou du Bœuf: Ils luy dirent que c'estoit le Bœuf. Enfin se mettant en colere, & s'enflant encore dauantage, elle creua & mourut sur le champ.



XXIV.

Fin contre fin.

LE CHIEN ET LE CROCODILE.

CEux qui donnent aux sages de mauuais conseils, perdent leur peine, & se rendent ridicules.

On dit que les Chiens boiuent en courant le long du Nil, de peur que les Crocodiles ne les prennent. Vn Chien donc ayant commencé à boire de la sorte, vn Crocodile luy dit : Beuuez si doucement que vous voudrez, ne craignez point. Certes ie le ferois, respondit le Chien, si ie ne sçauois que tu es friand de ma peau.



XXIV.

Rete ne tendas Accipitri & Miluio.

CANIS ET CROCODILVS.

Consilia qui dant praua cautis hominibus,
Et perdunt operam, & deridentur turpiter.
Canes currentes bibere in Nilo flumine,
A Crocodilis ne rapiantur, traditum est.
Igitur quam currens bibere cœpisset canis,
Sic Crocodilus: Quamlibet lambe otio,
Noli vereri, at ille: Facerem mehercule,
Nisi esse scirem carnis te cupidum meæ.



XXV.

Par pati refertur.

VVLPES ET CICONIA.

NVlli nocendũ: quod si quis quem læserit,
Multari interdum similiter exemplum admonet.

¶ Vulpes ad cœnam dicitur Ciconiam
Prior inuitasse, & illi in patina liquidam
Posuisse sorbitionem, quam nullo modo
Gustare esuriens potuerit Ciconia:
Quæ Vulpem quum reuocasset, intrito cibo
Plenam lagenam posuit: huic rostrũ inserens
Satiatur ipsa, & torquet conuiuam fame:
Quæ quum lagenæ frustra collum lamberet,
Peregrinam sic locutum volucrem accipimus:
Sua quisque exempla debet æquo animo pati.

XXV.

Les trompeurs sont trompez.

LE RENARD ET LA CICOGNE.

IL ne faut offenser personne. Que si quelqu'vn offense vn autre, cét exemple fait voir, que souuent il est traitté comme il traitte autruy.

On dit que le Renard inuita le premier la Cicogne à souper, & ne mit deuant elle qu'vn plat, où il y auoit quelque chose de liquide, dont la Cicogne qui auoit bien faim, ne pût iamais gouster. Elle dõc ayant aussi inuité le Renard à son tour, luy seruit vne bouteille pleine d'vne viande hachée, dedans laquelle passant son bec elle mangeoit à son aise, tandis qu'elle faisoit mourir de faim celuy qu'elle auoit inuité. Et comme le renard léchoit en vain le haut de la bouteille, on dit que cét Oyseau estranger luy dit : Il est raisonnable que chacun souffre qu'on le traitte comme il traitte les autres.

XXVI.

L'Auare est luy mesme son bourreau.

LE CHIEN TROVVANT VN TRESOR.

CEtte Fable peut bien s'appliquer aux Cauares & à ceux qui dans la bassesse de leur naissance, trauaillent à se mettre au rang des riches.

Vn Chien grattant la terre pour en tirer des os de mort, trouua vn thresor ; & parce qu'il auoit offensé les Dieux Manes, ils luy imprimerent vne passion ardente pour les richesses, afin qu'il satisfist par son supplice à la religion qu'il auoit violée. Ainsi gardant tousiours cét or, & en perdant mesme le souuenir de manger, il se consuma peu à peu, & mourut de faim. Alors on dit qu'vn Vautour estant sur luy, dit ces paroles : O Chien, tu meurs bien iustement ! puis qu'ayant esté conceu dans vn carrefour, & nourry d'ordure, tu t'es aduisé tout d'vn coup de desirer les richesses des Roys.

XXVI.

Auarus suus sibi carnifex est.

CANIS, THESAVRVS ET VVLTVRIVS.

HÆc res auaris esse conueniens potest,
Et qui humiles nati dici locupletes student.
¶ Humana effodiens ossa, thesaurum Canis
Inuenit, & violauit quia Manes Deos,
Iniecta est illi diuitiarum cupiditas.
Pœnas vt sanctæ religioni penderet.
Itaque aurum dum custodit, oblitus cibi
Fame est consumptus : quem stans Vulturius super
Fertur locutus : O Canis, merito iaces.
Qui concupisti subito regales opes,
Triuio conceptus, & educatus stercore.

XXVII.

Ne magnus tenuem despicito.

VVLPES ET AQVILA.

QVamvis sublimes debent humiles metuere:
Vindicta docili quæ patet solertia.
Vulpinos catulos Aquila quondam sustulit:
Nidoque posuit pullis, escam vt carperent:
Hanc persecuta mater, orare incipit,
Ne tantum miseræ luctum importaret sibi.
Contempsit illa, tuta quippe ipso loco,
Vulpes ab ara rapuit ardentem facem,
Totamque flammis arborem circumdedit,
Hosti dolorem damno miscens sanguinis,
Aquila vt periculo mortis eriperet suos.
Incolumes natos supplex Vulpi tradidit.

XXVII.

Quelque grand que tu sois, ne mesprise point les plus petits.

L'AIGLE ET LE RENARD.

LEs plus grands doiuent craindre les plus petits, parce que ceux qui ont esprit & addresse, trouuent bien moyen de se venger.

Vn Aigle prit vn iour les petits du Renard, & les mit dans son nid, pour seruir de pasture à ses Aiglons. La Mere allant apres elle, la supplioit de ne luy causer point vne si grande affliction. Mais l'Aigle la mesprisa, se voyant en seureté par le lieu mesme où elle estoit. Alors le Renard prit sur vn autel vn tison ardent, & enuironna de flammes l'arbre de l'Aigle, causant ainsi vne extréme douleur à son ennemie dans le danger où elle la mettoit de perdre ses petits. L'Aigle donc voulant retirer les siens d'vn si grand peril, rendit au Renard ses petits, auec soumission & auec prieres.

XXVIII.

Vn mot de raillerie couste souuent cher.

LE RAT ET L'ELEPHANT.

SOuuent les sots cherchant matiere de rire, picquent les autres par des paroles outrageuses, & se mettent eux-mesmes en grand danger d'estre mal-traittez.

Le Rat rencontra vn iour l'Elephant, & le saluant luy dit : Bon iour mon frere. l'Elephant rejettant cette ciuilité auec indignation, luy demanda pourquoy il mentoit si visiblement. Et le Rat dressant sa queuë, luy respondit : Si vous ne voulez pas me reconnoistre pour vostre frere, comme vous estant trop dissemblable, au moins ma queuë est semblable à la vostre. Alors l'Elephant tout en colere voulant se jetter sur luy, se retint, & adjousta ces paroles : Il ne me feroit que trop aise de me venger : mais ie ne veux pas me deshonorer moy-mesme, par la mort d'vne beste si mesprisable.

XXVIII.

Est cui magno constitit dicterium.

MVS ET ELEPHANTVS.

PLerumque stulti risum dum captant leuem
Graui distingunt alios contumelia,
Et sibi nociuum concitant periculum.
Mus olim Elephanto cum fuisset obuius,
Salue, inquit, frater. Ille indignans repudiat
Officium, & quærit cur sic mentiri velit.
Tum mus arrecta cauda: Si similem negas
Tibi me esse, certe hæc haud multum absimilis tuæ.
Elephantus in illum cum vellet facere impetum,
Repressit iram: Et, Facilis vindicta est mihi:
Sed inquinari nolo ignauo sanguine.

XXIX.

Les maux publics retombent sur le peuple.

LA GRENOVILLE PRVDENTE.

LOrs qu'il y a diuision entre les grãds, les petits en pâtissent tousiours.

Vne Grenouïlle voyant de son mareſt vn combat de Taureaux, commença à s'écrier : Helas, combien de maux sont prests de tomber sur nous ! Et comme vne autre luy demandoit pourquoy elle parloit de la sorte, puis qu'ils se battoient ensemble à qui seroit le maistre du troupeau, & que les Bœufs passoient leur vie bien loin d'elles : Elle luy respondit : Il est vray que c'est vn peuple separé de nous, & vne espece toute differente. Mais celuy des deux qui aura esté chassé du Royaume des bois, se viendra retirer dans les lieux les plus secrets de ce mareſt, & nous foulant aux pieds nous escrasera, & nous fera mourir. Ainsi leur fureur nous regarde, & menace nostre vie.

XXIX.

Mala publica in plebem recidunt.

RANÆ METVENTES TAVRORVM PRÆLIA.

HVmiles laborant, vbi potentes dissident.

Rana in palude pugnam Taurorum intuens;

Heu quanta nobis instat pernicies! ait.
Interrogata ab alia, cur hoc diceret,
De principatu quum illi certarent gregis,
Longeque ab illis degerent vitam boues:
Natio, ait, separata, at diuersum est genus.
Sed pulsus regno nemoris qui profugerit,
Paludis in secreta veniet latibula,
Et proculcatas obteret duro pede:
Caput ita ad nostrum furor illorum pertinet.

XXX.

Considere bien à qui tu te fies.

LE MILAN ET LES PIGEONS.

CEluy qui se met sous la protection d'vn meschant homme en cherchant du secours, trouue sa ruine.

Les Pigeons s'estãt souuent échappez des efforts du Milan, ayant euité la mort par la promptitude de leurs aisles, ce rauisseur changeant de dessein, se resolut de les auoir par finesse, & trompa ce petit peuple foible & timide par cette feinte : Pourquoy, leur dit-il, voulez-vous plutost viure ainsi dans vne crainte continuelle, que non pas de me prendre pour vostre Roy, afin que faisant alliance ensemble, ie vous protege contre tous ceux qui vous pourroient nuire ? Les Pigeons le creurent, & se fierent à luy. Ainsi estãt deuenu Roy, il commença à les manger l'vn apres l'autre, & à exercer son Empire auec ses ongles. Alors vn de ceux qui estoient restez dit cette parole : Nous souffrons ce que nous auons merité.

Fin du premier Liure.

XXX.

Cui fidas, vide.

MILVIVS, ET COLVMBÆ.

Qui se committit homini tutandum improbo,
Auxilia dum requirit, exitium inuenit.
Columbæ sæpe quum fugissent Miluium,
Et celeritate pennæ vitassent necem,
Consilium raptor vertit ad fallaciam:
Et genus inerme tali decepit dolo:
Quare sollicitum potius æuum ducitis,
Quam regem me creatis icto fœdere,
Qui vos ab omni tutas præstem iniuria?
Illæ credentes, tradunt sese Miluio.
Qui regnum adeptus cœpit vesci singulis,
Et exercere imperium sæuis vnguibus.
De reliquis tunc vna: Merito plectimur.

Finis Libri I.



PHÆDRI FABVLARVM.

LIBER SECVNDVS.

PROLOGVS.

EXemplis continetur Æsopi genus.
Nec aliud quicquam per fabellas quæritur
Quàm corrigatur error vt mortalium,
Acuatque sese diligens industria.
Quicumque fuerit ergo narrandi locus,
Dum capiat aurem & seruet propositum suum,



LES FABLES DE PHEDRE.

LIVRE SECOND.

PROLOGVE.

LA maniere d'escrire d'Esope est de proposer des exemples. Et l'vnique but que l'on propose dans les Fables, est de faire que les hommes se corrigent de leurs deffauts, & que leur esprit s'excite à se porter dans le bien auec plus de lumiere & d'actiuité. Ainsi quelque recit que l'on y puisse mesler, pourueu qu'il soit agreable, & qu'il tende toûjours à la fin qui est propre à ce genre

d'escrire, on le doit estimer par les choses mesmes, & non pas par le nom de l'Auteur. Ie suiuray donc en tout ce que ie pourray la coustume d'Esope, en contãt seulement des fables. Mais si ie trouue lieu d'y mesler quelques paroles veritables & importantes, pour diuertir les esprits par cette agreable verité, ie vous supplie, mon cher Lecteur, de le trouuer bon, & en recompense ie ne vous ennuiray point par le long discours. Et pour n'estre pas long, en vous disant que ie seray court: Escoutez pourquoy nous deuons refuser aux violens & interessez ce qu'ils nous demandent, & donner aux vertueux & modestes, mesmes ce qu'ils ne demandent pas.



Recommendatur non auctoris nomine,
Equidem omni cura morem seruabo senis:
Sed si libuerit aliquid interponere
Dictorum, sensus ut delectet varietas,
Bonas in partes, lector, accipias velim.
Sic ista tibi rependet breuitas gratiam,
Cuius verbosa ne sit commendatio,
Attende cur negare cupidis debeas;
Modestis etiam offerre quod non petierint.



FABVLA I.

Sunt etiam sua præmia laudi.

LEO SAPIENS.

SVper Iumentum stabat deiectum Leo:
Prædator interuenit partem postulans:
Darem, inquit, nisi soleres per te sumere:
Et improbum eiecit. Forte innoxius
Viator est deductus in eundem locum,
Feroque viso rettulit retro pedem.
Cui placidus ille: Non est quod timeas, ait:
Et quæ debetur pars tuæ modestiæ
Audacter tolle. Tunc diuiso tergore,
Siluas petiuit, homini vt accessum daret.
Exemplum egregium prorsus & laudabile,
Verum est, auiditas diues, & pauper pudor.

FABLE

FABLE I.

La vertu trouue sa recompense.

LE SAGE LION.

VN iour vn Lion tenant vn Bouuillon sous ses griffes, vn voleur suruint, qui luy en demanda sa part. Le Lion luy répondit : Ie vous en donnerois, si vous n'auiez accoustumé d'en prendre de vous-mesme: & rejetta ainsi ce meschant. Il arriua en suitte qu'vn homme de bien passant par ce mesme lieu, & voyant cette beste, se retire aussi-tost en arriere. Mais le Lion luy dit auec douceur : Ne craignez point, venez prendre hardiment la part qui est deuë à vostre moderation, & à vostre vertu. Alors ayant diuisé sa proye, il se retira dans les bois, afin de donner lieu à l'homme de s'en approcher.

C'ét exemple est beau sans doute, & cette action est digne de loüanges. Mais en ce temps, les auares & les voleurs sont riches, & les gens de bien sont pauures.

II.

Nous aymons ceux qui nous ressemblent.

D'VN HOMME DEVENV CHAVVE.

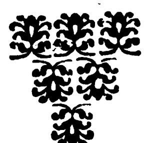
CHacun ayme son semblable, comme nous l'apprenons par cét exemple.
Vn homme de moyen âge voulant se marier, vne femme qui ne manquoit pas d'esprit luy celoit son âge, qui paroissoit d'autant moins qu'elle estoit fort agreable. Il auoit aussi de l'affection pour vne autre, qui estoit belle, mais plus ieune. Ainsi toutes deux voulãt paroistre estre de son âge, afin de l'épouser, commencerent à luy arracher l'vn apres l'autre des poils de la teste. Luy s'imaginant que ces femmes auoient soin de luy bien ajuster les cheueux, deuint chauue tout d'vn coup, parce que la plus ieune arracha tout les cheueux blancs, & la plus agée tous les noirs.

II.

Simile simili gaudet

REPENTE CALVVS.

PArem par quærit : quod exemplo discimus.
Ætatis mediæ cuidam, mulier non rudis
Tegebat annos celans elegantia:
Animosque eiusdem pulcra iuuenis cœperat.
Ambæ videri dum volunt illi pares,
Capillos homini legere cœpere inuicem.
Quum se putaret pingi cura mulierum,
Caluus repente factus est, nam funditus
Canos puella, nigros anus euellerat.

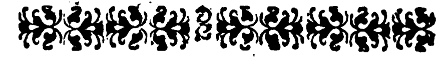


III.

Impunitas, peccandi illecebra.

HOMO ET CANIS.

LAceratus quidam morsu vehementis Canis,
Tinctum cruore panem immisit malefico;
Audierat esse quod remedium vulneris.
Tunc sic Æsopus: Noli coram pluribus
Hoc facere canibus, ne nos viuos deuorent,
Quum scierint esse tale culpæ præmium.
¶ *Successus improborum plures allicit.*



III.

Il faut punir, & non pas recompenser les meschans.

L'HOMME MORDV DV CHIEN.

VN homme ayant esté mordu par vn meschant Chien, luy iette vn morceau de pain trempé dans son sang, parce qu'il auoit oüy dire que cela le guerissoit de sa blesseure. Esope le voyant, luy dit : Gardez-vous bien de faire cela deuant plusieurs chiens : car ils pourroient bien nous mettre en pieces & nous deuorer, s'ils sçauoient que leurs crimes fussent si bien recompensez.

L'heureux succez des meschans en attire beaucoup d'autres à faire comme eux.



I V.

Vn fourbe cause de grands maux.

L'AIGLE, LE CHAT ET LE SANGLIER.

VN Aigle auoit fait son nid au haut d'vn chesne: Vne Chatte ayant trouué vn trou au milieu, y auoit fait ses petits. Et vn Sanglier auoit mis les siens au bas du mesme arbre. Mais la Chatte malicieuse, ruina par ses fourbes & par sa meschanceté cette alliance, & ce voisinage, qui estoit arriué par hazard entre ces bestes. Elle monta premierement au nid de l'Aigle, & luy dît: On vous veut perdre sans doute, & moy peut-estre auec vous. Car le fin & le meschãt Sanglier ne creuse la terre cõme vous voyez tous les iours, que pour faire tomber le chesne, afin que nos petits estant à terre il les puisse manger. Ayant ainsi remply l'Aigle de frayeur & de trouble, elle descendit dans le trou du Sanglier, auquel elle parla de la sorte: Vos petits sont en grand dãger: car aussi-tost que vous sortirez pour aller chercher à mãger

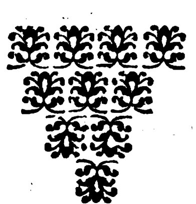
IV.

Vir dolosus seges est mali.

AQVILA, FELIS ET APER.

Aquila in sublimi quercu nidum fecerat;
Feles cauernam nacta, in media pepererat: V. Not.
*Sus nemoris * cultrix fœtum ad imam posuerat.*
Tum fortuitum Feles contubernium
Fraude & scelesta sic euertit malitia.
Ad nidum scandit volucris: Pernicies, ait,
Tibi paratur, forsan & miseræ mihi.
Nam fodere terram quod vides quotidie
Aprum insidiosum quercum vult euertere,
Vt nostram in plano facile progeniem opprimat.
*Terrore * offuso & perturbatis sensibus,* V. Not.
Direpit ad cubile setosæ suis;
Magno, inquit, in periculo sunt nati tui.

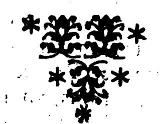
Nam simul exieris pastum cum tenero grege.
Aquila est parata rapere porcellos tibi.
Hunc quoque timore postquam compleuit locum,
Dolosa tuto condidit sese cauo.
Inde euagata noctu suspenso pede,
Vbi esca se repleuit & prolem suam,
Pauorem simulans prospicit toto die.
Ruinam metuens Aquila ramis desidet:
Aper rapinam vitans non prodit foras.
Quid multa? inedia sunt consumti cum suis,
Felisque catulis largam præbuerunt dapem.
¶ *Quantum homo bilinguis sæpe concinnet mali.*
Documentum habere stulta credulitas potest.

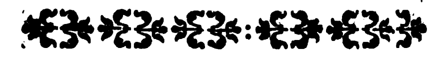


auec-

auec cette troupe, qui est encore foible, l'Aigle se prepare à les emporter. Ayant donc encore mis malicieusement l'espouuante dans ce lieu, elle se cacha dans son trou, où elle demeuroit en seureté; D'où sortant la nuict tout doucement, apres s'estre saoulée de proye elle & ses petits, elle se tenoit tout le long du iour à l'entrée de son trou en regardant de costé & d'autre pour tesmoigner qu'elle auoit peur. L'Aigle donc craignant qu'on ne renuersast son nid, demeure sans rien faire sur vne branche. Le Sanglier apprehendant qu'on ne luy rauit ses petits, n'ose sortir de sa place. Ainsi l'vn & l'autre mourut de faim auec ses petits, & seruirent d'vn grand festin à la Chatte & à ses petits Chats.

Les personnes credules & imprudentes peuuent apprendre de cette fable, combien vn fourbe cause souuent de maux.





V.

Vn valet se rend ridicule, quand il fait trop le bon valet.

PAROLE DE TIBERE.

IL y a à Rome vne certaine espece d'hõmes qui sont les empeschez: qui courẽt à l'estourdie au premier mot; qui s'occupent sans affaires; qui se mettẽt hors d'haleine en des choses de neant; qui faisant beaucoup ne font rien; qui se tourmentent fort eux-mesmes, & se rendent tout à fait insupportables aux autres. Ce sont ces personnes que ie voudrois bien corriger, s'il m'estoit possible, par cette histoire veritable, & qui merite bien d'estre escoutée.

Tibere s'en allant vn iour à Naples, vint en sa maison de Misene, qui ayãt esté bastie sur le haut d'vne montagne par Luculle, a veuë sur la mer de Sicile & de Toscane. Et comme ce Prince se promenoit dans ses beaux jardins, vn de ses valets de chambre des plus lestes & des plus ajustez, ayant sa robe retroussée sur l'espaule, auec vne escharpe de toile d'Egypte, dont les

V.

Ne quid nimis.

CÆSAR AD ATRIENSEM.

Est Ardelionum quædam Romæ natio
Trepide concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
Sibi molesta & aliis odiosissima.
Hanc emendare, si tamen possum, volo
Vera fabella: pretium est operæ attendere.
¶ Cæsar Tiberius quum petens Neapolim,
In Misenensem villam venissem suam,
Quæ monte summo posita Luculli manu,
Prospectat Siculum & prospicit Tuscum mare,
Ex alticinctis vnus atriensibus,
Cui tunica ab humeris linteo Pelusio
Erat destricta, [a] cirris dependentibus,
Perambulante læta Domino viridaria,

a Cirri signifie ordinairement des cheueux frisez, mais en cét endroit il se préd pour les plis de la robe.

Alueolo cœpit ligneo conspargere
Humum æstuantem, come officium iacti-
tans:
Sed deridetur: inde notis flexibus
Præcurrit alium in Xystum, sedans pulue-
rem.
Agnoscit hominem Cæsar, remque intelligit.
Heus; inquit Dominus; ille enimuero adsilit.
Tum sic iocata, est tanti maiestas Ducis;
Multo maioris, b alapæ mecum veneunt.

b On donnoit des soufflets aux Esclaues en les mettãt en liberté. Et ainsi, cé mot a deux sens, & veut dire, que cét Esclaue ne meritoit ny la liberté, ny la peine que l'Empereur eût prise de luy dõner des soufflets.

VI.

Potentiam malitiâ adiutam quis effugiat.

AQVILA, CORNIX, ET TESTVDO

Contra potentes nemo est munitus satis;
Si vero accessit consiliator maleficus,
Vis & nequitia quidquid oppugnant ruit.
Aquila in sublime sustulit testudinem.

phis pendoient par derriere, commença à arrouser la terre échauffée auec vn petit arrousoir de bois, faisant parade de ce beau seruice. Mais Tibere se mocquant, il ne laissa pas de courir par des destours qu'il sçauoit, pour estre auant luy dans vne autre allée, où il abattoit encore la poussiere. Cesar reconnut le personnage, & voyant fort bien ce qu'il vouloit dire, l'appelle: & luy aussi-tost le venant trouuer à grand'haste, cette haute Majesté le railla ainsi: On ne gagne point auec moy des soufflets à si bon marché.

VI.

Qui se sauuera de la puissance assistée de la malice?

L'AIGLE, LA CORNEILLE ET LA TORTVE.

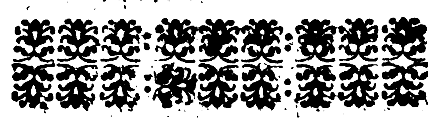
NVI n'est assez fort pour resister aux puissans. Mais lors qu'vn mauuais conseiller se joint encore à eux, la violence & la malice renuersent tout ce qu'elles attaquent.

Vn Aigle auoit emporté en haut vne Tor-

tuë, qui cachoit tellement son corps dans son escaille qu'estant ainsi renfermée, il estoit impossible de la blesser. Vne Corneille venant dans l'air, & volant pres de l'Aigle, luy dit : Il est vray que vous tenez dans vos griffes vne excellente proye; mais si ie ne vous montre ce que vous deuez faire, vous vous lasserez en vain par ce pesant fardeau. L'Aigle donc luy ayant promis de luy en donner sa part ; elle luy conseille de laisser tomber sur vn rocher cette dure coquille : afin que s'estant brisée, elle pust aisement se nourrir de ce qui estoit dedans. L'Aigle persuadé par ces paroles, fait ce qu'elle luy dit, & donne vne grande partie de sa proye à cette mauuaise conseillere. Ainsi celle qui estoit en seureté par les auantages de la nature, mourut malheureusement, ne pouuant resister à tous deux ensemble.

Quæ quum abdidisset cornea corpus domo,
Nec vllo pacto lædi posset condita.
Venit per auras Cornix, & propter volans:
Opimam sane prædam rapuisti vnguibus,
Sed nisi monstraro quid sit faciendum tibi,
Graui nequicquam te lassabis pondere.
Promissa parte, suadet vt scopulum super
*Altis ab astris duram * inlidat corticem,* Vid. Not.
Qua comminuta facile vescatur cibo.
Inducta verbis Aquila, monitis paruit,
Simul & magistra large diuisit dapem.
Sic tuta quæ natura fuerat munere;
Impar duabus occidi tristi nece.





VII.

Plura timenda diuitibus.

MVLI ET LATRONES.

MVli grauati sarcinis ibant duo ;
Vnus ferebat fiscos cum pecunia,
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille onere diues celsa ceruice eminens ;
Clarumque collo iactans tintinabulum :
Comes quieto sequitur & placido gradu.
Subito latrones ex insidiis aduolant,
Interque cadem ferro mulum trusitant ;
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur casus cum fleret suos,
Equidem, inquit alter, me contemtum gaudeo,
Nam nil amisi, nec sum læsus vulnere.

VII.

Les plus riches ont le plus à craindre.

LES MVLETS ET LES VOLEVRS.

DEux Mulets chargez chacun d'vn pesant fardeau, marchoient ensemble dans vn mesme chemin ; L'vn portoit des sacs d'argent, & l'autre d'orge. Ce premier comme portant vn fardeau si riche, marchoit la teste leuée, secoüant & faisant retentir la sonnette penduë à son col. L'autre le suiuoit derriere, marchant à petit pas & à petit bruit. Cependant des Voleurs qui estoient en embuscade viennent tout d'vn coup fondre sur eux, & parmy le choc & la tuerie, percent ce premier Mulet à coups d'espée, pillent tout l'argent qu'il portoit, & laissent l'orge de l'autre comme estant de nul prix. Celui donc qui auoit esté volé desplorant son malheur, l'autre luy dit : Certes ie me resioüys du mespris qu'on a fait de moy ; puis que ie n'ay rien perdu, & que ie n'ay point esté blessé.

Cét exemple nous fait voir que le peu de bien met les hommes en seureté; & que les grandes richesses sont exposées à de grands perils.

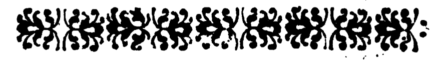
VIII.

L'œil du Maistre est le plus clair-voyant.

Le Cerf et les Boeufs.

VN Cerf poussé par les Veneurs hors des grands bois, & fuyant la mort presente, vint dans vne crainte aueugle en vne ferme qui estoit proche, & se cacha dans vne estable à bœufs qu'il trouua heureusement. Vn Bœuf le voyant ainsi caché, luy dit : A quoy as-tu pensé miserable, de courir de toy mesme à la mort, en mettant ta vie entre les mains des hommes dãs leur propre maison? Le Cerf le priant luy dit : Vous autres seulement ayez pitié de moy, & ie trouueray bien moyen de me sauuer à la premiere occasion. Le iour se passe, la nuit vient; Le Bouuier apporte des feüillages, & ne voit point le Cerf : Les autres païsans entrent & sortẽt, & pas vn ne l'apperçoit: Le Fermier y vient luy-mesme &

Hoc argumento tuta est hominum tenuitas:
Magna periclo sunt opes obnoxia.



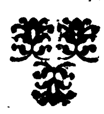
VIII.

Plus videas tuis oculis quàm alienis.

CERVVS ET BOVES.

CErvus nemorosis excitatus latibulis,
Vt venatorum fugeret instantem necem,
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bouili condidit.
Hic bos latenti: Quidnam voluisti tibi,
Infelix vltro qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris?
At ille supplex: Vos modo, inquit, parcite,
Occasione rursus erumpam data.
Spatium diei, noctis excipiunt vices;
Frondem bubulcus adfert, nec ideo videt.
Eunt subinde & redeunt omnes rustici,
Nemo animaduertit: transit etiam villicus,

Nec ille quicquam sentit, tum gaudens ferus
Bobus quietis agere cœpit gratias,
Hospitium aduerso quod præstiterint tempore.
Respondit unus: Saluum te cupimus quidem,
Sed ille qui oculos centum habet, si venerit;
Magno in periculo vita versatur tua.
Hæc inter, ipse dominus à cœna redit:
Et qui corruptos viderat nuper boves,
Accedit ad præsepe: Cur frondis parum est?
Stramenta desunt. Tollere hæc aranea
Quantum est laboris? dum scrutatur singula,
Cerui quoque alta est conspicatus cornua.
Quem conuocata iubet occidi familia,
Prædamque tollit. ¶ Hæc significat fabula,
Dominum videre plurimum in rebus suis.



ne descouure rien non plus que les autres. Alors le Cerf se resiouyssant commença à remercier ces bons & paisibles Bœufs, de ce qu'ils auoient exercé l'hospitalité enuers luy au temps de son infortune. Vn d'eux luy respondit: Quant à nous, nous souhaitons de bon cœur vostre seureté: mais si celui qui a cent yeux vient icy vne fois, vostre vie est en grand dãger. Sur ces entrefaites le maistre vient à l'estable apres souper, parce qu'il s'estoit apperceu depuis peu que ses Bœufs estoient en mauuais estat, & commence à dire: Pourquoy y a-t'il icy si peu de feüillage? Il n'y a point de litiere? Quelle peine y auroit-il à oster ces araignées? Furetant ainsi de tous costez, il apperçoit le grand bois du Cerf, & ayant appellé tous ses valets, il commande qu'on le tuë, & le fait emporter dans son logis comme sa proye.

Cette Fable nous fait voir, que le maistre est toûjours plus clair-voyant que tous les autres dans ses propres affaires.

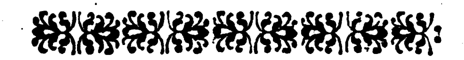


IX.

Epilogue.

L'ENVIE EST INSEPARABLE DE LA VERTV.

LEs Atheniẽs ont éleué autrefois à Esope, vne grande ſtatuë, & ont mis cét eſclaue ſurvne baze qui deuoit durer eternellement: afin d'apprendre à tout le monde, que la carriere de l'honneur eſt ouuerte à toutes ſortes de perſonnes, & que la gloire eſt le prix de la vertu, & nõ pas de la naiſſançe. Eſope donc m'ayant preuenu, & m'ayant empeſché d'eſtre le premier dans ce genre d'écrire, i'ay pris ce qui me reſtoit en tâchant de faire qu'il ne fuſt pas le ſeul: & ce deſſeiu n'eſt pas l'effet d'vne mauuaiſe jalouſie, mais d'vne loüable émulation. Que ſi l'Italie fauoriſe mon trauail, elle aura vn plus grand nombre de perſõnes à oppoſer à la reputatiõ de la Grece. Mais ſi l'enuie veut prẽdre plaiſir à y trouuer à redire, elle ne me rauira pas neantmoins la ſatisfaction que ma conſcience me donne, d'auoir merité quelque loüange par mes



IX.

Epilogus.

INVIDIA VIRTVTVM COMES.

Æsopo ingentem statuam posuere Attici,
Seruumque collocarunt æterna in basi,
Patere honoris scirent vt cuncti viam,
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam.
Quoniam occuparat alter ne primus forem,
Ne solus esset studui, quod superfuit:
Nec hæc inuidia, verum est æmulatio.
Quod si labori fauerit Latium meo,
Plures habebit quos opponat Græciæ.
Si liuor obtrectare curam voluerit,
Non tamen eripiet laudis conscientiam.
Si nostrum studium ud aures peraenit tuas,
Et arte fictas animus sentit fabulas,

Omnem quærelam submouet felicitas.
Sin autem doctus illis occurrit labor
Sinistra quos in lucem natura extulit,
Nec quicquam possunt nisi meliores carpere,
Fatale exitium corde durato feram,
Donec Fortunam criminis pudeat sui.

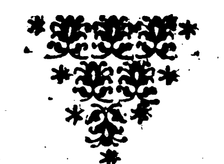
Finis Libri II.



ouurages.

ouurages. Que si nostre nom & nostre trauail vient iusques à vos oreilles, & si vostre esprit gouste & penetre l'art auec lequel ces Fables sont composées, vn si grãd bon-heur m'oste tout le sujet de me plaindre. Et si au contraire ces productions sçauantes & estudiées, rencontrent pour juger des personnes que la nature semble auoir mis au monde auec vn esprit de trauers, & qui ne peuuent faire autre chose que censurer ceux qui valent mieux qu'eux : ie souffriray mon mauuais destin auec vne constance d'esprit & vne fermeté inébranlable, iusques à ce que la fortune rougisse elle-mesme de son injustice.

Fin du second Liure.





LES FABLES DE PHEDRE.

LIVRE TROISIESME.

PREFACE A EVTYCHE.

Mon cher Eutyche, si vous desirez lire les Liures de Phedre, il faut que vous dégagiez vostre esprit de vos affaires, afin qu'estant libre il puisse gouster la beauté de la Poësie. Que si vous me dites, que les fruits de mõ esprit ne vo⁹ sẽblent pas si considerables, que vous vouliez perdre pour cela vn moment du temps qui est destiné aux exercices de vôtre charge, il est donc inutile que ces Liures soient iamais entre vos mains, n'estant nullemẽt,



PHÆDRI FABVLARVM.

LIBER TERTIVS.

PHÆDRVS AD EVTYCHVM.

PHædri libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutiche, à negotiis,
Vt liber animus sentiat vim carminis,
Verum, inquis, tanti non est, ingenium tuum,
Momentum vt horæ pereat officij mei.
Non ergo causa est manibus id tangi tuis,

Quod occupatis auribus non conuenit,
Fortasse dices: Aliquæ venient feriæ,
Quæ me soluto pectore ad studium vocent.
Legesne quæso potius viles nænias,
Impendas curam quam rei domesticæ,
Reddas amicis tempora, uxori vaces,
Animum relaxes, otium des corpori,
Vt adsuetam fortius præstes vicem?
Mutandum tibi propositum est & vitæ genus,
Intrare si Musarum limen cogitas.
Ego, quem Pierio mater enixa est iugo,
In quo tonanti sancta Mnemosyne Ioui
Fœcunda nouies artium peperit chorum,
Quamuis in ipsa natus sim pene schola,
Curamque habendi penitus corde eraserim,
Et laude inuita in hanc vitam incubuerim,
Fastidiose tamen in cœtum recipior.
Quid credis illis accidere qui magnas opes
Exaggerare quærit omni vigilia,

propres pour estre leus & entẽdus par des persõnes accablées d'affaires. Vous me répondrez possible, qu'il viẽdra quelques festes dãs lesquelles vostre esprit se relaschãt pourra s'appliquer entierement à l'estude. Mais dites-moy, ie vo⁹ prie, vo⁹ amuserez-vous plûtost à lire des niaiseries & ces bagatelles, qu'à prendre le soin des affaires de vostre maison, à rendre des visites à vos amis, à vous entretenir auec vostre femme, à donner quelque relâche à vôtre esprit, & quelque repos à vostre corps, pour reprendre en suite auec plus de vigueur vôtre trauail, & vos fonctions ordinaires? Croyez-moy donc, il faut que vous changiez de dessein & de genre de vie, si vous pensez à entrer dans le Temple des Muses.

Moy que ma mere a enfanté sur la montagne de Parnasse, où la Deesse Memoire a donné neuf Filles au grand Iupiter, qui composent le Chœur des arts & des sciences : quoy que ie sois presque né dans les Escoles, que i'aye arraché de mon cœur tous les desirs d'acquerir du bien. & que malgré les enuieux ie me sois donné tout entier à cette maniere de vie : ie ne suis neantmoins receu qu'auec peine dans cette troupe de Sçauans. Que croyez-vous dõc, que doiue attendre celuy, qui ne cherche autre chose par tous ses soins & par toutes

ses veilles, qu'à amasser de grands biens, preferāt la douceur du gain, à la gloire des trauaux de l'esprit. Mais quoy qu'il en soit (comme dit Sinon estant amené deuant Priam Roy de Troye,) ie m'en vay faire vn troisiesme Liure du stile d'Esope, pour rendre honneur à vostre merite auquel ie le consacre. Si vous me faites la faueur de le lire, ce me sera vne extreme ioye: que si vous ne le pouuez pas, au moins la posterité y trouuera dequoy se diuertir.

Ie diray maintenāt en peu de mots pourquoy les Fables ont esté inuētées. L'homme se trouuant dans la seruitude & dās la dependance, parce qu'il n'osoit pas dire ce qu'il eût bien voulu, fit passer dās ces narrations fabuleuses les pēsees & les mouuemens de son esprit, & se mit ainsi à couuert de la calomnie par ces contes plaisans & agreables. Quāt à moy, i'ay fait vn chemin large & spacieux du sentier estroit que i'ay trouué tracé par le premier Auteur de ces Fables; & i'ay inuenté plus de choses qu'il ne m'en auoit laissées, choisissant quelques sujets pour y peindre mon infortune. Que si i'auois vn autre accusateur, d'autres tesmoins, & enfin vn autre iuge que Sejan, ie reconnoistrois moy-mesme que ie suis digne de tant de maux, & ie ne tascherois pas de soulager ma douleur par ces remedes.

Docto labori dulce praeponens lucrum?
Sed iam quocunque fuerit (vt dixit
Sinon
Ad regem quum Dardaniae perductus
foret)
Librum exarabo tertium Æsopi stilo,
Honori & meritis deducans illum tuis:
Quem si leges, laetabor, sin autem
minus:
Habebunt certe quo se oblectent posteri.
Nunc fabularum cur sit inuentum ge-
nus.
Breui docebo. Seruitus obnoxia
Quia quae volebat non audebat dicere,
Affectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniamque fictis elusit iocis.
Ego porro illius semita feci viam,
Et cogitaui plura quam reliquerat,
In calamitatem deligens quaedam meam.
Quod si accusator alius Sejano foret,
Si testis alius, iudex alius deni-
que,
Dignum faterer esse me tantis malis.

Nec his dolorem delinirem remediis.
Suspicione si quis errabit sua,
Et rapiet ad se quod erit commune omnium,
Stulte nudabit animi conscientiam,
Huic excusatum me velim nihilominus.
Neque enim notare singulos mens est mihi,
Verum ipsam vitam & mores hominum ostendere.
Rem me professum dicet forsan aliquis grauem.
Si Phryx Æsopus potuit, Anacharsis Scytha
Æternam famam condere ingenio suo:
Ego litteratæ qui sum propior Græciæ
Cur somno inerti deseram patriæ decus?
Threissa quum gens numeret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo,
Qui saxa cantu mouit & domuit feras,
Hebrique tenuit impetus dulci mora
Ergo hinc abesto, liuor, ne frustra gemas;

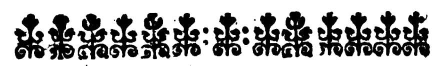
Ecu

Au reste si quelqu'vn se veut trõper soy-mesme par ses soupçons & par ses doutes, & prẽdre pour luy seul ce qui regarde tous les hommes en general, il découurira le secret de son cœur & de sa conscience par vne legereté indiscrette. Ie desirerois neantmoins de me iustifier enuers ceux qui sont dans cette disposition : parce que mon dessein n'est pas de marquer personne en particulier, mais seulement de faire voir vn tableau des mœurs & de la vie des hommes.

Quelqu'vn dira peut-estre que ie m'engage dãs vne entreprise bien haute & bien difficile. Mais si Esope estant Phrigien, & Anacharsis estant Scythe, ont pû acquerir par leur esprit vne reputation qui durera eternellement : pourquoy estant plus proche qu'ils n'estoient de la Grece cette mere des sciences & des arts, abandonner ay-je l'honneur de ma patrie, en demeurans vne lasche oysiueté? Car la Thrace se peut vanter d'auoir eu d'excellens Escriuains : le Grand Line qu'elle a produit estant fils d'Apollon, & Orphée de l'vne des Muses. Cét Orphée, dis-je, qui par l'harmonie de son luth a émeu les rochers, a dompté les bestes, & a arresté les flots impetueux de l'Hebre, en luy faisant vne douce violence. Que l'enuie donc se retire, & qu'elle ne conçoiue pas vn regret & vn dépit inutile;

parce qu'vne histoire publique & generale m'est legitimement deuë.

I'ay dit cecy, mon cher Eutyche, pour vous porter à lire ces Fables ; Ie vous supplie maintenant d'en iuger auec l'équité & la sincerité ordinaire de vostre esprit.



FABLE I.

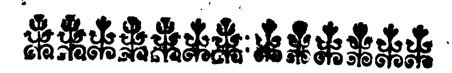
Les moindres restes des choses bonnes sont inestimables.

LA VIEILLE PARLANT A VNE CRVCHE.

VNe bonne vieille trouua vn iour vne grãde Cruche que l'on auoit beuë, qui ayant esté autrefois remplie d'excellent vin de Falerne, répandoit encore de toutes parts vne odeur agreable par la seule lie qui en estoit demeurée. Ayant donc approché son nez & flairé cette Cruche auec vn plaisir & vne auidité merueilleuse: O douce odeur, dit-elle, & combien, chere Cruche, dois-ie croire que tu as esté excellente autrefois, puisque tes restes mesmes sont si agreables?

Quiconque me connoistra fera aisément l'application de cette Fable.

Quoniam mihi solemnis debetur gloria.
Induxti te ad legendum: sincerum mihi
Candore noto reddas iudicium peto.

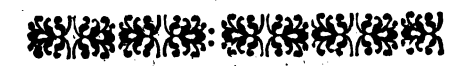


FABVLA I.

Rei bonæ vel vestigia delectant.

ANVS AD AMPHORAM.

ANus iacere vidit epotam amphoram,
Adhuc salerna face & testa nobili,
Odorem quæ iocundum late spargeret.
Hunc postquam totis auida traxit naribus:
O suauis anima, qualem te dicam bonam
Antehac fuisse, tales cùm sint reliquiæ?
Hoc quò pertineat dicet qui me nouerit.



I I.

Benefico benè erit.

PANTHERA ET PASTORES.

Solet à despectis par referri gratia.
¶ Panthera impudens olim in foueam decidit,
Videre agrestes: alij fustes congerunt,
Alij onerant saxis: quidam contra miseriti,
Peritura quippe, quamuis nemo læderet,
Misere panem, vt sustineret spiritum.
Nox insecuta est, abeunt securi domum,
Quasi inuenturi mortuam postridie.
At illa vires vt refecit languidas,
Veloci saltu fouea sese liberat,
Et in cubile concito properat gradu.
Paucis diebus interpositis, pronolat,
Pecus trucidat, ipsos pastores necat,
Et cuncta vastans sæuit irato impetu.

II.

Qui fait du bien à autruy, le trouuera.

LA PANTHERE ET LES BERGERS.

SOuuent ceux que l'on mépriſe trouuent moyen de traitter les autres, comme ils ont eſté traittez.

Vn iour vne Panthere ne prenãt pas bien garde à ſoy, tõba dans vne foſſe, & des Payſans l'ayãt veuë, cõmencerent auſſi-toſt les vns à luy ietter des baſtons, & les autres à l'accabler de pierres. Quelques-vns au cõtraire ayant pitié d'elle, cõſiderant qu'auſſi bien il falloit qu'elle mourut, quãd meſme perſonne ne luy feroit de mal, luy ietterent du pain, pour lui dõner moyen de viure encore quelque temps. La nuict vint en ſuite, ils s'en retournerent tous chez eux ſans ſe mettre en peine de rien, s'imaginant qu'ils la trouueroient morte le lendemain. Mais elle ayant repris ſes forces qui auoient eſté abattuës, ſaute legeremẽt, ſe dégage de cette foſſe, & par vne courſe prompte & ſoudaine ſe retire dans ſa taniere. Peu de iours apres elle paroiſt tout d'vn coup, & ſe met en campagne; Elle deſchire les troupeaux, tuë les Bergers mêmes, & rauage auec impetuoſité tout ce qu'elle rencontre, laiſſant par tout des marques de ſa cruauté, & de ſa

fureur. Alors ceux qui auoient eu pitié d'elle craignant pour eux-mesmes, n'osant pas luy demander qu'elle épargnast leurs troupeaux, la prient seulement d'epargner leur vie. Ausquels elle répondit : Ie me souuiens fort bien qui sont ceux qui m'ont ietté des pierres, & qui sont ceux qui m'ont donné du pain. Pour vous autres cessez de craindre : Ie ne viens me venger que de ceux qui m'ont outragée.

III.

Il ne faut point iuger des hommes par l'exterieur.

TESTE DE SINGE.

VNe personne ayant veu chez vn Boucher vn Singe mort, qui y estoit pendu auec les autres pieces de chair qu'il auoit à vendre, luy demanda quel goust il auoit. Le Boucher luy dit en riant : Telle est la teste, tel est le goust.

Ie croy que cette parole est plutost vne raillerie qu'vne verité. Car i'en ay connu plusieurs, qui estãt tres-beaux estoient tres-méchans ; & beaucoup d'autres qui estant tres-laids de visage estoient tres-vertueux.

Tum sibi timentes, qui feræ pepercerant,
Damnum haud recusans, tantum pro vita rogant:
Et illa: Memini qui me saxo petierint,
Qui panem dederint: vos timere absistite,
Illis reuertor hostis qui me læserant.

III.

Mentem hominis spectato non frontem.

SIMII CAPVT.

PEndere ad Lanium quidam vidit Simium
Inter reliquias merces atque obsonia.
Quæsiuit quidnam saperet, tum Lanius iocans:
Quale, inquit, caput est, talis præstatur sapor.
¶ Ridicule magis hoc dictum quam vere æstimo
Quando & formosos sæpe inueni pessimos,
Et turpi facie multos cognoui optimos.

IV.

Erit vbi pœnas det procax audacia.

ÆSOPVS ET PETVLANS.

SVccessus ad perniciem multos deuocat.
Æsopo quidam petulans lapidem impegerat,
Tanto, inquit, melior: assem deinde illi dedit
Sic prosecutus: Plus non habeo mehercule,
Sed vnde accipere possis monstrabo tibi.
Venit ecce diues & potens: huic similiter
Impinge lapidem, & dignum accipies præmium,
Persuasus ille, fecit quod monitus fuit.
Sed spes fefellit impudentem audaciam,
Comprehensus namque pœnas persoluit cruce.

IV.

L'insolent trouue enfin qui le paye.

ESOPE ET VN INSOLENT.

LE bon ſuccez eſt cauſe de la perte de pluſieurs.

Vn homme inſolent ayant frappé Eſope d'vn coup de pierre: Ie vo⁹ en eſtime d'autant plus, dit Eſope: & en meſme-temps il lui donna vn ſol, adjouſtant: Certes ie n'ay rien dauantage: mais ie m'en vais vous mõſtrer vne perſonne qui vous en pourra dõner. Voicy vn homme puiſſant & fort riche qui s'auãce: frappez-le de meſme d'vn coup de pierre, & vous receurez la recompenſe qui vous eſt deuë. Lui ſe laiſſant perſuader à ſes paroles fait ce qu'on luy auoit dit. Mais cét audacieux impudent fut bien fruſtré de ſes eſperances: car ayant eſté pris, il fut pendu, & ſouffrit la peine qu'il auoit iuſtement meritée.

V.

Ce n'est pas aux foibles à tenir des discours hautains.

LA MOVCHE ET LA MVLE.

VNe Mouche s'estant mise sur le timon d'vn chariot crioit apres la Mule qui le tiroit: Que tu es lente, luy disoit-elle, ne veux-tu pas aller plus viste? Prends garde que ie ne te picque le col auec mon aiguillon. Mais la Mule luy répondit: Tes paroles ne me touchent point: Ie ne crains que celuy qui estant assis sur le deuant du chariot, & tenant entre ses mains les resnes ausquelles est attaché le mords que ie blanchis de mon escume, tourne & manie comme il luy plaist le joug, que ie porte, en me cinglant auec son foüet. C'est pourquoy quitte cette insolence friuole & ridicule: car ie sçay quand il faut s'arrester, & quand il faut courir.

Cette Fable nous fait voir, combien on se peut mocquer iustement de celuy, qui n'ayant aucune force fait neantmoins de vaines menaces.

❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦

V.

Ridenda imbecillorum superbiloquentia.

MVSCA ET MVLA.

MVsca in timone sedit & Mulam increpans:
Quàm tarda es, inquit: non vis citius progredi?
Vide ne dolone collum compungam tibi.
Respondit illa: Verbis non moueor tuis,
Sed istum timeo, sella qui prima sedens
Iugum flagello temperat lento meum,
Et lora frenis continet spumantibus.
Quapropter aufer friuolam insolentiam:
Namque vbi strigandum est, & vbi currendum, scio.
¶ *Hac derideri fabula merito potest,*
Qui sine virtute vanas exercet minas.

VI.

Liber, inops seruo diuite felicior.

CANIS ET LVPVS

QVam dulcis sit libertas breuiter proloquar.
Cani perpasto, macie confectus Lupus
Forte occurrit: salutantes dein inuicem
Vt restiterunt; vnde sic quæso nites,
Aut quo cibo fecisti tantum corporis?
Ego qui sum longe fortior, pereo fame.
Canis simpliciter: Eadem est conditio tibi,
Præstare domino si par officium potes.
Quod? inquit ille. Custos vt sis liminis,
A furibus tuearis & noctu domum.
Ego vero sum paratus: nunc patior niues,
Imbresque, in syluis asperam vitam trahens,
Quanto est facilius mihi sub tecto viuere,

❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦

VI.

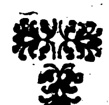
La liberté, quoy que pauure, vaut mieux que des chaisnes d'or.

LE CHIEN ET LE LOVP.

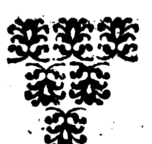
IE diray icy en peu de mots, combien la liberté est douce.

Vn Loup tout maigre & tout défait, rencontra vn iour vn Chien gros & gras ; & s'estans salüez l'vn l'autre, ils s'arresterent pour parler ensemble. Le Loup commence à luy dire : D'où te vient cét embonpoint, ie te prie, & qu'as-tu mangé pour te faire vn corps si plein & si luisant? Moy qui suis beaucoup plus fort que toy, ie meurs de faim. Le Chien luy respondit simplement: Tu peux iouyr des mesmes auantages que moy, si tu veux rendre à mon maistre le mesme seruice. Et quel? dit le Loup : De garder sa porte, & de defendre la nuict sa maison contre les voleurs. Moy? dit-il, ie suis tout prest de faire cela. Ie suis ici maintenant à souffrir la pluye & la neige, traînãt vne vie languissante & miserable dans les bois. Combien me sera-t'il plus doux de

viure à couuert dãs vne maison, où ie trouueray dequoy manger tout mon saoul sans auoir rien à faire? Vien-donc auec moy, dit le Chien. Comme ils alloient ensemble, le Loup commença à apperceuoir au col du Chien les marques de la chaîne qu'il auoit accoustumé de porter. D'où vient cela, dit-il, cher amy? Ce n'est rien. Mais encore, dis moy, ie te prie. Parce que ie parois vn peu vif, ils me lient durant le iour, afin que ie me repose, & que ie veille lors que la nuict sera venuë. Le soir on me deslie, & ie vais par tout où ie veux: On a soin de m'apporter du pain: Mon maistre mesme me donne des os de sa table: Les valets me jettẽt toûjours quelque morceau, & tous les restes des viandes, dont on ne veut plus manger. Ainsi ie me saoule, & me remplis le ventre sans aucune peine. Mais dis-moy, lors que tu as enuie d'aller quelque part, le peux-tu faire librement? Non pas tout à fait, respondit-il. O bien, Monsieur le Chien, iouys à la bonne heure de ces biens que tu vantes tant: Quant à moy, ie ne voudrois pas acheter vn Royaume aux dépens de ma liberté.



Et otiosum largo satiari cibo?
Veni ergo mecum. Dum procedunt, aspicit
Lupus à catena collum detritum Canis.
Vnde hoc, amice? Nihil est. Dic quæso tamen,
Quia video acer, alligant me interdiu,
Luce vt quiescam, & vigilem nox quum venerit:
Crepusculo solutus, qua visum est, vagor.
Adfertur vltro panis, de mensa sua
Dat ossa dominus, frusta iactat familia,
Et quod fastidit quisque pulmentarium.
Sic sine labore venter impletur meus.
Age, si quo est abire animus, est licentia?
Non plane est, inquit. Fruere quæ laudas Canis:
Regnare nolo, liber vt non sim mihi.



VII.

Sat pulcher, qui sat bonus.

FRATER ET SOROR.

PRæcepto monitus ſæpe te conſidera.
¶ Habebat quidam filiam turpiſſimam,
Idemque inſigni & pulchra facie filium.
His ſpeculum in cathedra matris ſuppoſitum fuit,
Pueriliter ludentes, forte inſpexerant.
Hic ſe formoſum iactat; illa iraſcitur,
Nec gloriantis ſuſtinet fratris iocos,
Accipiens (quid enim?) cuncta in contumeliam.
Ergo ad patrem cucurrit læſura inuicem,
Magnaque inuidia criminatur filium,
Vir natus, quod rem feminarum tetigerit.
Amplexus vtrumque ille, & carpens oſcula.

VII.

VII.

On est assez beau, quand on est bon.

Le Frere et la Soeur.

QVe cét aduis t'apprenne à te conside-rer souuent toy-mesme.

Vn homme auoit vne petite fille extremement laide; & vn petit garçon parfaitement beau. Il arriua qu'vn iour ils rencontrerent vn miroir sur la chaire de leur mere, & se joüant, comme les enfans ont accoustumé de faire, ils se regarderent dedans. Le petit garçon commence à se vanter qu'il estoit beau. La petite fille se met en colere, & ne peût souffrir les railleries de son frere, qui se glorifioit de la sorte, prenant tout en mauuaise part, & comme s'il luy eut fait iniure. C'est pourquoy voulant le picquer aussi à son tour, elle courut à son pere, & accusa son frere cõme d'vn crime attroce, de ce qu'estant garçon il auoit touché à vn miroir, qui ne doit seruir qu'aux femmes. Alors le pere les embrassant tous deux, & les baisant l'vn apres l'autre, & partageant ainsi entr'eux les tesmoignages de son affe-

ction paternelle : Ie veux, leur dit-il, que vous vous regardiez tous les iours dans le miroir: Vous, mon fils, afin que vous ne deshonoriez pas vostre beauté par la laideur & le déreglement du vice, & vous, ma fille, afin que vous couuriez le defaut de vostre visage par la pureté de vos mœurs & de vostre vie.

VIII.

Où trouuera-t'on vn amy fidelle ?

PAROLE DE SOCRATE.

IL n'y a rien de plus commun que le nom d'amy, ny de plus rare qu'vn amy fidelle. Socrate ayant commencé à bastir pour luy vne maison fort petite; Socrate, dis-je, dont ie veux bien souffrir la mort, pourueu que i'acquiere sa reputation, & ceder cõme luy à la violence de l'enuie, pourueu que tout le monde me iustifie dans le tombeau: Il y eut quelqu'vn du peuple, comme c'est l'ordinaire, qui luy dit : Et comment vous, qui estes vn si grand personnage, vous bastissez-vous vne si petite maison ? Pleust à Dieu, dit Socrate, que toute petite qu'elle est, ie la pûsse remplir de vrais amis.

Dulcemque in ambos charitatem partiens:
Quotidie, inquit, speculo vos uti volo:
Tu formam ne corrumpas nequitiæ malis:
Tu faciem ut istam moribus vincas bonis.

VIII.

Fidelem vbi inuenias virum?

SOCRATIS DICTVM.

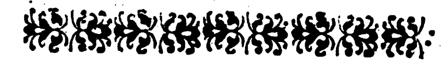
Vulgare amici nomen, sed rara est
fides.
Quum paruas ædes sibi fundasset
Socrates,
(Cuius non fugio mortem, si famam ad-
sequar,
Et cedo inuidiæ dummodo absoluar
cinis)
E populo sic nescio quis, ut fieri solet:
Quæso tam angustam talis vir ponis do-
mum?
Vtinam, inquit, veris hanc amicis impleam.

IX.

Ne sis credulus, maxime criminatori.

RES GESTA SVB AVGVSTO.

Periculosum est credere & non credere,
Vtriusque exemplum breuiter exponam rei.
Hippolytus obijt, quia nouercæ creditum est:
Cassandræ non creditum, ruit Ilium.
Ergo exploranda est veritas multum prius,
Quam stulta praue iudicet sententia.
Sed fabulosa ne vetustate eleuem,
Narrabo tibi memoria quod factum est mea.
¶ Maritus quidam quum diligeret coniugem,
Togamque puram iam pararet filio,
Seductus in secretum à liberto suo
Sperante heredem suffici se proximum;



IX.

Ne crois point legerement, & sur tout lors qu'on accuse les autres.

HISTOIRE ARRIVEE DV TEMPS D'AVGVSTE.

IL est dangereux de croire & de ne croire pas. Et pour dire en peu de mots vn exẽple de l'vn & de l'autre; Hippolyte mourut, parce qu'on creut sa marastre, & Troye fut minée, parce qu'on ne creut pas Cassandre. Il faut donc examiner auparauant auec grand soin la verité de châque chose, pour ne prendre pas des impressions indiscrettes, & ne porter pas vn faux iugement: Mais afin de ne rabaisser pas cette verité, en la faisant voir seulement dans quelque ancienne fable, ie vous raconteray ce qui s'est fait de mon temps.

Vn homme aymant extremement sa femme, & ayant vn fils, auquel il estoit sur le poinct de donner cette robbe qu'on donne aux enfans à l'âge de quatorze ans, auoit vn affranchy, lequel esperant de deuenir sõ plus proche heritier, le tira à part,

&lui dit en secret beaucoup de choses fausses contre son fils & encore plus pour deshonorer sa femme, quoy que tres-chaste. Enfin il adjousta, ce qu'il sçauoit luy deuoir causer vne extréme douleur dans l'affection qu'il auoit pour elle, qu'elle auoit vne adultere qui la venoit voir souuent, & que ce commerce infame noircissoit la reputation de sa maison. Cét homme transporté de colere contre sa femme faussement accusée, fit semblant de s'en aller à sa maison des champs, & demeura neantmoins secretement dans la ville. Puis reuenant de nuict, il entre tout d'vn coup dans son logis, & va droit dans la châbre de sa femme, où son fils dormoit dans le lict de sa mere qui l'auoit voulu auoir prés d'elle, l'obseruant auec plus de soin dans cét âge plus auancé. Cependant tandis qu'on cherche de la lumiere, & que les valets courent d'vn costé & d'autre, cét homme ne pouuant plus retenir la violence de sa fureur & de sa colere, s'auance vers le lict, taste auec la main parmy les tenebres la teste de celuy qu'il rencontre, & sentant qu'il auoit les cheueux courts, luy passe son espée au trauers du corps, ne pensant à autre chose qu'à satisfaire sa douleur & sa vengeance. En suitte la lumiere estant venuë, il apperçoit son fils mort, & sa femme tres-

Qui dum de puero multa mentitus foret,
Et plura de flagitiis castæ mulieris,
Adiecit id quod sentiebat maxime
Doliturum amanti, ventitare adulterum,
Stuproque turpi pollui famam domus.
Incensus ille falso vxoris crimine,
Simulauit iter ad villam, clamque in oppido
Subsedit, deinde noctu subito ianuam
Intrauit, recta cubiculum vxoris petens,
In quo dormire mater natum iusserat,
Ætatem adultam seruans diligentius.
Dum quærunt lumen, dum concursat familia,
Iræ furentis impetum non sustinens
Ad lectum accedit, tentat in tenebris caput.
Vt sentit tonsum, gladio pectus transfigit,
Nihil respiciens dum dolorem vindicet.
Lucerna adlata, simul aspexit filium,
Sanctamque vxorem dormientem cubili,
Sopita primo quæ nil somno senserat:

Repræsentauit in se pœnam facinoris,
Et ferro incubuit, quod credulitas strinxerat.
Accusatores postularunt mulierem,
Romamque pertraxerunt ad Centumuiros.
Maligna insontem deprimit suspicio,
Quod bona possideat. Stant patroni fortiter
Causam tuentes innocentis feminæ,
A Diuo Augusto tunc petiere iudices
Vt adiuuaret iurisiurandi fidem,
Quod ipsos error implicuisset criminis:
Qui postquam tenebras dispulit calumniæ,
Certumque fontem veritatis repperit,
Luat, inquit, pœnas causa libertus mali.
Namque orbam nato simul & priuatam viro,
Miserandam potius quàm damnandam existimo.
Quod si damnanda perscrutatus crimina
Pater familias esset, si mendacium
Subtiliter limasset à radicibus,
Non euertisset scelere funesto domum.

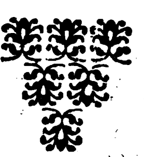
chaste:

chaste qui dormoit dans son lict, laquelle estant dans son premier sommeil, n'auoit rien senty de tout ce vacarme. Ainsi reconnoissant le crime qu'il auoit commis, il se punit luy-mesme, & se perça auec le même fer dont sa credulité luy auoit fait percer son propre fils. Des accusateurs poursuiuirent apres cette femme, & la traisnerent à Rome deuant les cent Iuges. On attaque son innocence par de faux soupçons, & par de malignes consequences, à cause qu'elle estoit demeurée maistresse du bien. Les Aduocats la deffendent courageusement. & soustiennent son innocence. Alors les Iuges supplierent l'Empereur Auguste de les vouloir ayder, à s'acquiter de leur serment, & de l'obligation de leur charge, parce qu'ils ne pouuoient démesler vne accusation si embroüillée. Et ce Prince ayant dissipé les tenebres de la calomnie, & penetré iusques dans le fonds & dans la source de la verité de cette affaire, prononça ce iugement: Que l'affranchy qui a esté l'vnique cause de tant de maux, souffre la peine qu'il a meritée. Car quāt à cette femme, qui a perdu tout ensemble son fils & son mary, ie la crois digne de compassion, & non pas de chastiment. Que si cét homme eust eu soin de bien examiner les accusations atroces qu'on formoit contre sa fa-

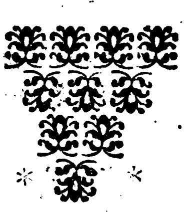
mille, s'il eust fait vne recherche de cette fausseté auec vne exactitude toute entiere, pour en découurir le principe & l'origine, il n'eust pas ruiné toute sa maison par vn crime si funeste.

Ne méprise rien de ce qu'on te dit, & ne croy pas neantmoins tout d'vn coup tout ce qu'on te dit; parce que souuent ceux-là sont coupables que tu crois les plus esloignez de l'estre; & ceux-là accusez malicieusement comme coupables, qui sont en effet tres-innocens. Les personnes les plus simples peuuent apprendre de cette histoire à ne point porter de iugement sur le rapport d'autruy: parce que les hommes estant poussez par des desirs & des pretentions differentes, agissent d'ordinaire, ou par auersion, ou par faueur. Ainsi ne croy iamais bien connoistre que celuy que tu connois par toy-mesme.

I'ay esté plus long dans ce recit que ie n'ay accoustumé: parce que quelques-vns trouuent mauuais que ie sois si court.



¶ *Nil spernat auris, nec tamen credat statim*
Quandoquidem & illi peccant quos minime potes;
Et qui non peccant impugnantur fraudibus.
Hoc admonere simplices etiam potest,
Opinione alterius ne quid ponderent:
Ambitio namque dissidens mortalium,
Aut gratiæ subscribit, aut odio suo.
Erit ille notus, quem per te cognoueris.
¶ *Hæc exsecutus sum propterea pluribus,*
Breuitatem nimia quoniam quosdam offendimus.



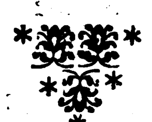
X.

Optima sæpe despecta.

MARGARITA IN STERQVILINIO.

IN sterquilinio pullus gallinaceus
Dum quærit escam, margaritam reperit:
Iaces indigno quanta res, inquit, loco:
O si quis pretij cupidus vidisset tui:
Olim redisses ad splendorem maximum.
Ego qui te inueni, potior cui multo est cibus,
Nec tibi prodesse, nec mihi quicquam potes,

¶ *Hoc illis narro qui me non intelligunt.*



X.

Souuent on laisse l'or dans la bouë, la vertu dans le mépris.

LA PERLE DANS LE FVMIER.

VN ieune Cocq cherchant à manger dans vn fumier y trouua vne Perle. O belle chose, dit-il, que tu es dans vn lieu sale & indigne de ta beauté ! Ha si quelqu'vn de ceux qui te desirent passionément à cause de ton prix & de ta valeur, t'auoit apperceu, il y auroit long-temps qu'il t'auroit remis dans ton premier esclat. Quant à moy qui te trouue icy, & qui aimerois beaucoup mieux trouuer quelque chose de bon à manger, ie ne te puis seruir de rien, ny toy à moy.

Ie dis cecy pour ceux qui ne me connoissent pas.



X I.

A l'œuure l'ouurier.

LES ABEILLES ET LES BOVRDONS IVGEZ PAR LA GVESPE.

LEs Abeilles ayant fait leur miel sur vn haut chesne, des Bourdons lâches & paresseux disoient qu'il estoit à eux. L'affaire vint en iustice, & vne Guespe fut prise pour iuge : laquelle connoissant parfaitement la nature des vns & des autres, propose cette condition aux deux parties. Vostre corps, dit-elle, a beaucoup de rapport, & vostre couleur est toute semblable, de sorte que c'est auec grande raison que vostre affaire paroist douteuse & embroüillée; Mais de peur que ie ne blesse par imprudence la iustice que ie vous veux rendre aux vns & aux autres, prenez des ruches & faites vostre ouurage dans la cire, afin qu'on puisse iuger par le goust du miel, & par la forme de ces rayons, qui sont ceux qui ont formé celuy dont il s'agit maintenant. Les Bourdons refusent de se soûmettre à cette condition, & les Abeilles la reçoiuent auec joye.

XI.

Opus artificem probat.

APES ET FVCI VESPA IVDICE.

Apes in alta quercu fecerant fauos:
Hos fuci inertes esse dicebant suos.
Lis ad forum deducta est Vespâ iudice:
Quæ genus vtrumque nosset cum pulcherrime,
Legem duabus hanc proposuit partibus:
Non inconueniens corpus, & par est color,
In dubium plane res vt merito venerit;
Sed ne religio peccet imprudens mea,
Alueos accipite & ceris opus infundite,
Vt ex sapore mellis & forma faui,
De queis nunc agitur, auctor horum appareat.
Fuci recusant, Apibus conditio placet.
Tunc illa talem sustulit sententiam:

Apertum est quis non possit, aut quis fecerit,
Quapropter Apibus fructum restituo suum.
Hanc præterissem fabulam silentio,
Si pactam Fuci non recusassent fidem.

XII.

Otiare, quò labores.

ÆSOPVS LVDENS.

PVerorum in turba quidam ludentem Atticus
Æsopum nucibus quum vidisset, restitit,
Et quasi delirum risit: quod sensit simul
Derisor potius quam deridendus senex,
Arcum retensum posuit in media via.
Heus, inquit, sapiens, expedi quid fecerim.
Concurrit populus: ille se torquet diu,
Nec quæstionis positæ causam intelligit

Alors la Guespe prononça cette sentence; On void clairemẽt qui sont ceux qui n'ont pû faire de miel, & qui sont ceux qui l'ont fait. C'est pourquoy ie rends aux Abeilles le fruict de leur trauail.

I'eusse passé cette Fable sous silence, si les Bourdons s'estant accordez à prendre vn Iuge n'auoient refusé en suitte de s'y soûmettre.

XII.

Se reposer pour mieux trauailler.

ESOPE SE DIVERTISSANT.

VN Athenien ayant veu Esope qui ioüoit aux noix au milieu d'vne troupe d'enfans, s'arresta tout surpris, & se mocqua de luy comme d'vn foû & d'vn radoteur: Ce bon vieillard plus propre à se mocquer des autres qu'à en estre mocqué, s'en estant apperceu, mit vn arc débandé au milieu de la ruë, & luy dit: Hola, Monsieur, vous qui faites tant le sage, découurez-nous vn peu la raison de ce que ie viẽs de faire. Là dessus le peuple accourt: Cét homme se tourmente long-temps en vain,

& ne peut comprendre quel est le sujet de la question qu'on luy a proposée. Enfin il se rend & aduouë son ignorance. Et le sage vieillard estant demeuré vainqueur, dit: Vous romprez bien-tost cét arc, si vous le tenez tousiours bandé: mais si vous le débandez, vous vous en pourrez seruir quand vous voudrez.

Ainsi on doit donner quelquefois quelque diuertissement à l'esprit, afin qu'il retourne plus ferme & plus vigoureux pour faire ses fonctions.

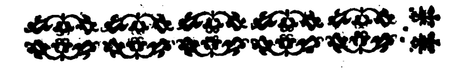
XIII.

Celuy qui a soin de l'education, est plus pere que le pere mesme.

L'AGNEAV NOVRRY D'VNE CHEVRE.

VN Agneau beslant au milieu des Chevres auec lesquelles il viuoit; vn Chiē luy dit: Tu te trompes, sot que tu es; ce n'est pas là ta mere: & lui monstra les Brebis qui paissoient separément en vn lieu loin de là. Alors l'Agneau luy répondit: Ie ne cherche pas celle qui conçoit quand il luy plaist, & qui portant durant quel-

Nouissime succumbit: Tum victor sophus:
Cito rumpes arcum, semper si tensum habueris;
At si laxaris; quum voles, erit vtilis.
Sic lusus animo debent aliquando dari,
Ad cogitandum melior vt redeat tibi.



XIII.

Qui educat pater magis quàm qui genuit.

AGNVS A CAPELLA NVTRITVS.

INter capellas Agnus balanti Canis,
Sulte, inquit, erras: non est hæc mater tua,
Ouesque segregatas ostendit procul.
Non illam quæro; quæ quum libitum est, concipit,
Dein portat onus ignotum certis mensibus.
Nouissime prolapsam effundit sarcinam:

Verum illam quæ me nutrit admoto vbere,
Fraudatque natos lacte, ne desit mihi.
Tamen illa est potior quæ te peperit. Non ita est.
Vnde illa sciuit niger an albus nascerer?
Age porro sciſſet: quum crearer maſculus,
Beneficium magnum ſane natali dedit
Vt expectarem lanium in horas ſingulas.
Cuius poteſtas nulla in gignendo fuit,
Cur hæc ſit potior, quæ iacentis miſerita eſt.
Dulcemque ſponte præſtat beneuolentiam?
Facit parentes bonitas non neceſſitas.

His demonſtrare voluit auctor verſibus
Obſiſtere homines legibus, meritis capi.



ques mois vn fardeau qu'elle ne connoist pas, s'en décharge enfin, le laissant tomber par terre : mais ie cherche celle qui me nourrit en me tendant ses tettes, & qui priue ses petits du laict qui leur appartient, afin d'en auoir pour m'en donner. Mais celle qui t'a mis au monde est toûjours preferable à l'autre. Non certes, dit l'Agneau, car d'où a-t'elle sceu si ie deuois naistre blanc ou noir ? Et quand bien elle l'eust sceu, ayant esté formé masle comme ie suis, elle m'a fait certes vne grande faueur, en me mettant au monde, pour attendre à toute heure le boucher qui me doit égorger. Pourquoy donc prefererois-je celle qui n'a eu aucun pouuoir sur moy en me faisant naistre, à celle qui a eu pitié de moy, lors que i'estois couché par terre, & abandonné de tout le monde, & qui me donne de son propre mouuement tant de marques de sa bien-veillance & de sa douceur ? C'est la bonté & l'affection non la necessité de la nature qui fait les peres & les meres.

L'Auteur a voulu monstrer par ces vers que les hommes resistent à l'obligation des loix ; mais qu'on les gagne en leur faisant du bien.

XIV.

Il est, & plus loüable, & plus seur d'obliger tout le monde.

La Cigale et le Hibou.

CEluy qui n'est point doux & accommodant enuers les autres, porte souuent la peine de son orgueil.

Vne Cigale rompoit la teste à vn Hibou par ses criailleries, & tourmentoit fort cét oyseau, qui a accoustumé de chercher à manger durant la nuict, & de dormir durant le iour dãs le creux de quelque arbre. Le Hibou l'ayant priée de se taire, elle commença à crier beaucoup plus fort : & comme il la supplioit vne seconde fois, elle s'opiniastra encore dauantage. Le Hibou voyant que tout luy estoit inutile, & que l'on méprisoit ses paroles, se seruit de cette finesse pour attrapper cette causeuse. Puisque tu m'empesches de dormir par tes chãsons, qui sont tellement douces qu'il semble que ce soit Apollon mesme qui joüe de son Luth : i'ay enuie de boire du Nectar que Pallas m'a donné depuis peu. Si tu le

XIV.

Humanitas, & gratior, & tutior.

CICADA ET NOCTUA.

HVmanitati qui se non accommodat,
Plerumque pœnas oppetit superbiæ.
Cicada acerbum noctuæ conuicium
Faciebat, solitæ victum in tenebris quærere
Cauoque ramo capere somnum interdiu.
Rogata est vt taceret; multo validius
Clamare cœpit. Rursus admota prece,
Accensa magis est. Noctua vt vidit sibi
Nullum esse auxilium, & verba contemni sua,
Hac est adgressa garrulam fallacia:
Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare cithara quos putes Apollinem,
Potare est animus nectar, quod Pallas

mihi

Nuper donauit: si non fastidis, veni;
Vnà bibamus. Illa quæ ardebat siti,
Simul cognouit vocem laudari suam,
Cupide aduolauit. Noctua egressa cauo
Trepidantem consectata est, & leto dedit.
Sic viua quod negarat, tribuit mortua.



XV.

Fructu non folijs arborem æstima.

ARBORES IN DEORVM TVTELA.

Olim quas vellent esse in tutela sua
Diui legerunt arbores. Quercus Ioui,
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea,
Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi.
Minerua admirans, quare steriles sumerent,
Interrogauit: causam dixit Iupiter:
Honorem fructu ne videamur vendere.
At mehercule narrabit quod quis voluerit,

iuges

iuges digne de toy, vien-t'en, ie te prie, & nous en beurons ensemble. La Cigale qui mouroit de soif, & qui voyoit outre cela qu'on la loüoit de sa belle voix, s'enuola vers luy auec grande ardeur. Et aussi-tost le Hibou sortant de son trou, la poursuiuit toute tremblante de peur, & la tua. Ainsi elle luy donna par sa mort le silence qu'elle luy auoit refusée durant sa vie.

XV.

Estime l'arbre par les fruicts, & non par les feuilles.

DES ARBRES CHOISIS PAR LES DIEUX.

LEs Dieux choisirent autrefois les Arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Iupiter choisit le Chesne, Venus le Myrte, Apollon le Laurier, Cybele le Pin, & Hercule le haut Peuplier. Minerue s'estonnant de ce qu'ils prenoient des arbres steriles, leur en demanda la cause. Iupiter luy répondit : C'est, dit-il, que nous ne voulons pas qu'il semble que nous leur vendions l'honneur que nous leur faisons, pour le fruict qu'ils rapporteroient. Certes

luy dit-elle, chacun en dira ce qu'il luy plaira: mais pour moy j'aduouë que i'ayme particulierement l'Oliuier à cause de son fruict. Alors le pere des Dieux, & le createur des hommes luy respondit: O ma fille, c'est auec grande raison que tout le monde publie ta sagesse: car en effet, si ce que nous faisons n'est vtile, c'est vne folie que d'y chercher de la gloire.

Cette Fable nous apprend de ne rien faire que d'vtile.

XVI.

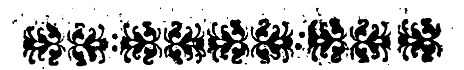
Sois content du tien, n'enuie point les autres.

PLAINTE DV PAON A IVNON.

LE Pan vint vn iour tout fâché se plaindre à Iunon, de ce qu'elle ne luy auoit pas donné vne voix aussi belle que celle du Rossignol: que cét oyseau estoit admiré de tous les autres, au lieu qu'ils se mocquoient tous de luy; aussi-tost qu'il commençoit à chanter. A quoy la Deesse lui répondit pour le consoler: Vous surpassez aussi les autres oyseaux par vostre grandeur & par vostre beauté. Vostre col jette vn éclat qui égale

Oliua nobis propter fructum est gratior.
Tunc sic Deorum genitor atque hominum
sator:
O nata, merito sapiens dicere omnibus:
Nisi utile est quod facimus, stulta est
gloria.

¶ *Nihil agere quod non prosit, fabella admonet.*



XVI.

Tuis contentus ne concupiscas aliena.

PAVO AD IVNONEM.

PAuo ad Iunonem venit, indigne ferens
Cantus luscinij quod sibi non tribuerit
Illum esse cunctis auibus admirabilem,
Se derideri simul ac vocem miserit.
Tunc consolandi gratia, dixit Dea:
Sed forma vincis, vincis magnitudine,
Nitor smaragdi collo praefulget tuo.

Pictisque plumis gemmeam caudam explicas.

Quò mi, inquit, mutam speciem si vincor sono?

Fatorum arbitrio partes sunt vobis datæ:
Tibi forma, vires Aquilæ, luscinio melos,
Augurium corvo, læva cornici omina,
Omnes quæ propriis sunt contentæ vocibus.
§ Noli affectare quod tibi non est datum,
Delusa ne spes ad querelam recidat.



XVII.

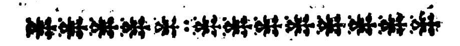
Multi homines nomine, non re.

ÆSOPVS AD GARRVLVM.

Æsopus domino solus cùm esset familia,
Parare cœnam iussus est maturius.

celuy des émeraudes, & lors que vous estédez vostre queuë, vos plumes peintes d'vne si admirable maniere semblét estre des diamans. Mais dequoy me sert, luy dit-il, cette beauté muette, si ie dois ceder à vn autre pour sa belle voix? L'ordre supréme des destins, dit Iunon, vous a fait à chacun vostre partage. Ils vous ont donné à vous la beauté, la force à l'Aigle, la voix douce & harmonieuse au Rossignol, la proprieté de marquer de bons augures au Corbeau, celle de former de mauuais presages à la Corneille, & chacun de ces Oyseaux est content de la voix qu'il a receuë.

Ne desire point ce que la nature ne t'a point donné, de peur qu'estant trompé dans tes vaines esperances, il ne te reste que de vaines plaintes.



XVII.

Plusieurs ne sont hommes que de nom.

Response d'Esope à vn desbauché.

Esope estát luy seul tout le train & tous les valets de son maistre, receut ordre vn iour d'apprester le souper de meilleure

heure qu'à l'ordinaire. Estant donc allé pour chercher du feu, il parcourut plusieurs maisons, & en ayant trouué enfin, il alluma sa chandelle. Mais parce que tournant ainsi en diuers endroits, son chemin estoit deuenu assez long, pour l'accourcir, en reuenant il passa tout au trauers du marché. Et vn discoureur d'entre le peuple cōmença à luy dire: Esope, que veux-tu faire icy auec ta chandelle en plein midy? Ie cherche vn homme, luy dit-il, & en suitte il s'en retourna promptement en sa maison.

Si cét importun fit reflexion sur cette réponse, il reconnut sans doute, qu'il n'auoit pas paru homme à ce sage vieillard, d'estre venu ainsi à contre-temps se joüer de luy dans la grande haste où il estoit.



XVIII.

C'est estre bien malheureux, que de l'estre durant sa vie, & encore plus apres sa mort.

L'ASNE ET LES PRESTRES DE CYBELE.

CElui qui est né pour estre mal-heureux n'est pas seulement affligé durant tout le cours de sa vie, mais la rigueur de son

Ignem ergo quærens, aliquot lustrauit domus.
Tandemque inuenit vbi lucernam accenderet.
Tum circumeunti fuerat quod iter longius,
Effecit breuius: namque recta per forum
Cœpit redire: & quidam è turba garrulus:
Æsope, medio sole quid cum lumine?
Hominem quæro, inquit; & abiit festinans domum.

¶ Hoc si molestus ille ad animum rettulit,
Sensit profecto se hominem non visum seni,
Intempestiue qui occupato alluserit.

XVIII.

Miserrimus, qui in vita miser, post mortem miserior,

ASINVS ET GALLI.

QVi natus est infelix, non vitam modò
Tristem decurrit, verùm post obitum quoque,

Persequitur illum dura fati miseria.

¶ *Galli Cybeles circum quæstus ducere*
Asinum solebant bajulantem sarcinas.
Is quum labore & plagis esset mortuus,
Detracta pelle sibi fecerunt tympana.
Rogati mox à quodam, delicio suo
Quidnam fecissent, hoc locuti sunt modo.
Putabat se post mortem securum fore,
Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo.

Finis Libri III.



mauuais

mauuais destin le poursuiuit encore, & le tourmente mesme apres sa mort.

Des Prestres de Cybele allant à la queste de porte en porte, auoient accoustumé de mener vn Asne auec eux qui portoit leurs hardes : lequel estant mort de fatigue & des coups qu'il auoit receus, ils l'écorcherent, & firent des tambours de sa peau. Quelqu'vn leur ayant demandé ce qu'ils auoient fait de leur bon amy qu'ils auoient tant caressé, ils luy respondirent en cette sorte : Il croyoit qu'il seroit en seureté au moins apres sa mort : mais tout mort qu'il est, nous le chargeons encore de coups.

Fin du troisiéme Liure.

LES FABLES DE PHEDRE.

LIVRE QVATRIESME.

PREFACE.

CEs petits ouurages vous paroiſſent vn jeu d'eſprit; & certes auec grande raiſon : puis que nous nous joüons ainſi auec la plume, n'ayant rien à faire de plus important. Mais conſiderez bien, ie vous prie, ces bagatelles & ces niaiſeries. Combien de fruict & d'vtilité trouuerez-vous renfermez ſous leur eſcorc? Les choſes ne ſont pas toûjours telles, qu'elles paroiſſent : Pluſieurs ſe laiſſent tromper par la premiere apparēce. Il y en a tres-peu qui



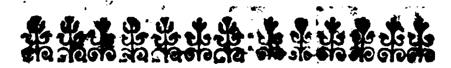
PHÆDRI FABVLARVM.

LIBER QVARTVS.

PRÆFATIO.

IOculare tibi videtur: & sane
bene.
Dum nihil habemus maius, calamo
ludimus,
Sed diligenter intuere has nanias.
Quantam sub illis vtilitatem reperies?
Non semper ea sunt quæ videntur: decipit

Frons prima multos: rara mens intelligit
Quod interiore condidit cura angulo.
Hoc ne locutus sine mercede existimer,
Fabellam adijciam de mustela & muribus.



FABVLA I.

Astutus astu non capitur.

MVSTELA ET MVRES.

MVstela quum annis & senecta debilis,
Mures veloces non valeret adsequi,
Inuoluit se farina, & obscuro loco
Abiicit negligenter, Mus escam putans
Adsiluit, & compressus occubuit neci:
Alter similiter; deinde perijt tertius.
Aliquot secutis, venit & retorridus,
Qui sæpe laqueos & muscipulam effugerat,

reconnoissent en ce genre d'escrire, ce que l'art & l'adresse de l'Autheur a caché, & comme enueloppé dans les replis de ces Fables. Et afin qu'il ne semble pas que i'aye dit cecy vainement, ie m'en vais vous raconter la Fable de la Belette & des Souris.

FABVLA F.

C'est en vain qu'on tend des pieges à vn homme habile.

LA BELETTE ET LES SOVRIS.

VNe Belette ne pouuant plus atteindre à la course des Souris, à cause de la foiblesse que son âge & sa vieillesse luy auoient causée ; elle se couurit toute de farine, & s'en alla s'estendre tout de son long comme vne piece de chair en vn lieu sombre & obscur. Vne Souris la voyant & pensant que ce fut quelque chose de bon à manger, se ietta sur elle, & la Belette la prenant la tua. Il en vint encore vne seconde, puis vne troisiéme, qui perirent toutes de la mesme sorte. Quelques autres ayant esté prises en suitte, il en vint enfin vne vieille, toute ratatinée, qui s'estoit sauuée souuent

des pieges & des souricieres: Et découurant de loin les embusches de cét ennemy fin & subtil: Puisse-tu te porter aussi bien, dit-elle, comme tu es veritablement de la farine.

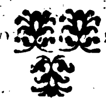
I I.

Le glorieux méprise ce qu'il ne peut auoir.

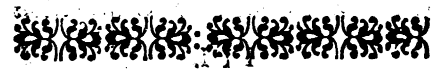
LE RENARD ET LE RAISIN.

VN Renard pressé par la faim, taschoit d'atteindre en sautant de toute sa force à vne grappe de raisin, qui estoit sur vne vigne fort haute. Et ne luy estant pas possible de l'auoir, il dit en s'en allant: Il n'est pas encor meur, & ie ne le veux pas manger verd.

Que ceux-là s'appliquent cét exemple, qui rabaissent par leurs paroles ce qu'ils ne sont pas capables de faire.



Proculque insidias cernens hostis callidi:
Sic valeas, inquit, ut farina es qua iaces.



II.

Spernit superbus quæ nequit assequi.

VVLPES ET VVA.

FAme coacta Vulpis, alta in vinea
Vuam adpetebat summis saliens viribus:
Quam tangere ut non potuit, discedens ait:
Nondum matura est, nolo acerbam sumere.
¶ *Qui facere quæ non possunt, verbis eleuant,*
Adscribere hoc debebunt exemplum sibi.

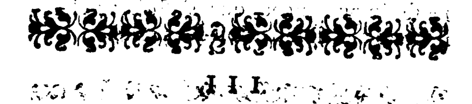


III.

Vindictæ cupidus ſibi malum arceſſit.

EQVVS ET APER.

Equus ſedare ſolitus quo fuerat ſitim,
Dum ſeſe Aper volutat, turbauit vadum.
Hinc orta lis eſt. Sonipes iratus fero,
Auxilium petiit hominis; quem dorſo leuans
Rediit ad hoſtem lætus. Hunc telis eques
Poſtquam interfecit, ſic locutus traditur:
Lætor tuliſſe auxilium me precibus tuis;
Nam prædam cepi, & didici quam ſit vtilis:
Atque ita coëgit frænos inuitum pati.
Tum mæſtus ille: Paruæ vindictam rei
Dum quæro demens, ſeruitutem repperi.



III.

Le Vindicatif trouue sa misere dans sa vengeance.

LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

LE Sanglier s'estant roulé dans vn gué où le Cheual auoit accoustumé d'aller boire, & ayant troublé l'eau, il s'excita vne querelle entr'eux. Le Cheual estant en colere contre cette beste sauuage, implora le secours de l'homme, & le portant sur son dos, reuint trouuer sō ennemy, rauy de ioie. L'hōme qui estoit ainsi monté sur luy, ayant tué le Sanglier, luy parla, à ce qu'on dit, de cette sorte: Ie me resiouïs de t'auoir secouru comme tu m'en auois prié. Car outre la prise que i'ay faite, i'ay reconnu combien tu me pouuois estre vtile. Et ainsi il le contraignit de souffrir le frein malgré qu'il en eust. Alors le Cheual estant tout triste, dit ces paroles: Insensé que ie suis, recherchant de me venger pour vne chose de neant, ie suis tombé dans vne dure seruitude.

Cette Fable doit apprendre aux personnes coleres à souffrir plutost qu'on les of-

fense impunément, que s'assujettir elles-mesmes à la domination des autres.

IV.

Il ne faut pas compter les hommes, mais les peser.

TESTAMENT INTERPRETÉ PAR ESOPE.

LE petit recit que ie m'en vay faire, apprendra à la posterité, qu'vn seul homme a souuent plus de lumiere que tout vn peuple.

Vn iour vn homme mourant laissa trois filles. L'vne estoit belle, & dressoit des pieges à ceux qui la voyoient par ses regards, qui n'estoient pas assez modestes : L'autre estoit bonne ménagere, passant sa vie aux champs & à filer : La troisiéme estoit fort laide, & addonnée au vin. Ce bon-homme fit leur mere son heritiere, mais à condition qu'elle distribueroit son bien également à ses trois filles, en telle sorte neantmoins qu'elles ne le possederoient point, & qu'elles n'en iouiroient point ; & qu'aussi-tost qu'elles cesseroient d'auoir ce qu'elles auroient receu, elles donneroient cent sester-

Hæc iracundos admonebit fabula,
Impune potius lædi, quam dedi alteri.

IV.

Homines non numerandi, ſed ponderandi.

ÆSOPVS INTERPRES TESTAMENTI.

P*Lus eſſe in vno ſæpe quam in turba boni,*
Narratione poſteris tradam breui.
Quidam decedens tres reliquit filias,
Vnam formoſam & oculis venantem viros,
At alteram lanificam & frugi ruſticam;
Deuotam vino tertiam, & turpiſſimam.
Harum autem matrem fecit heredem ſenex
Sub conditione, totam vt fortunam tribus

Æqualiter distribuat, sed tali modo,
Ne data possideant aut fruantur: tum simul
Habere res desierint quas acceperint
Centena matri conferant sestertia.
Athenas rumor implet. mater sedula
Iurisperitos consulit: nemo expedit
Quo pacto non possideant quod fuerit datum
Fructumve capiant: deinde, quæ tulerint nihil,
Quanam ratione conferant pecuniam.
Postquam consumta est temporis longi mora,
Nec testamenti potuit sensus colligi,
V. Not. *Fidem aduocauit; iure neglecto, parens:*
Seponit mœchæ vestem, mundum muliebrem,
Lauationem argenteam, eunuchos glabros:
Lanificæ agellos, pecora, villam, operarios,
Boues, iumenta, & instrumentum rusticum:
Potrici, plenam antiquis apothecam cadit,

ces à leur mere. Aussi-tost le bruit de ce Testament remplit toute la ville d'Athenes. La mere va consulter auec grand soin les Iurisconsultes : mais personne ne peut accorder, comment il se peut faire qu'elles ne possedent point ce qui leur aura esté dõné, & qu'elles n'en retirent point les fruicts ; & s'il est vray qu'elles n'en jouyssent point, comment elles pourront en suitte donner de l'argent à leur mere. Ainsi vn long espace de temps s'estant passé dans ces doutes, & personne n'ayant pû comprendre le sens de ce Testament, la mere laissant ce qui estoit de droit & de l'ordonnãce du mort, se contenta d'agir en cela de bonne foy. Elle met pour la part de celle qui estoit débauchée, tous les habits, tout ce qui sert à parer les femmes, des bains tout d'argent, des Eunuques delicats & effeminez. Elle destine à celle qui s'occupoit à filer, les terres, le bestial, la maison des champs, les valets pour trauailler aux champs, les troupeaux de bœufs, les cheuaux, les asnes, & tout ce qui regarde le ménage de la campagne. Et elle reserue pour celle qui aimoit le vin, vn cellier plein de vin vieil, vne maison fort jolie, & de beaux jardins. Ayant donc resolu de leur distribuer de la sorte le biẽ du pere, & le peuple qui les connoissoit, approuuant ce partage ; Esope parut tout d'vn coup au

milieu de l'assemblée, & commença à s'écrier: Ha! quelle douleur seroit-ce au pere de ces filles, s'il luy restoit encore quelque sentiment apres sa mort, voir que les Atheniens n'auroient pû comprendre sa derniere volonté! Et comme on l'eut prié de dire son aduis sur ce Testament, il découurit ainsi ce qui auoit trompé tout le monde: Donnez, dit-il, la maison, les meubles, auec les beaux jardins, & le vin vieil à celle qui s'occupe à filer, & qui aime à viure aux champs: Donnez les habits, les perles, les valets, & tout le reste de cette nature, à celle qui ayme les festins & la bonne chere: Et donnez à celle qui est débauchée les champs, les vignes, & les troupeaux auec les Bergers. Nulle ne pourra souffrir de se voir posseder des choses entierement esloignées de son humeur. Celle qui est laide & qui ayme à boire, vendra tous ses ornemens precieux, pour auoir du vin: La débauchée vendra toutes les terres pour acheter dequoy se parer: Celle qui s'occupe à filer & qui ayme les troupeaux, se défera à quelque prix que ce soit de cette maison de delices. Et en cette sorte nul ne possedera ce qui luy aura esté donné; & de ce qu'elles auront receu de la vente de leur bien, elles payeront à la mere la somme portée par le Testament. Ainsi vn seul homme trouua

Domum politam & delicatos hortulos.
Sic destinata dare quum vellet singulis,
Et adprobaret populus qui illas nouerat,
Aesopus media subito in turba constitit:
O si maneret condito sensus patri,
Quam grauiter ferret, quod voluntatem suam
Interpretari non potuissent Attici!
Rogatus deinde, soluit errorem omnium.
Domum & ornamenta cum venustis hortulis
Et vina vetera date lanificae rusticae:
Vestem, uniones, pedissequos, & caetera
Illi adsignate, vitam quae luxu trahit:
Agros, vites, & pecora cum pastoribus
Donate moechae: Nulla poterit perpeti
Vt moribus quid teneat alienum suis.
Deformis cultum vendet, vt vinum paret:
Agros abyciet moecha, vt ornatum paret,
At illa gaudens pecore, & lanae dedita,
Quacunque summa tradet luxuriae domum:
Sic nulla possidebit quod fuerit datum,
Et dictam matri conferent pecuniam
Ex pretio rerum quas vendiderint singulae.

Ita quod multorum fugit imprudentiam,
Vnius hominis repperit solertia.

V.

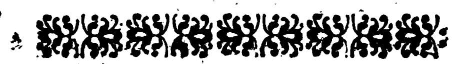
Feriunt summos fulmina montes.

PVGNA MVRIVM ET MVSTELARVM.

QVum victi Mures Mustelarum exercitu
Fugerent, & artos circum trepidarent cauos,
Ægre recepti, tamen euaserunt necem.
Duces eorum, qui capitibus cornua
Suis ligarant, ut conspicuum in prælio
Haberent signum quod sequerentur milites,
Hæsere in portis, suntque capti ab hostibus,
Quos immolatos victor auidis dentibus
Capacis alui mersit tartareo specu.

la subti-

par la subtilité de son esprit, ce que tant d'autres moins habiles n'auoient pû découurir.



V.

Les hautes montagnes sont les plus exposées à la foudre.

COMBAT DES BELETTES ET DES SOVRIS.

Les Souris ayant esté défaites vn iour par l'armée des Belettes, s'enfuyrent toutes espouuantées vers leurs petits trous, dans lesquelles se retirãs auec grand'peine, elles éuiterent neantmoins la mort qui les menaçoit. Mais leurs Capitaines qui auoiẽt attaché des cornes sur leurs testes, afin que leurs soldats eussent cõme vne espece d'enseigne, qu'ils peussent voir & suiure dans le combat, se trouuerent arrestez à l'entrée de leurs trous, & furent pris pas les ennemis. Et le vainqueur les immolant à sa faim, & à la cruauté de ses dents auides, les engloutit en la vaste estenduë de son ventre, comme dans vn gouffre.

Ainsi lors que quelque accident funeste

tombe sur vn pays, les grands & les Princes sont d'ordinaire exposez au peril : mais le simple peuple se sauue aisément, & est à couuert par sa petitesse mesme.



VI.

Les sots ne trouuent rien de bien que ce qu'ils font eux-mesmes.

PHEDRE CONTRE LES CENSEVRS DE SON LIVRE.

TOy qui examines mes écrits auec tant de raffinement & de pointillerie, & qui desdaignes de lire cette sorte de contes diuertissans, ne quitte pas si-tost la lecture de ce petit Liure, & donne-toy encore vn peu de patience, tandis que ie m'efforce de satisfaire à la seuerité de ton humeur, en faisant joüer à Esope vn personnage plus graue & plus serieux.

Pleust aux Dieux que la hache de Thessalie n'eût iamais coupé les hauts pins sur les costaux de la forest de Pelée. Et que le subtil Argus voulant tracer sur les eaux vne route audacieuse, & exposée aux perils d'vne mort visible, n'eust point formé vn

¶ Quemcumque populum tristis euentus
premit,
Periclitatur magnitudo principum:
Minuta plebes facili præsidio latet.

VI.

Stultus nisi quod ipse facit, nil rectum
putat.

PHÆDRVS IN FABVLARVM
ÆSOPIARVM CENSORES.

TV qui nasute scripta distringis mea,
Et hoc iocorum legere fastidis genus,
Parua libellum sustine patientia,
Seueritatem frontis dum placo tuæ,
Et in cothurnis prodit Æsopus nouis.
Vtinam nec vnquam Pelei nemoris
iugo
Pinus bipenni concidisset Thessala,
Nec ad professæ mortis audacem viam

Fabricasset Argus opere Palladio ratem,
Inhospitalis prima quæ Ponti sinus
Patefecit, in perniciem Graiûm & Barbarûm,
Namque & superbi luget Æeta domus,
Et regna Peliæ scelere Medeæ iacent,
Quæ sæuum ingenium variis inuolens modis
Illic per artus fratris explicuit fugam,
Hic cæde Patris Peliadum infecit manus.
Quid tibi videtur? hoc quoque insulsum est, ais,
Falsoque dictum; longe quia vetustior
Ægea Minos classe perdomuit freta,
Iustoque vindicauit exemplo impetum.
Quid ergo possum facere tibi lector Cato,
Si nec fabellæ te iuuant, nec fabulæ?
Noli molestus esse omnino litteris,
Maiorem exbibeant ne tibi molestiam.

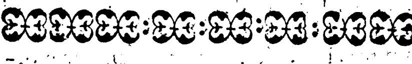
nauire par l'art & l'addresse de Pallas. Ce nauire, dis-je, lequel ouurant le premier l'entrée de la mer, qui iusques alors estoit demeurée inaccessible, a esté si funeste aux Grecs & aux Barbares Car en suitte de cette entreprise, la superbe maison d'Aetas a esté remplie de sang & de deüil, & le Royaume de Pelias a esté ruiné entierement par le crime de Medée: qui déguisant par plusieurs artifices son esprit cruel & impitoyable, deschira en plusieurs morceaux les membres de son frere pour fauoriser sa fuitte hors de son pays, & porta les filles de Pelias à soüiller leurs mains dans le sang de leur propre pere.

Que vous semble de ce recit? Vous me direz, sans doute, qu'il est impertinent, & estably sur vne fausseté touchant ce premier vaisseau; parce que long-temps auant les Argonautes Minos auoit dompté la violence de la mer Egée en la couurant d'vne grande flotte, & auoit vangé la mort de son fils par vne punition aussi iuste qu'exemplaire.

Comment donc puis-je faire pour vous contenter, vous qui faites tant le seuere & le Caton: si vous ne goustez ny les petits contes d'Esope, ny les grandes Fables des Poëtes? C'est pourquoy ie vous conseille de ne point inquieter les Muses & les gens

sçauans, de peur qu'ils ne vous donnent plus de peine que vous ne leur en sçauriez faire.

I'ay dit cecy pour ces petits-esprits, qui font les rencheris & les dégouſtez, & qui pour paroiſtre habiles & iudicieux, trouuent à redire dans le Ciel meſme.



VII.

Les mauuaiſes langues en rencontrent de plus mauuaiſes qu'elles.

LA VIPERE ET LA LIME.

CEluy qui veut mordre & déchirer vn autre, qui ſçait encore mieux mordre & déchirer que luy, ſe verra dépeint dans cette Fable.

Vne Vipere eſtant venuë dans la boutique d'vn Serrurier, & voulant voir ſi elle n'y trouueroit rien à manger, ſe mit à mordre vne Lime qu'elle rencontra. Mais elle, luy reſiſtant par ſa dureté naturelle, luy dit ces paroles: Inſenſée que tu es, comment pretends-tu de me bleſſer auec tes dents, moy qui ay accouſtumé de mordre & de ronger le fer meſme?

Hoc illis dictum est, si qui stulti nauseant:
Et ut putentur sapere, cœlum vituperant.

VII.

Maledico maledicens peius audiet.

VIPERA ET LIMA.

MOrdaciorem qui improbo dente adpetit,
Hoc argumento se describi sentiat.
In officinam fabri venit Vipera:
Hæc quum tentaret si qua res esset cibi;
Limam momordit: illa contra contumax;
Quid me, inquit, stulta dente captas lædere,
Omne adsueui ferrum quæ conrodere?



VIII.

Improbi ne pereant, perdunt.

VVLPES ET HIRCVS.

Homo simul ac venit in magnum periculum,
Effugium reperire alterius quærit malo.
¶ Quum decidisset Vulpis in puteum inscia,
Et altiore clauderetur margine,
Deuenit Hircus sitiens in eundem locum:
Simul rogauit, esset an dulcis liquor,
Et copiosus: illa fraudem moliens:
Descende, amice tanta bonitas est aquæ,
Voluptas vt satiari non possit mea.
Immisit se barbatus: tum Vulpecula
Euasit puteo, nixa celsis cornibus:
Hircumque clauso liquit hærentem vado.

VIII.



VIII.

Les méchans fuyent le peril en y iettant les autres.

Le Renard et le Bouc.

Lors que l'homme est tombé dans quelque grand peril, il tâche pour se tirer du mal qui le menace d'y jetter les autres.

Vn Renard estant tombé dans vn puits sans y penser, & n'en pouuant plus sortir à cause que le bord estoit trop haut : vn Bouc pressé de la soif vint au mesme lieu, & lui demanda s'il y auoit beaucoup d'eau, & si elle estoit bonne. Alors le Renard luy dressant vn piege, luy dit : Descend, cher amy, l'eau est si bonne que ie suis rauy d'en boire, & ne m'en puis saouler. Le Bouc se ietta aussi-tost en bas, & le Renard montant sur ses grandes cornes, se retira hors du puits, & laissa le Bouc enfermé au fond de cette eau.



R

IX.

Chacun a ses defauts, mais nous ne faisons attention qu'à ceux des autres.

LA BESACE.

IVpiter nous a mis vne Besace sur l'épaule, & a remply le costé de derriere de nos propres defauts, & celuy de deuant des defauts des autres. Ainsi nous ne pouuõs voir nous-mesmes nos propres fautes, au lieu que les autres n'ont pas plutost manqué en la moindre chose, que nous les censurons seuerement.

X.

Tost ou tard, les méchans sont punis.

LE VOLEVR PILLANT VN AVTEL.

VN Voleur ayant allumé sa lampe à l'Autel de Iupiter, le pilla à la lueur de sa propre lumiere; & s'en retournant

IX.

Suus cuique attributus est error. sed non videmus manticæ quod in tergo est.

PERA.

PEras imposuit Jupiter nobis duas:
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit grauem.
¶ Hac re videre nostra mala non possumus:
Alij simul delinquunt, censores sumus.

X.

Antecedentem scelestum non deserit pede pœna claudo.

FVR ARAM COMPILANS.

LVcernam fur accendit ex ara Iouis,

Ipsumque compilauit ad lumen suum ;
Onustus qui sacrilegio quum discederet,
Repente vocem sancta misit religio :
Malorum quamuis ista fuerint munera,
Mihique inuisa, vt non offendar subripi ;
Tamen, scelestè, spiritu culpam lues,
Olim quum adscriptus venerit pœna dies.
Sed ne ignis noster facinori præluceat,
Per quem verendos excolit pietas Deos,
Veto esse tale luminis commercium.
Ita hodie nec lucernam de flamma Deûm.
Nec de lucerna fas est accendi sacrum.
¶ *Quot res contineat hoc argumentum vtiles,*
Non explicabit alius quam qui repperit.
Significat primo, sæpe quos ipse alueris,
Tibi inueniri maximè contrarios.
Secundo ostendit, scelera non ira Deum
Fatorum dicto sed puniri tempore.

chargé du butin qu'il auoit acquis par son sacrilege, & cette voix sortit tout d'vn coup de ce lieu sainct & religieux : Encore que ces dons m'ayant esté offerts par des méchans, ie les eusse en horreur; & qu'ainsi ie ne me mette point en peine de les voir emporter par ton larcin : neantmoins, impie que tu es, ton crime sera puny par la perte de ta vie, lors que le iour destiné à ton supplice sera venu. Mais de peur que le feu qui brûle sur nos Autels, & dont la pieté respectueuse des hommes honore la grandeur des Dieux, ne serue desormais à esclairer les crimes : ie veux qu'il soit deffendu de prendre iamais de lumiere au feu qui m'est consacré. Ainsi il n'est pas permis aujourd'huy d'allumer vne lampe au feu qui brûle en l'honneur des Dieux, ny d'allumer mesme ce feu sacré à vne lampe.

Il n'y a que celuy qui a inuenté ce recit qui puisse expliquer combien d'instructiōs vtiles y sont renfermées. Il nous marque premierement, que souuent ceux que nous auons nourris & entretenus nous-mesmes, nous deuiennent les plus ennemis & les plus contraires. Il nous monstre en second lieu, que la punition des crimes n'arriue pas par la colere des Dieux, mais selon l'ordre & au temps prescrit par les destinées. Et enfin, il apprēd aux bons à ne se joindre

iamais auec les méchans dans l'vſage & dans le commerce de la moindre choſe.

X I.

L'or eſt l'appas des crimes.

HERCVLE ET PLVTE.

VN homme de cœur haït les richeſſes auec beaucoup de raiſon, parce que les grands biens dérobent ſouuent la gloire veritable, qui n'eſt deuë qu'à la vertu.

Hercule ayant eſté receu dans le Ciel à cauſe de ſa vertu, & ayant ſalüé tous les Dieux qui venoient ſe reſiouyr auec luy : Plute qui eſt le fils de la Fortune, eſtant venu auſſi le trouuer, il deſtourna ſes yeux pour ne le point voir. Son Pere Iupiter luy en ayant demandé la cauſe: Ie hay ce Dieu, luy dit-il, parce qu'il eſt amy des méchans, & qu'il corrompt tous les eſprits par l'eſperance du gain qu'il leur offre.



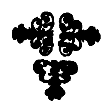
Nouissime interdicit ne cum malefico
Usum bonus consociet ullius rei.

XI.

Opes irritamenta malorum.

HERCVLES ET PLVTVS.

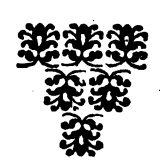
OPes inuisæ merito sunt forti viro,
Quia diues arca veram laudem intercipit,
¶ *Cælo receptus propter virtutem Hercules,*
Quum gratulanter persalutasset Deos,
Veniente Pluto, qui Fortunæ est filius,
Auertit oculos: causam quæsiuit Pater:
Odi, inquit, illum, quia malis amicus est,
Simulque obiecto cuncta corrumpit lucro.



XII.

LEO REGNANS.

VTilius homini nihil est quam recte loqui.
Probanda cunctis est quidem sententia:
Sed ad perniciem solet agi sinceritas.
¶ Quum se ferarum regem fecisset Leo,
Et æquitatis vellet famam consequi,
A pristina deflexit consuetudine:
Atque inter illas tenui contentus cibo,
Sancta incorrupta iura reddebat fide:

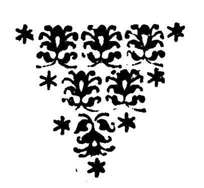


XII.

LE LION ROY.

IL n'y a rien de plus vtile à l'homme que de parler auec verité & sans déguisement. C'est vne maxime qui est receuë sans peine de tout le monde, mais on abuse d'ordinaire de la sincerité des personnes pour les perdre.

Le Lion s'estant fait Roy des bestes sauuages, & voulant s'acquerir la reputation d'estre iuste & equitable, changea son ancienne coustume, & se contentant de fort peu de chose pour sa nourriture, viuoit parmy elles en leur rendant la iustice auec vne pureté inuiolable & incorruptible.



XIII.

Ce n'est pas l'exterieur, mais la vertu qui rend les personnes semblables.

LES CHEVRES ET LES BOUCS.

LEs Chevres ayant obtenu de Iupiter qu'elles auroiẽt de la barbe, les Boucs commencerent à s'affliger, & à se mettre en colere de ce que celles qui leur estoient inferieures dãs le sexe, leur deuenoient égales dans l'honneur qui leur estoit propre. Mais Iupiter leur respondit : Laissez-les jouyr de cette vaine gloire, & se parer d'vn ornement qui vous est deû, pourueu que vous demeuriez tousiours éleuez au dessus d'elles par la force & par le courage.

Apprend par cette Fable à souffrir, que ceux-là te soient semblables dans l'apparence exterieure, qui te sont inferieurs dans la vertu.



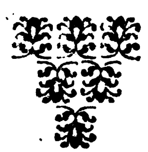
XIII.

Pares non habitus, ſed virtus facit.

CAPELLÆ ET HIRCI.

Barbam capellæ quum impetraſſent ab Ioue,
Hirci mærentes indignari cœperant,
Quod dignitatem feminæ æquaſſent ſuam.
Sinite, inquit, illas gloria vana frui,
Et vſurpare veſtri ornatum muneris:
Pares dum non ſint veſtræ fortitudinis.

¶ *Hoc argumentum monet vt ſuſtineas tibi*
Habitu eſſe ſimiles, qui ſint virtute impares.

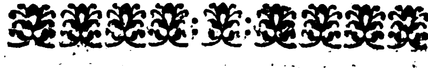


XIV.

In secundis time; in aduersis spera.

GVBERNATOR ET NAVTÆ.

QVum de fortunis quidam quæreretur suis,
Æsopus finxit consolandi gratia.
¶ Vexata sæuis naui tempestatibus,
Inter vectorum lacrymas & mortis metum,
Faciem ad serenam subito mutatur dies,
Ferri secundis tuta cœpit flatibus,
Nimiaque nautas hilaritate extollere.
Factus periculo tum gubernator sophus;
Parce gaudere oportet, sensim queri:
Totam quia vitam miscet dolor & gaudium.



XIV.

Crains dans les biens, espere dans les maux.

LE PILOTE ET LES MATELOTS.

QVelqu'vn se plaignant de son infortune, Esope inuenta cette Fable pour le consoler.

Vn Nauire estant agité par vne tempeste violente, & ceux qui estoient dedans estant desia dans les pleurs & dans l'apprehension de la mort, le temps se changea en vn moment, & deuint calme & serain. Ainsi le vaisseau hors de peril commença à faire voile auec bon vent, & les Matelots à s'emporter d'vn excez de joye. Mais le Pilote estant deuenu sage par le danger, leur dit ces paroles. Il faut se resiouyr auec moderation, & se plaindre sans excez : parce que toute la vie n'est qu'vn meslange & vne vicissitude continuelle de douleur & de joye.

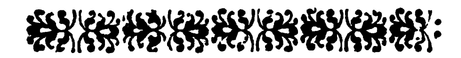


X V.

Par trop de honte on blesse le respect.

Les Ambassadeurs des Chiens.

LEs Chiens enuoyerent vn iour des Ambassadeurs à Iupiter, pour le supplier de rendre leur condition & leur vie plus heureuse, & les dégager du mauuais traittement que les hommes leur faisoient en ne leur donnant que du pain de son, & les reduisant à se rassasier dãs leur faim extréme des choses sales & puantes. Les Ambassadeurs estant partis ne firent pas grande diligence, s'amusant durant le chemin à flairer des ordures, pour y trouuer dequoy manger. Estant citez en suitte deuant Iupiter, ils ne comparoissent point. Enfin, Mercure les ayant trouuez à grand'peine, les emmena deuant luy tout troublez & tout décontenancez. Alors voyant le visage & la majesté éclatante de Iupiter, ils furent saisis d'vne telle frayeur, qu'ils parfumerent tout son Palais d'vn musc bien different de l'ordinaire. D'où ayant esté chassez



X V.

Nimia verecundia inuerecundum facit.

CANVM LEGATI AD IOVEM.

CAnes, legatos olim misêre ad Iouem,
Melioris vitæ tempus oratum suæ,
Vti se abriperet hominum contumeliis,
Furfuribus sibi consparsum quod panem darent.
Fimoque turpi maximam explerent famem.
Profecti sunt legati non celeri pede,
Dum naribus scrutatur escam in stercore.
Citati non respondent: vix tandem inuenit
Eos Mercurius, & turbatos adtrahit.
Tum vero vultum magni vt viderunt Iouis,
Totam timentes concacarunt regiam.
Propulsi vero fustibus, vadunt foras:

Vetat dimitti magnus illos Iupiter.
Mirati sibi legatos non revertier,
Turpe æstimantes aliquid commissum à suis,
Post aliquod tempus alios adscribi iubent.
Rumor legatos superiores prodidit:
Timentes rursus aliquid ne simile accidat,
Odore canibus anum sed multo replent;
Mandata dant; legati mittuntur: statim
Adeunt: rogantes aditum, continuo impetrant.
Consedit genitor tum Deorum maximus,
Quassatque fulmen: tremere cœpere omnia:
Canes, confusus subito quod fuerat fragor,
Repente odorem mixtum cum merdis cacant.
Reclamant omnes vindicandam iniuriam,

à grand

à grands coups de bastons, & estant sortis dehors, Iupiter neantmoins deffendit qu'on les renuoyast. Cependant les autres Chiens s'estonnant de voir que leurs Ambassadeurs ne reuenoient point, creurent qu'ils auoiẽt fait quelque chose qui n'estoit pas honneste. Et ayant laissé passer quelque temps, ils commãdent qu'on en depute d'autres à leur place. Mais ayant appris par le bruit qui couroit ce qui estoit arriué à leurs premiers Ambassadeurs, & craignant que la mesme chose n'arriuast encore aux seconds, ils leur emplirent le derriere de beaucoup de parfums. En suitte on leur donne leurs ordres, on les enuoye à leur Ambassade. Ils se rendent promptement à la Cour, demandent audiance, & l'obtiennent aussi-tost. Alors le Pere & le plus grãd des Dieux s'estant assis sur son throsne, remua la foudre qu'il tenoit en sa main. Tout tremble à ce bruit, & l'éclat soudain de ce tonnerre saisit tellement ces pauures Chiens, qu'ils commencerent à répandre vn parfum naturel meslé auec cét artificiel dont on les auoit garnis. Tout le monde crie aussi-tost, qu'il falloit venger cette injure qu'ils auoient faite à vn si grand Dieu. Mais Iupiter auant que de les punir parla de la sorte : Ce n'est pas agir en Roy, que de ne pas renuoyer des Ambassadeurs. Et il

n'est pas difficile d'imposer à cette faute la peine qu'elle a meritée. Ie ne deffends pas qu'on les renuoye : mais ie veux qu'ils soient punis par la faim, afin qu'ils apprennent vne autrefois à retenir leur ventre. Voila la recompense que vous remporterez de moy, au lieu du iugement que vous m'estiez venus demander. Mais ceux qui vous ont deputé vers moy, vous qui estes si indiscrets & si impertinens, seront exposez à iamais aux injures & aux outrages des hommes. Ainsi les Chiens qui sont descendus de ces premiers, attendent encore aujourd'huy leurs deputez. Et c'est pour cette raison, que lors qu'il en vient quelqu'vn qu'ils n'ont pas encore veu, ils luy flairent au derriere, pour voir s'il n'est point de ces Ambassadeurs parfumez.

XVI.

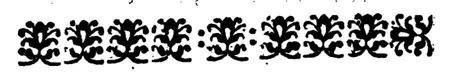
Qui oblige vn méchant le rend pire.

L'HOMME ET LA COVLEVVRE.

CEluy qui assiste les méchans, s'en repentira quelque iour.

Vn homme ayant troué vne Couleuvre

Sic est locutus ante pœnam Iupiter :
Non est legatos regis non dimittere,
Nec est difficile pœnas culpæ imponere :
Non veto dimitti, verum cruciari fame,
Ne ventrem continere non possint suum :
Sed hoc feretis pro iudicio præmium.
Illi autem qui miserunt vos tam futiles
Nunquam carebunt hominis contumelia.
Ita nunc legatos expectant & posteri.
Nouumque venire qui videt, culum olfacit.



XVI.

Malo qui bene facit, pejorem facit.

HOMO ET COLVBRA.

QVi fert malis auxilium, post tempus dolet,

¶ Gelu rigentem quidam Colubram
sustulit,
Sinuque fouit contra se ipse misericors.
Namque vt refecta est necuit hominem protinus.
Hunc alia quum rogaret causam facinoris,
Respondit: Ne quis discat prodesse improbis.

****

XVII.

Auarus auri custos, non dominus.

VVLPES ET DRACO.

VVlpis cubile fodiens, dum terram eruit,
Agitque plures altius cuniculos,
Peruenit ad Draconis speluncam vltimam,
Custodiebat qui thesauros abditos.
Hunc simul aspexit; Oro vt imprudentiæ
Des primum veniam, deinde, si pulchre
vides,

qui estoit toute roide & presque morte de froid, la leua de terre, & la mit dans son sein pour la réchauffer par vne compassion cruelle enuers luy-mesme. Car ayant repris ses forces, elle le tua aussi-tost. Vne autre Couleuvre luy ayant demandé, pourquoy elle auoit commis ce crime, elle luy respondit: C'est afin que les hommes apprennent à n'assister iamais les méchans.

XVII.

L'Auare n'est que le gardien, & non pas le maistre de son argent.

LE RENARD ET LE DRAGON.

VN Renard trauaillant à sa taniere, comme il creusoit la terre, & se faisoit diuers trous en perçant tousiours de plus en plus, vint enfin iusques à la cauerne profonde d'vn Dragon qui gardoit en ce lieu des thresors cachez : & l'ayant apperceu, il luy dit : Ie te supplie premierement de me pardonner mon indiscretion & mon imprudence : & apres, si tu reconnois bien toy-mesme, combien l'argent conuient peu à la vie que ie mene, ie te prie de ne trouuer pas

mauuais, si ie te demande, quel fruict tu retires d'vn si grand trauail, & quelle peut estre la recompense qui t'oblige à te priuer ainsi du sommeil, & à passer tes iours dans l'horreur de la nuict & des tenebres. Ie n'en ay nulle, dit-il : mais Iupiter le plus grand des Dieux m'a donné cette charge. Tu ne prends donc rien pour toy de tous ces tresors, & tu n'en fais part à personne ? Non, puis qu'il a plû ainsi aux destins. Ie te prie, luy répond le Renard, de ne trouuer pas mauuais si ie te dis cette parole auec liberté : Celuy qui te ressemble est né sans doute dans la colere des Dieux.

Puis que tu dois t'en aller en peu de temps où sont allez tous les hommes auãt toy ; pourquoy par vn estrange aueuglemẽt d'esprit es-tu ingenieux à te gesner, & à te tourmenter toy-mesme? O Auare, c'est à toy que ie parle : à toy, dis-je, qui est la joye de tes heritiers: qui enuies l'encés aux Dieux, & à toy-mesme ta propre nourriture : qui deuiens triste & melancholique lors que tu entends le son harmonieux d'vn luth: qui t'affliges de la resiouyssãce qu'apportent les autres instrumens de musique : & à qui le prix des viandes les plus necessaires tire des soûpirs & des gemissemens du cœur. Qui pour augmenter ton bien sol à sol, irrites le Ciel par tes parjures hon-

Quam non conueniens aurum sit vitæ meæ,
Respondeas clementer, quem fructum capit
Hoc ex labore, quodve tantum est præmium,
Vt careas somno & æuum in tenebris exigas?
Nullum, inquit ille: verum hoc à summo mihi
Ioue adtributum est. Ergo nec sumis tibi,
Nec vlli donas quicquam? Sic fatis placet.
Nolo irascaris, libere si dixero:
Diis est iratis natus qui est similis tibi,

Abiturus illuc quò priores abierunt,
Quid mente cæca miserum torques spiritum?
Tibi dico auare, gaudium heredis tui,
Qui thure superos, ipsum te fraudas cibo;
Qui tristis audis musicum cithara sonum;
Quem tibiarum macerat iocunditas;
Obsoniorum pretia cui gemitum exprimunt;
Qui dum quadrantes aggeras patrimonio,

Cælum fatigas sordido periurio;
Qui circumcidis omnem impensam funeris,
Libitina ne quid de tuo faciat lucrum.

* * * * * * * * * * * * * * * *

XVIII.

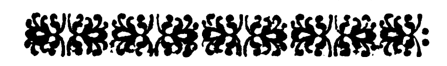
Inuenta perficere non inglorium.

PHÆDRVS DE FABVLIS.

QVid iudicare cogitur liuor modò,
Licet dissimulet, pulcre tamen intelligo.
Quicquid putabit esse dignum memoriæ,
Æsopi dicet; si quid minus adriserit,
A me contendet fictum quouis pignore.
Quem volo refelli iam nunc responso meo:
Siue hoc ineptum, siue laudandum est opus,
Inuenit ille, nostra perfecit manus.
Sed exequamur cœptum propositi ordinem.

teux:

teux: Qui as soin de retrancher toute la dépense qui se doit faire pour te rendre les derniers deuoirs, de peur que la Deesse qui preside aux funerailles, ne gagne quelque chose du tien.



XVIII.

Il y a de l'honneur à acheuer parfaitement ce qu'vn autre a commencé.

PHEDRE SVR SES FABLES.

QVoy que l'enuie puisse dissimuler, ie voy fort bien le iugement qu'elle sera obligée de porter de cét ouurage. Tout ce qu'elle croira digne de quelque estime, elle publiera qu'il est d'Esope seul; & si elle y trouue quelque chose qui lui déplaise, elle soustiendra & fera gageure, que c'est moy qui l'ay inuenté. Pour la repousser presentement, ie me contenteray de luy dire cette parole: Soit que ces Fables soient dignes de mépris ou de loüange, c'est Esope qui les a inuentées; & c'est moy qui leur ay donné leur beauté & leur perfection. Mais poursuiuons nostre dessein, comme nous auons fait iusques à cette heure.

XIX.

Les vrayes richesses ne se perdent point.

NAVFRAGE DE SIMONIDE.

VN homme sçauant a tousiours vne source de richesses dans soy-mesme. Simonide qui a fait de si beaux vers, voulant trouuer quelque soulagement dans sa pauureté, se mit à voyager par les plus celebres villes de l'Asie, chantant les loüanges de ceux qui auoient remporté le prix aux jeux, & receuant la recompense de son trauail. S'estant enrichy de cette sorte, il voulut retourner par mer en l'Isle de Cée que l'on tient auoir esté son pays. Il s'embarqua sur vn vaisseau, qu'vne horrible tempeste, auec ce qu'il estoit desia vieil & vsé, briza au milieu de la mer. Les vns ramassent leur argent, les autres se garnissent de ce qu'ils auoient de plus precieux, afin qu'il leur restast quelque chose pour viure. Vn de la troupe s'apperceuant que Simonide n'emportoit rien, luy dit ; Hé comment, vous ne prenez rien de ce qui est à vous ? Tout ce qui est à moy, luy res-

XIX.

Veras diuitias eripit nemo.

NAVFRAGIVM SIMONIDIS.

Homo doctus in se semper diuitias
habet.
Simonides, qui scripsit egregium melos,
Quò paupertatem sustineret facilius,
Circumire cœpit vrbes Asiæ nobiles,
Mercede accepta laudem victorum canens
Hoc genere quæstus postquam locuples
factus est,
Venire in patriam voluit cursu pelagio,
(Erat autem natus, vt aiunt, in Ceo
insula)
Ascendit nauem, quam tempestas horrida
Simul & vetustas medio dissoluit mari.
Hi zonas, illi res pretiosas colligunt
Subsidium vitæ. Quidam curiosior:

Simonide, tu ex opibus nihil ſumis tuis?
Mecum, inquit, mea ſunt cuncta. Tunc pauci enatant,
Quia plures onere degrauati perierant.
Prædones adſunt, rapiunt quod quiſque extulit,
Nudos relinquunt. Forte Clazomenæ prope,
Antiqua fuit vrbs, quam petierunt naufragi:
Hic litterarum quidam ſtudio deditus,
Simonidis qui ſæpe verſus legerat,
Eratque abſentis admirator maximus,
Sermone ab ipſo cognitum, cupidiſſime
Ad ſe recepit, veſte, nummis, familia
Hominem exornauit. Ceteri tabulam ſuam
Portant, rogantes victum, quo caſu obuius
Simonides, vt vidit: Dixi, inquit, mea
Mecum eſſe cuncta, vos quod rapuiſtis, perit.

pondit-il, est auec moy. En suitte peu se sauuerent, la pluspart s'estant perdus pour s'estre trop chargez, & encore des voleurs estant suruenus en mesme-temps leur prirent tout ce qu'ils auoient emporté, & les laisserent tous nuds. Et parce que l'ancienne ville de Clazomene se trouua là aupres, ces pauures mal-heureux s'y retirerent apres leur naufrage. Il arriua qu'en ce mesme lieu il y auoit vne personne qui aimant l'estude & les belles lettres, & ayant leu souuent les vers de Simonide, estoit deuenu vn de ses grands admirateurs sans l'auoir iamais veu. De sorte que l'ayant reconnu par ses discours & par son entretien, il fut rauy de le reuoir chez soy, & luy donna auec vne liberalité extraordinaire des habits, de l'argent, & des seruiteurs. Cependant les autres portant vn tableau où estoit representé leur naufrage, alloient par les ruës demandant leur vie. Et Simonide les ayant rencontrez par hazard, leur parla de la sorte : Ie vous auois bien dit, que tout ce qui estoit à moy estoit auec moy. Et vous voyez qu'il ne vous est rien demeuré de tout ce que vous auiez emporté auec vous.

XX.

Promets peu, & fais beaucoup.

LA MONTAGNE ACCOUCHANT.

VN iour vne Montagne ressentoit les douleurs de l'accouchement, & jettoit des cris épouuentables. Toute la terre estoit dans vne attente extraordinaire; mais elle n'enfanta qu'vne Souris.

Cette Fable te regarde, toy qui menaçant de faire de grandes choses, n'a que des paroles sans aucun effet.

XXI.

La vraye gloire obscurcit la fausse.

LA FOVRMY ET LA MOVCHE.

LA Fourmy & la Mouche disputoient auec grande chaleur qui estoit la plus excellente. La Mouche commença la premiere à se releuer de la sorte : Te peux-tu

X X.

Magna ne jactes, sed præstes.

MONS PARTVRIENS.

MOns parturibat, gemitus immanes ciens,
Eratque in terris maxima expectatio:
At ille murem peperit. Hoc scriptum est tibi
Qui magna quum minaris, extricas nihil.

XXI.

Vera gloria fictam obscurat.

FORMICA ET MVSCA.

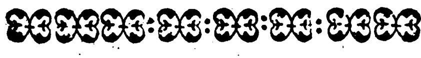
FOrmica & Musca contendebant acriter,
Quæ pluris esset: Musca sic cœpit prior.

Conferre nostris tu potes te laudibus?
Vbi immolatur, exta prægusto Deûm.
Moror inter aras, templa perlustro
omnia,
In capite regis sedeo, quum visum est
mihi;
Et matronarum casta delibo oscula;
Laboro nihil, atque optimis rebus fruor.
Quid horum simile tibi contingit
rustica?
Est gloriosus sane conuictus Deûm,
Sed illi qui inuitatur, non qui inuisus est.
Reges commemoras & matronarum
oscula:
Ego granum in hiemem quum studiose
congero:
Te circa murum video pasci stercore:
Aras frequentas, nempe abigeris quò
venis;
Nihil laboras, ideo quum opus est nil
habes:
Superba iactas tegere quod debet pudor.

comparer auec les aduantages qui se trouuent en moy ? Lors que l'on fait des sacrifices aux Dieux, c'est moy qui gouste la premiere des entrailles qui leur sont offertes. Ie me tiens au milieu des Autels : Ie me promene par tout dans tous les Temples. Lors qu'il me plaist, ie m'en vay me placer sur la teste mesme des Roys. Ie prends vn baiser chaste sur le visage des plus grandes Dames : Enfin, ie ne trauaille point, & ie ne laisse pas de jouïr des meilleures choses. Qu'y a-t'il de sẽblable en toute ta vie, toy qui es toute rustique & toute sauuage ? A quoy la Fourmy respondit: Certes c'est vn grand honneur que de viure dans les Temples des Dieux : mais cét honneur n'est que pour celuy qu'on y inuite, & non pas pour celui qui n'y est qu'auec la haine de tout le monde. Tu nous parles icy de la familiarité que tu as auec les Roys, & de ce que tu approches les personnes les plus illustres : & cependant lors que i'ay soin d'amasser des grains de bled pour passer mon Hyuer, ie te voy le long d'vne muraille, qui te nourris d'ordure & de puanteur. Tu es souuent parmy les Autels : mais on te chasse par tout où l'on te trouue. Tu ne te mets point en peine de trauailler : aussi ne trouues-tu rien, lors que tu as besoin de quelque chose. Tu te vantes, insolente que tu es, de ce que tu

deurois couurir par le voile de la honte. Tu me viens insulter durant l'Esté : mais si-tost que l'Hyuer est venu, tu ne dis plus mot. Lors que le froid extréme te saisit iusqu'à te faire mourir, ie demeure dans ma maison en seureté, dans l'abondance de tout ce qui m'est necessaire. Cela suffit si ie ne me trompe, pour rabatre ta presomption & ton orgueil.

Cette Fable nous apprend à discerner deux sortes de personnes : dont les vns se releuent eux-mesmes par de fausses loüanges, & les autres possedent vne gloire veritable, establie sur la solidité de leur vertu.



XXII.

Dieu recompense ceux qui l'honorent.

Simonide preserve' par les Dieux.

I'Ay fait voir auparauant le grand pouuoir que les lettres & les sciences ont parmy les hommes. Ie m'en vais representer maintenant combien les Dieux mesmes les ont honnorées.

Le Poëte Simonide, qui est le mesme dont nous auons parlé auparauant, s'estant

Æstate me lacessis; quum bruma est,
siles:
Mori contractam quum te cogunt frigora,
Me copiosa recipit incolumem domus.
Satis profecto rettudi superbiam.

Fabella talis hominum discernit
notas
Eorum qui se falsis ornant laudibus,
Et quorum virtus exhibet solidum decus.

XXII.

Deum colenti stat sua merces.

SIMONIDES A DIIS SERVATVS.

QVantum valerent inter homines
litteræ
Dixi superius: quantus nunc illis honos
A superis sit tributus, tradam memoriæ.
Simonides idem ille de quo rettuli,

*Victoris laudem cuidam pyctæ ut scri-
beret*

Certo condixit pretio, secretum petit.

Exigua quum frenaret materia impetum,

Vſus poëtæ, ut moris eſt, licentiæ;

Atque interpoſuit gemina Ledæ ſidera,

Auctoritatem ſimilis referens gloriæ.

Opus adprobauit; ſed mercedis tertiam

Accepit partem; Quum reliquam poſceret:

*Illi, inquit, reddent quorum ſunt laudes
duæ.*

Verum ne iratè dimiſſum te ſentiam,

Ad cœnam mihi promitte; cognatos volo

*Hodie inuitare, quorum es in numero
mihi.*

Fraudatus quamuis & dolens iniuria,

*Ne male dimiſſam & gratiam corrum-
peret,*

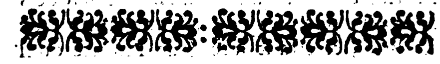
Promiſit; rediit hora dicta; recubuit.

Splendebat hilare poculis conuiuium,

Magno apparatu læta reſonabat domus;

accordé avec vne Athlete qui auoit remporté le prix, de faire des vers à sa loüange pour vne certaine recompense qu'il lui deuoit donner : il se retira en particulier pour les faire. Et voyant que la bassesse d'vn si petit sujet retenoit dans la gesne & dans la contrainte l'impetuosité de son esprit, il se seruit d'vne licence selon la coustume des Poëtes. Il fit entrer dans sa composition les deux astres fils de Lede, pour releuer cét homme par l'authorité des Dieux, compagnons du mesme exercice, & de la mesme gloire. L'Athlete témoigna estimer ces vers, mais il ne lui donna que la troisiéme partie de ce qu'il luy auoit promis. Et Simonide luy demandant le reste : Ceux-là, dit-il, vous le donneront, pour qui vous auez composé les deux parts de cét Eloge. Mais afin que ie ne vous laisse pas aller mécontent, ie vous supplie de me faire l'honneur de venir aujourd'huy souper auec moy : car ie veux inuiter tous mes parens, au nõbre desquels ie vous mets. Luy se voyant trompé de la sorte, & estant fasché de l'injure qu'il auoit receuë : neantmoins pour ne perdre pas entierement l'amitié de cét homme, en rompant tout à fait auec luy, il luy promit de s'y trouuer. Il vient à l'heure donnée, & se met à table auec les autres. Le festin estoit magnifique : on ne parloit que de

boire; tout y estoit preparé auec grãd soin; & on n'entendoit que des cris de joye dans toute la maison. Lors que tout d'vn coup deux ieunes hõmes couuerts de poussiere, & ayant tout le corps trempé de sueur, paroissant à leur visage plus que des hommes, dirent au premier des valets qu'ils rencontrerent, qu'il appellast Simonide, & qu'il luy estoit important de les venir trouuer tout presentement. Ce valet tout troublé s'en va à grand'haste, & fait venir Simonide, lequel ayant à peine le pied hors de la chambre, le plancher tombant tout d'vn coup accabla de ses ruines tous les autres conuiez, & on ne trouua point ces ieunes hommes à la porte. Tout le monde donc ayant sceu comme cette affaire s'estoit passée, reconneust visiblement, que ces Dieux estoient venus sauuer la vie à ce Poëte, pour le recompenser des loüanges qu'il leur auoit données.



XXIII.

EPILOGVE A EVTICHE.

Il me reste encore des Fables sur lesquelles ie pourrois trauailler; mais ie les

Humanam supra formam, cuidam seruulo
Repente quum duo iuuenes sparsi puluere,
Sudore multo diffluentes corpora,
Mandant, vt ad se prouocet Simonidem:
Illius interesse ne faciat moram.
Homo perturbatus excitat Simonidem.
Vnum promôrat vix pedem triclinio,
Ruina cameræ subito oppressit ceteros;
Nec vlli iuuenes sunt reperti ad ianuam.
Vt est vulgatus ordo narratæ rei,
Omnes scierunt, numinum præsentiam
Vati dedisse vitam, mercedis loco.

XXIII.

EPILOGVS AD EVTICHVM.

SVpersunt mihi quæ scribam, sed parce sciens:

Primum esse ne tibi videar molestior,
Destringit quem multarum rerum varietas:
Dein si quis eadem forte conari velit,
Habere vt possit aliquid operis residui:
Quamuis materiæ tanta abundet copia,
Labori faber vt desit, non fabro labor.
Breuitatis nostræ præmium vt reddas peto.
Quod es pollicitus? exhibe vocis fidem:
Nam vita morti propior est quotidie:
Et hoc minus veniet ad me muneris
Quò plus consumet temporis dilatio.
Si cito rem perages, vsus fiet longior:
Fruar diutius, si celerius cepero,
Languentis æui dum sunt aliquæ reliquiæ,
Auxilio locus est: olim senio debilem
Frustra adiuuare bonitas nitetur tua,
Quum iam desierit esse beneficium vtile,
Et mors vicina flagitabit debitum.

laisse

laisse à dessein. Premierement, afin de ne vous estre pas trop importun dans cette grande multitude d'affaires qui vous lient, & qui vous enuironnent de toutes parts. Et secondement, afin que s'il arriuoit que quelqu'vn voulust traitter les mesmes choses, il luy restast encore des sujets sur lesquels il pust s'exercer: Quoy qu'il soit vray que cette matiere soit si riche & si abondante, que l'ouurier manque plustost à l'ouurage, que l'ouurage à l'ouurier. Ie vous supplie de rendre à la breueté dont i'ay vsé dans ces Fables, la recompense que vous m'auez promise. Faites voir par les effets la sincerité de vos paroles. Car ma vie s'approche tous les iours de la mort, & i'auray d'autant moins de part à vos presens, que le delay prendra dauantage du temps qui me reste à viure. Si vous me faites ce bien de bonne heure, l'vsage en sera plus long, & l'ayant receu plustost, i'en iouyray plus de tẽps. Tandis qu'il me reste encore quelques années de cette vie languissante, il y a lieu de me donner ce secours. Il viendra vn iour auquel estant accablé de vieillesse, ce sera en vain que vostre bonté s'efforcera de m'assister, lors que vos bien-faits me seront deuenus inutils, & que la mort prochaine redemandera le tribut qui lui est deu. Prenez pour vne im-

pertinence la priere que ie vous fais, estant si porté de vous-mesmes à m'accorder le bien que ie vous demande. Souuent les coupables aduoüant leurs fautes ont obtenu pardon; cõbien est-il plus iuste d'absoudre les innocens? C'est à vous à agir le premier en cette rencontre. Les autres agiront apres & chacũn en suitte à son tour y prendra la part qui luy est deuë. Iugez en cette affaire ce que vostre équité & vostre conscience demandent de vous ; & faites que ie sois obligé de vous remercier de ce iugement. Ie voy bien que i'ay passé les bornes que ie m'étois prescrites: mais il est difficile d'arrester vn esprit, qui sentant dans soy-mesme combien il est innocent & irreprochable, se voit neantmoins attaqué par les outrages & par l'insolence des méchans. Vous me demanderez peut-estre qu'ils sont : mais le temps les fera connoistre. Car tant que j'auray l'esprit sain, il me souuiendra toũjours d'vne sentence que i'ay apprise autrefois estant encore enfant. Il est dangereux à vn homme du peuple de murmurer & de se plaindre publiquement.

Fin du quatriéme Liure.

Stultum admouere tibi preces existima,
Procliuis vltro quum sit misericordia.
Sæpe impetrauit veniam confessus reus,
Quanto innocenti iustius debet dari?
Tua prius sunt partes, aliorum dein;
Similique gyro venient aliorum vices.
Decerne quod religio, quod patitur fides,
Et gratulari me fac iudicio tuo.
Excedit animus quem proposuit terminum,
Sed difficulter continetur spiritus
Integritatis qui sinceræ conscius,
A noxiorum premitur insolentiis.
Qui sint requires, apparebunt tempore.
Ego quondam legi quam puer sententiam:
Palam mutire plebeio periculum est,
Dum sanitas constabit, pulcre meminero.

Finis Libri IV.





PHÆDRI FABVLARVM.

LIBER QVINTVS.

PROLOGVS AD PARTICVLONEM.



Vum destinassem operis habere terminum,
In hoc vt aliis esset materiæ satis;
Consilium tacito corde damnaui meum.
Nam si quis talis etiam est tituli artifex
Quo pacto diuinabit quidnam omiserim,
Vt illum ipsum cupiam famæ tradere:



LES FABLES DE PHEDRE.

LIVRE CINQVIESME.

PREFACE A PARTICVLON.



AYANT resolu de terminer cét ouurage, pour laisser aux autres assez de matiere sur laquelle ils peussent trauailler, i'ay condamné depuis en moy-mesme ce dessein. Car quand bien il se trouueroit quelqu'vn qui voulust écrire sur le mesme sujet· comment pourroit-il deuiner ce que ie n'aurois pas traitté, pour lui donner lieu d'acquerir de la reputation; puisque chaque esprit a des pésées qui luy sont propres, & vn air tout par-

ticulier ? Ce n'est donc pas vne legereté, mais vne raison solide qui me fait reprendre la plume. C'est pourquoy, mon cher Particulon, puisque vous aimez ces Fables, (que i'appelle plutost des Fables d'Esope, estant certain que luy m'en ayant seulemét découuert quelques-vns, i'en ay inuenté de moy-mesme beaucoup d'autres, comme ayant suiuy vn ancien genre d'écrire, mais l'ayant traitté auec des choses toutes nouuelles) tandis que vous lirez à vostre loisir mon quatriéme Liure, si mes enuieux veulent censurer malicieusement celui-cy, ie me mettray fort peu en peine, qu'ils le censurent, pourueu qu'ils n'en puissent faire autant. Ce m'est vne assez grande gloire, de ce que vous & ceux qui vous ressemblent, ne dédaignez pas de vous seruir de quelques-vnes de mes paroles dans vos escrits, & que vous me iugez digne de viure à iamais dans la memoire des hommes. Car ie ne desire l'approbation & les applaudissemens que des personnes sçauantes & iudicieuses.



Sua cuique quum sit animi cogitatio
Colorque proprius: ergo non leuitas mihi,
Sed certa ratio causam scribendi dedit.
Quare, Particulo, quoniam caperis fabulis,
Quas Æsopeias non Æsopi nomino,
Quasi paucas ostenderit, ego plures dissero,
Vsus vetusto genere, sed rebus nouis:
Quartum libellum dum tu variè perleges, V. Not.
Hunc obtrectare si volet malignitas,
Imitari dum non possit, obtrectet licet.
Mihi parta laus est, quod tu, quod similes tui
Vestras in chartas verba transfertis mea,
Dignumque longa iudicatis memoria.
In litterarum plausum ire desidero.



FABVLA I.

Nihil ad honorem fama ingenij aptius.

DEMETRIVS ET MENANDER.

Æsopi nomine sicubi interposuero,
Cui reddidi iampridem quicquid debui,
Auctoritatis esse scito gratia.
Vt quidam artifices nostro faciunt seculo
Qui pretium operibus maius inueniunt, nouo
Si marmori adscripserunt Praxitelem suo
Myronem argento, plus vetustis nam fauet
Inuidia mordax, quàm bonis præsentibus.
Sed iam ad fabellam talis exempli feror.
¶ Demetrius qui dictus est Phalereus,
Athenas occupauit imperio improbo.
Vt mos est vulgi, passim & certatim turun:

FABLE

FABLE I.

Vn homme d'esprit est estimé de tout le monde.

DEMETRIE ET MENANDRE.

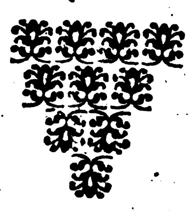
SI i'entremesle en quelque lieu de ces escrits le nom d'Esope, auquel il y a long-temps que i'ay rendu tout ce que ie deuois; Sçache, mon cher Lecteur, que ce n'est que pour auoir plus d'authorité; comme nous voyons aujourd'huy que quelques ouuriers augmentent l'estime & le prix de leurs ouurages, en mettant le nom de Praxitele sur les nouuelles statuës de marbre qu'ils ont faites, & le nom de Myron sur l'argent qu'ils ont mis en œuure. Car l'enuie qui se plaist à médire & à mordre, fauorise tousiours dauantage les vertus anciennes que les presentes.

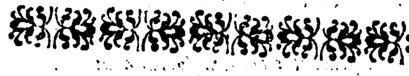
Mais ie m'en vay conter vne Fable, qui confirmera cecy.

Demetrie, qui a esté appellé Phalerée, ayant vsurpé iniustement la tyrannie dans Athenes, tout le peuple couroit en foule, & à l'enuy l'vn de l'autre pour le saluer, com-

me c'est la couſtume du peuple. Les premiers de la ville témoignoient publiquement ſe reſiouyr de ſon bon-heur, & baiſoient cette main qui les tenoit opprimez, déplorant dans le fonds de leur cœur leur triſte infortune. Ceux meſmes qui menoiét vne vie tranquille & retirée, craignant qu'il ne leur nuiſiſt d'auoir manqué à luy rendre leurs deuoirs, venoient les derniers pour ſe preſenter deuant luy: Entre leſquels Menandre celebre par ſes Comedies, que Demetrie auoit leuës ſans le connoiſtre, & y auoit admiré l'excellence de ſon eſprit, s'aduançoit auſſi auec vne démarche languiſſante & effeminée, eſtant tout parfumé, & laiſſant traiſner negligemment ſa robe iuſqu'en terre. Le Tyran l'ayant veu derriere les autres: Comment, dit-il, cét homme lâche & effeminé, oſe-t'il paroiſtre deuant moy? Et ceux qui eſtoient prés de luy ayant reſpondu que c'eſtoit le Poëte Menandre; luy, changeant tout d'vn coup de ſentiment, le prend par la main & luy fait de grandes careſſes.

Feliciter, subclamant ipsi principes:
Illam osculantur, qua sunt oppressi, manum,
Tacite gementes tristem fortunæ vicem.
Quin etiam resides & sequentes otium
Ne defuisse noceat, repetunt vltimi;
In queis Menander nobilis comœdiis
Quas, ipsum ignorans, legerat Demetrius
Et admiratus fuerat ingenium viri,
Vnguento delibutus, vestitu adfluens,
Veniebat gressu delicato & languido.
Hunc vbi tyrannus vidit extremo agmine:
Effœminatus quid hic in conspectu meo
Audet venire? responderunt proximi:
Hic est Menander scriptor: mutatus statim
Compellat hominem blandè, dextramque arripit.





II.

Ventosa lingua, pedes fugaces.

VIATORES ET LATRO.

Viam expediti pariter carpebant duo;
Imbellis alter, alter at promptus manu.
Occurrit illis Latro, & intentans necem
Aurum poposcit: Audax confestim irruens
Vim vi repellit, ac ferro incautum occupat,
Et vindicavit sese forti dextera.
Latrone occiso timidus accurrit comes,
Stringitque gladium, dein rejecta penula;
Cedo, inquit, illum; iam curabo sentiat
Quos adtentarit. Tunc qui depugnaverat:
Vellem istis verbis saltem adiuvisses modo,
Constantior fuissem vera existimans:
Nunc conde ferrum & linguam pariter futilem,

II.

Braue en paroles, & prest à fuyr.

LES VOYAGEVRS ET LE VOLEVR.

DEux hommes lestes, & n'ayãt rien qui les chargeast, faisoient voyage ensemble. L'vn estoit lasche, & l'autre courageux. Vn Voleur les rencontra, & leur mettant l'espée sous la gorge, leur demanda la bourse. Celuy qui auoit du cœur, se iettant tout d'vn coup sur luy, & repoussant la force par la force, luy porte vn coup mortel au dépourueu, & se tire de ce peril par sa resolution & par son courage. Le Voleur estant mort, son compagnon qui auoit témoigné tant de lascheté courut aussi-tost à luy; & mettant l'espée à la main, & iettant son manteau par terre: Laissez-le venir, dit-il, ie luy apprendray bien à qui il s'addresse. Alors celuy qui s'estoit deffendu si genereusement, luy dit: Ie voudrois que presentement vous m'eussiez secondé au moins par ces paroles; i'eusse esté plus resolu, les croyant vrayes. Mais maintenant rengainez vos rodomontades aussi bien que vostre épée, pour en pouuoir tromper d'autres qui ne vous connoissent pas. Car pour moy qui ay appris par experiẽce auec quelle vistesse vous fuyez; ie say qu'il ne faut

pas trop se fier à vostre grand courage.

Cette Fable se peut appliquer à ceux qui faisant les hardis lors qu'il n'y a rien à craindre, sont tres-lâches dans le peril.

III.

Qui peche volontairement est indigne de tout pardon.

Le Chauve et la Mouche.

Vne Mouche ayant picqué la teste d'vn homme chauue, luy tâchant de la surprendre, se donna vn grand soufflet pour l'écraser. Mais la Mouche se mocquant de luy, dit: Si tu as voulu punir de mort la picqueure d'vne petite beste, comment te puniras-tu toy-mesme; qui au mal que tu t'es fait, as adjousté encore l'affront d'vn soufflet? Cét homme luy répondit: Pour ce qui est de moy, ie me reconcilie aisément auec moy-mesme, sçachant que si ie me blesse, s'est sans auoir dessein de me blesser: Mais toy, qui tiens vn rang si méprisable parmy les animaux, & qui nous importunant sans cesse, prends plaisir à boire le sang des hommes, ie voudrois te pouuoir

Vt possis alios ignorantes fallere.
Ego qui sum expertus quantis fugias viribus,
Scio quod virtuti non sit credendum tuæ.
¶ Illi adsignari debet hæc narratio
Qui re secunda fortis est, dubia fugax.

III.

Sponte peccanti nullus est veniæ locus.

CALVVS ET MVSCA.

CAlui momordit Musca nudatum caput,
Quam opprimere captans, alapam sibi duxit grauem,
Tunc illa irridens: Punctum volucris paruula
Voluisti morte vlcisci: quid facies tibi,
Iniuria qui addideris contumeliam?
Respondit: Mecum facile redeo in gratiam,
Quia non fuisse mentem lædendi scio:
Sed te contemti generis animal improbum,

Quae delectaris bibere humanum sanguinem,
Optem necare, vel maiore incommodo.
¶ Hoc argumentum veniam mage dari
docet,
Qui casu peccat, quam qui consilio est nocens;
Illum esse quauis poena dignum iudico.

V.

Feliciter sapit, qui alieno periculo sapit.

HOMO ET ASINVS.

QVidam immolasset verrem quum sancto Herculi,
Cui pro salute votum debebat sua,
Asello iussit reliquias poni hordei.
Quas aspernatus ille, sic locutus est:
Tuum libenter prorsus adpeterem cibum,
Nisi qui nutritus illo est, iugulatus foret.
¶ Huius respectu fabulae deterritus

tuer à peine de me faire plus de mal que ie ne m'en suis fait.

Cette Fable nous monstre, qu'on pardonne plus aisément à vne personne qui tombe en quelque faute sans y penser, qu'à celuy qui se rend coupable volontairement : ce dernier estant, ce me semble, digne de toute sorte de punition.

IV.

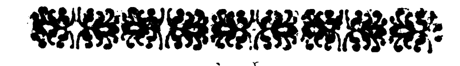
Heureux qui se fait sage aux despens d'autruy.

L'HOMME ET L'ASNE.

VN homme ayant immolé vn Pourceau au Dieu Hercule, pour s'acquiter d'vn vœu qu'il luy auoit fait, s'il lui conseruoit la vie; fit donner à son Asne le reste de l'orge du Pourceau. Mais l'Asne le rejettant, luy dit : Ie prendrois tres-volontiers ton orge, si ie ne considerois que celuy qui s'en est nourry vient d'estre égorgé.

La consideration de cette Fable m'ayant frappé l'esprit, i'ay toûjours euité le gain, & les aduantages qui nous mettent en danger. Que si vous me dites que ceux qui ont

volé le bien des autres, en sont demeurez les maistres : comptons, ie vous prie, combien il y en a qui ayant esté surpris ont pery mal-heureusement ; & vous trouuerez que le nombre de ceux qui ont esté punis, est beaucoup plus grand. Car si l'audace & la temerité est vtile à quelques-vns, elle est pernicieuse à vne infinité d'autres.



V.

La preoccupation estouffe le iugement.

LE BOVFFON ET LE PAYSAN.

LEs hommes se trompent d'ordinaire, lors qu'ils sont preoccupez de passion pour quelque personne, & voulant soustenir opiniastrement la faussetè de leurs opinions, sont enfin obligez de s'en repentir, estant conuaincus par l'euidence des choses mesmes.

Vn iour vn homme riche & de grande condition deuant faire representer des jeux deuant le peuple, proposa vn prix, & inuita tous ceux qui auroient trouué quelque chose de nouueau, de le venir faire paroistre deuant tout le monde. Plusieurs per-

Periculosum semper vitaui lucrum.
Sed dicis: Qui rapuere diuitias, habent.
Numeremus, agedùm, qui deprensi perierint.
Maiorem turbam punitorum reperies.
Paucis temeritas est bono, multis malo.

V.

Præiudicata opinio iudicium obruit.

SCVRRA ET RVSTICVS.

PRaua fauore labi mortales solent,
Et pro iudicio dum stant erroris sui,
Ad pœnitendum rebus manifestis agi.
¶ Facturus ludos quidam diues nobilis,
Proposito cunctos inuitauit præmio,
Quam quisque posset vt nouitatem ostenderet.
Venere artifices laudis ad certamina,

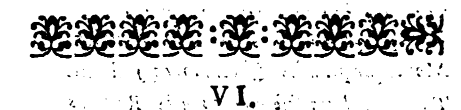
Quos inter Scurra notus urbano sale,
Habere dixit se genus spectaculi
Quod in theatro nunquam prolatum
foret.
Dispersus rumor ciuitatem concitat:
Paulo ante vacua turbam deficiunt loca.
In scena vero postquam solus constitit,
Sine apparatu, nullis adiutoribus,
Silentium ipsa fecit expectatio.
Ille in sinum repentè demisit caput,
Et sic porcelli vocem est imitatus sua,
Verum vt subesse pallio contenderent,
Et excuti iuberent: quo facto simul
Nihil est repertum, multis onerant lau-
dibus,
Hominemque plausu prosequuntur ma-
ximo.
Hoc vidit fieri Rusticus: Non mehercule
Me vincet, inquit: & statim professus est
Idem facturum melius se postridie.
Fit turba maior: iam fauor mentes
tenet,

sonnes ingenieuses se trouuent à ce combat de reputation & d'honneur: Entre lesquelles vn Bouffon celebre pour ses bons mots, vint dire publiquement qu'il auoit à representer vne chose deuant le peuple, qui n'auoit iamais esté veuë sur le theatre. Ce bruit s'estant répandu émeut toute la ville, & les lieux qui estoient vuides auparauant à peine peuuent suffire pour la grande foule qui s'y assemble. Luy donc paroissant sur le theatre tout seul, sans aucun appareil, sans aucun autre Acteur auec lui, tout le monde attendoit auec grand silence ce qu'il deuoit faire. Alors baissant tout d'vn coup la teste, & la mettant dans son sein, il commença à contrefaire de telle sorte le cry d'vn Cochon, que tout le peuple soustenoit qu'il en auoit vn veritable caché sous son manteau, & lui commanda de le secoüer. Ce qu'ayant fait, & ayant trouué qu'il n'y auoit rien, ils le comblerent de loüanges, & luy firent de grands applaudissemens. Vn Paysan estant present à cette action, commença à dire, qu'il ne luy cederoit point en cela, & aussi-tost publia hautement qu'il s'obligeoit le lendemain à faire le Cochon mieux que luy. Le peuple s'assemble en plus grande foule, & les esprits estant desia preoccupez par vn desir de fauoriser le Bouffon, ils viennent plutost pour se mocquer du Pay-

ſan que pour voir ce qu'il pourroit faire. L'vn & l'autre paroiſt en ſuitte ſur le theatre, & le Bouffon le premier contrefaiſant le Cochon, excite de grands cris, & de grands applaudiſſemens. Alors le Payſan faiſant ſemblant de cacher vn Cochon ſous ſon manteau, (ce qu'il faiſoit effectiuement, mais ſans que perſonne s'en doutaſt, parce qu'ayant fait ſecoüer le manteau de l'autre, ils n'y auoient rien trouué,) commença à tirer l'oreille du Cochon veritable qu'il cachoit, & le contraignit par cette douleur à ſe plaindre dans ſa voix naturelle. Tout le peuple s'écria auſſi-toſt, que le Bouffon auoit contrefait beaucoup mieux le Cochon que le Payſan ; & commanda qu'on le chaſſaſt honteuſement hors du theatre. Mais luy tirant de ſon ſein le petit Cochon veritable, & leur monſtrant par cette preuue conuainquante, comme ils s'eſtoient ridiculement trompez : Tenez, Meſſieurs, leur dit-il, voicy qui fait voir que vous eſtes de fort bons Iuges.



Et derisuri, non spectaturi sedent.
Vterque prodit. Scurra digrunnit prior,
Mouetque plausus & clamores suscitat.
Tunc simulans sese vestimentis Rusticus
Porcellum obtegere, quod faciebat scilicet,
Sed in priore quia nil compererant, latens,
Peruellit aurem vero quem celauerat,
Et cum dolore vocem natura exprimit.
Adclamat populus: Scurram multo similius
Imitatum, & cogit Rusticum trudi foras
At ille profert ipsum porcellum è sinu,
Turpemque aperto pignere errorem probans,
En hic declarat quales sitis iudices.



VI.

PHÆDRVS AD PARTICVLONEM.

ADhuc supersunt multa quæ possim
loqui,
Et copiosa abundat rerum varietas;
Sed temperatæ suaues sunt argutiæ:
Immodicæ offendunt. Quare, vir sanctissime
Particulo, chartis nomen victurum meis,
Latinis dum manebit pretium litteris,
Si non ingenium; certe breuitatem adproba;
Qui commendari tanto debet iustius,
Quanto Poëtæ sunt molesti validius.



VI.

PHEDRE A PARTICVLON.

IL me reste encore beaucoup de choses que ie pourrois dire, & ie trouue en cette matiere vne diuersité & vne abondance inespuisable. Mais ces ieux & ces diuertissemens d'esprit ne plaisent que lors qu'ils sont renfermez dans certaines bornes, & deuiennent desagreables lors qu'ils passent iusques dans l'excez. C'est pourquoy, mon cher Particulon, dont la vie est si pure & si innocente, & dont le nom viura dans mes escrits tant que les Muses Latines seront en honneur; Ie vous supplie en lisant ces Liures d'honnorer de vostre approbation sinon l'esprit, au moins la breueté & la discretion de l'Autheur, qui est d'autant plus digne de loüange en ce temps, que les Poëtes y sont plus importuns & plus insupportables par leurs longs discours.

VII.

Toutes choses ne sont pas propres à tous.

LES DEUX CHAUVES.

VN homme Chauue ayant trouué vn peigne dans vn carrefour, vn autre qui estoit chauue comme luy, s'aduançant: Iesretions part, luy dit-il, & ce que tu as trouué sera pour nous deux. Ce premier luy monstrant leur commune proye, luy dit ces paroles: Les Dieux nous auoient voulu fauoriser, mais nostre mauuais destin nous a enuié ce bon-heur, & il nous est arriué ce que l'on dit d'ordinaire: Nous auons trouué des charbons au lieu d'vn thresor.

Cette plainte conuient à celuy qui a esté trompé de ses esperances.



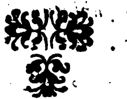
VII.

Non omnia omnibus congruunt.

DVO CALVI.

INuenit Caluus forte in triuio pectinem:
Accessit alter æque defectus pilis:
Heia, inquit, est commune quodcumque est lucri.
Ostendit ille prædam, & adiecit simul:
Superûm voluntas fauit, sed fato inuido
Carbonem, vt aiunt, pro thesauro inuenimus.

¶ *Quem spes delusit, huic querela conuenit.*

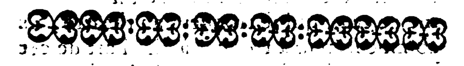


VIII.

Stulta superbia ridetur ab omnibus.

PRINCEPS TIBICEN.

VBi vanus animus aura captus friuola
Arripuit insolentem sibi fiduciam,
Facile ad derisum stulta leuitas ducitur.
¶ Princeps tibicen notior paulo fuit,
Operam Bathyllo solitus in scena dare,
Is forte ludis, non satis memini quibus
Dum pegma rapitur, concidit casu graui
Nec opinans, & sinistram fregit tibiam,
Duas quum dextras maluisset perdere.
Inter manus sublatus & multum gemens.
Domum refertur, aliquot menses transeunt



VIII.

L'Homme vain se rend ridicule à tout le monde.

VN IOVEVR DE FLVSTE, APPELLÉ LE PRINCE.

LOrs qu'vn esprit vain, enflé par la reputation imaginaire qu'il croit auoir, s'éleue dans des pensées insolentes & presomptueuses, sa legereté & son impertinence deuient souuent la ioüet de tout le monde.

Vn Ioueur de fluste, nommé le Prince, dont Batylle Comedien auoit accoustumé de se seruir sur le theatre, estant assez connu du peuple, il arriua qu'en de certains jeux, du nom desquels ie ne me souuiens pas bien, comme on remüoit des machines de theatre, il tomba sans y penser d'vne grande cheute, & se rompit la jambe gauche. . . . . On le prend entre les bras, & on l'emporte en sa maison, faisant de grandes plaintes. En suitte quelques mois s'estant passez, iusqu'à ce que cette

blessure fust guerie; comme c'est la coustume de ceux qui se trouuent au theatre, ils commencerent à trouuer à dire l'art de cét homme, qui auoit accoustumé d'exciter par le son de sa fluste l'ardeur & l'agilité des danseurs. En ce mesme-temps vne personne de qualité deuant donner des jeux au peuple, & le Prince commençant desia à marcher, il obtint de luy par argent & par prieres, qu'il se monstrast seulement sur le theatre le iour des jeux. Luy donc s'y estant rendu, il s'esleua aussi-tost vn bruit parmy tous les spectateurs touchant ce joüeur de fluste, les vns asseurans qu'il estoit mort, & les autres soustenans au contraire qu'il deuoit paroistre presentement deuant le peuple. La tapisserie estant tirée apres le bruit des tempestes & des tonnerres, les Dieux vinrent parler sur le theatre selon la coustume: les danseurs voyant ce joüeur de fluste reuenu de nouueau, se mirent à chanter vne chanson fort connuë qui commençoit par ces paroles :

Homme resiouys-toy; tout est en seureté,
Puisque le Prince est en santé.

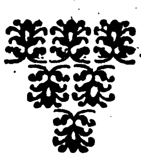
Aussi-tost tout le monde se leua auec de grands applaudissemēs. Ce joüeur de fluste s'imaginant que c'estoit à luy qu'on applaudissoit pour se resiouyr de sa bien-venuë, fait de grands baise-mains & de grāds

Ad sanitatem dum venit curatio.
Vt spectatorum mos est, & lepidum genus,
Desiderari cœpit, cuius flatibus
Solebat excitari saltantis vigor.
Erat facturus ludos quidam nobilis,
Et incipiebat Princeps ingredier eum
Adducit pretio precibus, vt tantummodo
Ipso ludorum ostenderet sese die.
Qui simul aduenit, rumor de tibicine
Fremit in theatro: quidam affirmant mortuum,
Quidam in conspectum proditurum sine mora.
Aulæo misso, deuolutis tonitrubus,
Dij sunt locuti more translatitio.
Chorus reducto tunc & notum canticum
Imposuit, cuius hæc fuit sententia:
Lætare incolumis Roma saluo Principe.
In plausus consurrectum est, iactat basia

Tibicen, gratulari fautores putat.
Equester ordo stultum errorem intelligit;
Magnoque risu canticum repeti iubet.
Iteratur illud; homo meus se in pulpito
Totum prosternit; plaudit illudens
eques;
Rogare populus hunc coronam existimat.
Vt vero cuneis notuit res omnibus,
Princeps ligatâ crure niueo fascia,
Niueisque tunicis, niueis etiam calceis,
Superbiens honore diuinæ domus,
Ab vniuersis capite est protrusus foras.

remerci-

remerciemens au peuple. Les Cheualiers reconnoissans cette méprise ridicule & impertinente, commandent auec grande risée de recommencer encore la mesme chanson. le Chœur la recommençant de nouueau, & les Cheualiers luy applaudissans encore pour se mocquer de luy : ce pauure homme se prosterne tout de son long le ventre à terre sur le theatre, en sorte que le peuple s'imaginoit, qu'il luy demandoit par ses soûmissions le prix & la couronne. Mais tous les spectateurs ayant enfin reconnu la belle imagination dans laquelle il estoit, ils vous prirent mon Prince, qui pour paroistre dauantage, s'estoit lié la cuisse auec vne écharpe blanche, & auoit vn habit blanc, & des souliers blancs : & voyant qu'il estoit deuenu si superbe que de prendre pour luy à cause de son nom de Prince, l'honneur que l'on rendoit à la diuine maison d'Auguste, ils le chasserent dehors, la teste la premiere auec honte & ignominie.



I X.

Qui perd l'occasion ne la trouuê plus.

EMBLESME DV TEMPS.

VN homme ayant des aisles, & qui court si viste qu'il pourroit marcher sur le trenchant d'vn rasoir sans se blesser ; qui a des cheueux par deuant, & qui est chauue par derriere ; qui a le corps tout nud ; qu'on ne peut auoir qu'en le preuenant & que Iupiter mesme ne peut reprendre lors qu'on la laissé eschapper vne fois : nous marque qu'en toutes choses l'occasion est prompte, & passe en vn moment.

Les Anciens nous ont representé le Temps sous la figure de cét homme ; de peur que le retardement & la paresse n'empeschast l'execution de nos meilleures entreprises.

X.

N'instruis point ton Maistre.

LE TAVREAV ET LE VEAV.

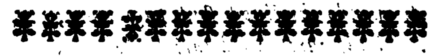
VN Taureau faisant des efforts auec ses cornes, & ne pouuant qu'à grand'peine entrer dans son estable, dont la porte estoit fort estroitte; Vn Veau luy mõstroit

IX.

Fugit irreparabile tempus.

OCCASIO DEPICTA.

CVrsu volucri pendens, in nouacula,
Caluus, comosa fronte, nudo corpore,
Quem si occuparis, teneas; elapsum semel
Non ipse possit Iupiter reprehendere:
Occasionem rerum significat breuem.
Effectus impediret ne segnis mora,
Finxere antiqui talem effigiem temporis.



X.

Ne sus Mineruam.

TAVRVS ET VITVLVS.

ANgusto in aditu Taurus luctans cornibus,
Quum vix intrare posset ad præsepia,
Monstrabat vitulus quo se pacto plecteret:

Tace, inquit, ante hoc noui quam tu natus es.

¶ Qui doctiorem emendat, sibi dici putet.

XI.

Omnia fert ætas.

VENATOR ET CANIS.

ADuersus omnes fortis veloces feras
Canis quum domino sẽper fecisset satis
Languere cepit annis ingrauantibus.
Aliquando obiectus hispidi pugnæ suis,
Adripuit aurem: sed cariosis dentibus
Prædam dimisit. Hic tum Venator dolens,
Canem obiurgabat: cui senex contra latrans:
Non me destituit animus, sed vires meæ.
Quod fuimus laudas, iam damnas quod non sumus.

¶ Hoc cur, Philete, scripserim, pulchre vides.

FINIS.

comme il deuoit se plier pour passer plus facilement : auquel il répondit: Tais-toy, ie sçay cela auant que tu fusses né.

Que celuy qui se mesle de corriger vn plus habile que soy, prenne cecy pour luy.

X I.

Tout se passe auec l'âge.

LE CHASSEVR ET LE CHIEN.

VN Chien qui poursuiuant auec ardeur les bestes les plus vistes, auoit toûjours contenté extrémement son Maistre, deuint tout foible & languissant par la vieillesse, & ayant esté vn iour presenté deuant vn Sanglier herissé pour se battre contre luy, il le prit par l'oreille & le mordit : mais ayant les dents toutes pourries, il fut obligé de le quitter. Alors le Chasseur se faschant commença à le crier, auquel ce vieil Chien respondit : Ce n'est pas mon courage qui m'abandonne, mais c'est la force qui me manque. Tu me loües de ce que i'ay esté autrefois, & tu me blasmes de ce que ie ne suis plus ce que i'estois.

Tu vois aisément, mon cher Philete, ce que i'ay voulu marquer par cette Fable.

FIN.

TABLE DES FABLES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

LIVRE III.

XVI.

